

CE SOIR à 20 h 15
au stade
de la Maladière
NEUCHÂTEL XAMAX - BIENNE
 Quart de finale coupe de la ligue
 Cartes de membres non valables
 Location d'avance: Agence Cook,
 place Pury; Delley-Sports service,
 Promenade-Noire;
 Stade de la Maladière.

FOOTBALL: Ce soir, Coupe de la ligue
Un redoutable Bienne à la Maladière

PAGE 11

LE PLUS ANCIEN JOURNAL
 DE LANGUE FRANÇAISE
 FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS
 EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE
 TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Dix-huit morts en Suisse au cours du dernier week-end

BERNE (ATS). — Les accidents de ce week-end généralement ensoleillé, malgré quelques orages, ont fait au moins quinze victimes. Sur les routes, une promeneuse et un automobiliste ont trouvé la mort, de même qu'un enfant de six ans et deux de cinq ans.

Sept alpinistes ont été victimes d'accidents de montagne: deux au Cervin, un au Zinal Rothorn et trois dans le canton d'Uri. Au Tessin, trois jeunes gens se sont noyés dans le lac Majeur, un dans le lac de Constance et un autre dans celui de Zurich. Enfin, lors d'un violent orage, un arbre s'est abattu sur une tente de camping situé près de Tenero (Ti) tuant une femme.

Pourtant bien que le temps ensoleillé ait fait prendre la route à des dizaines de milliers d'automobilistes, excursionnistes et vacanciers sur le chemin du retour, la circulation n'a pas été particu-

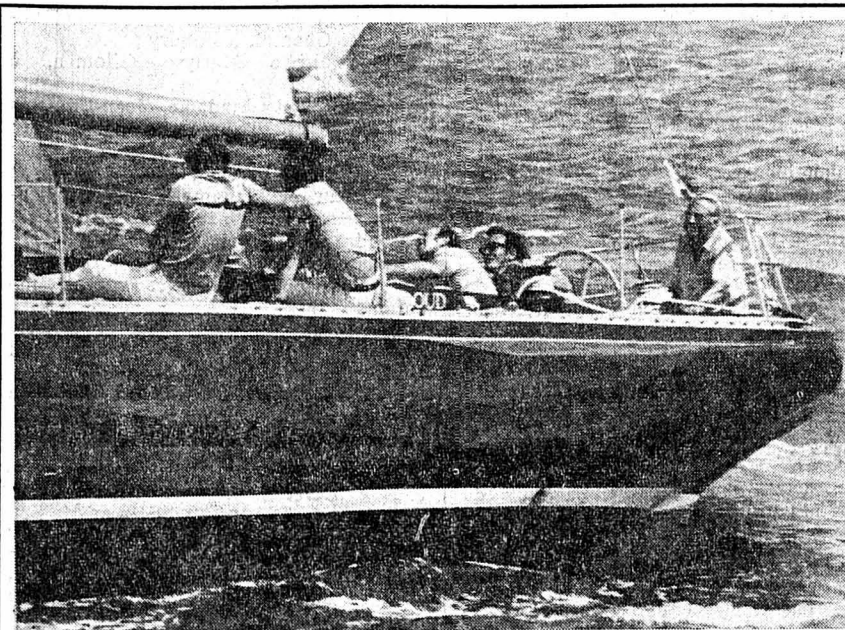
lièrement forte sur le réseau routier suisse.

La nationale 13 a cependant constitué une exception: il y a eu environ deux fois plus de véhicules circulant dans le sens sud-nord que dans le sens inverse. Alors que le trafic, sur cet important axe international, était assez fort, mais restait fluide, le vendredi, on a pu constater des bouchons au cours de la journée de samedi, tout redevenant normal le dimanche.

Du vendredi au dimanche après-midi à 16 h, 20.837 véhicules ont franchi le tunnel du San-Bernardino en direction du nord et 11.320 dans l'autre sens.

Dans les Grisons, il a fallu doubler, quadrupler, voire même sextupler (dimanche) le nombre des transports par cars postaux sur les trajets Coire - Lenzerheide - Julier - Saint-Moritz, Filims, Bellinzzone et Tschierschen.

En Suisse centrale, c'est samedi que la circulation a été la plus intense. On a pu remarquer que de nombreux automobilistes, rentrant de vacances, préféraient circuler de nuit. Selon la police, le dimanche a été plus calme. Entre vendredi et dimanche à midi, 10.000 véhicules environ ont franchi le Saint-Gothard.



LE PREMIER À LA BARRE

Sitôt rentré du Canada, où il avait participé à la conférence du Commonwealth, M. Heath a voulu démontrer à toute l'Angleterre qu'il avait toujours le pied marin. Et nous le voyons, à droite, conduisant son « Morning Cloud » lors d'une course des célèbres régates de Cowes.

(Téléphoto AP)

Au cœur d'août: marée marron sur la Côte-d'Azur...

FRÉJUS (AP). — Le drapeau rouge interdisant la baignade a été hissé sur une grande partie de la plage de Fréjus dimanche après-midi pour cause de pollution.

Depuis plusieurs jours, une « marée marron » a transformé le bord de mer en un cloaque et par la chaleur lourde qui s'est abattue sur la Côte-d'Azur, les baigneurs avaient été écartés avant de se voir interdire l'accès de la plage par les autorités.

La cause de la pollution n'est pas déterminée avec précision, mais des signes avant-coureurs étaient apparus mercredi dernier lors du début des travaux d'un chantier d'assainissement en mer. La vase malaxée par le chantier à trois cents mètres du rivage avait commencé à être poussée vers la plage par des courants et à colorer d'un brun suspect la zone de baignade.

Sur protestation des plagistes et des estivants, la Municipalité de Fréjus avait adressé vendredi une lettre à l'ingénieur chargé des travaux à la préfecture maritime pour demander l'arrêt de ceux-ci jusqu'au 15 septembre au moins.

Dimanche matin, le chantier flottant continuant à fonctionner, la Municipalité de Fréjus, par un ordre de réquisition, faisait arrêter toute activité en fin de journée.

Une « Caravelle » espagnole explose et s'écrase près de la Corogne: 85 morts

LA COROGNE (Espagne) (AFP). — Quatre vingt-cinq personnes — 79 passagers et 6 membres d'équipage — ont trouvé la mort lundi matin dans un accident d'avion près de la Corogne en Galice. L'appareil qui les transportait une « Caravelle » de la compagnie espagnole « Aviaco », assurant la liaison régulière Madrid - la Corogne, s'est écrasé peu avant d'atterrir, après avoir, selon des témoins, explosé en l'air.

Les forces de l'ordre ont eu toutes les peines du monde à empêcher les parents des passagers d'accourir sur les lieux du drame dès que la nouvelle de l'accident a été connue à l'aéroport de la Corogne. On ignore s'il y avait des étrangers à bord de l'appareil. Selon des informations non confirmées, plusieurs membres d'une équipe de natation de Barcelone, le « Club natation Barcelona » se trouvaient parmi les victimes.

« Aviaco » avait — selon des informations de presse — mis en service il y a un mois seulement des « Caravelle » sur sa liaison Madrid - la Corogne. L'aéroport de cette ville de Galice, située à l'extrême nord-ouest de la péninsule ibérique, n'était en effet pas prévu pour ce type d'appareils et avait dû subir certains aménagements avant de permettre l'atterrissage et le décollage de « Caravelle ».

LES IDÉES ET LES FAITS Deux poids et deux mesures

Poursuivant ses allégations au sujet d'un massacre perpétré par l'armée portugaise en quelque village du Mozambique, le R.P. Adrian Hastings vient de « remettre ça », comme on dit, dans le « Times ». Sur un tiers de page et huit colonnes... C'était, on s'en souvient, dans ce journal déjà, le 10 juillet, qu'Hastings lança ses premières accusations, qui ne furent jamais prouvées, contre le Portugal.

Durant les huit années passées en Ouganda, le P. Hastings a toujours été un ferme avocat de l'« africanisation », au nom de laquelle, l'an dernier, le célèbre général « Big Daddy » Amin expulsa quarante à cinquante mille Asiatiques dont il rafla les biens? N'est-ce pas lui aussi qui a recommandé à l'Eglise d'accepter et de reconnaître les polygames?

Encore serait-on tenté de négliger ces prises de position si, par ailleurs, le R.P. Hastings donnait l'impression d'une courageuse défense de tous les persécutés de ce monde. Or, alors qu'il était en juillet à l'ONU, répétant ses mêmes accusations relatives à un massacre dans un village, qui était à Londres? L'admirable cardinal Mindszenty, martyr des géôles communistes, symbole héroïque de la résistance de la Hongrie catholique au régime bolchéviste. Mindszenty, qui rappellera aux Londoniens que les tortures morales et physiques qu'il endura en géôle communiste « dépassèrent la puissance de souffrance humaine »...

Deux poids et deux mesures: Il n'y a de persécution religieuse d'aucune sorte en Afrique du Sud, en Rhodésie et dans les territoires portugais d'Afrique, mais cela n'empêche pas un Conseil mondial des Eglises et d'autres de les stigmatiser sans relâche. Par contre, lorsqu'on apprit, en décembre dernier, que 265 membres de la secte des Témoins de Jéhovah avaient péri à la suite de mauvais traitements dans un camp de concentration en Zambie, quel Père Hastings s'en émut et réclama une « enquête internationale »? En outre, et surtout, le cardinal Heenan, archevêque de Westminster, a évoqué en termes poignants, à l'occasion de la visite de Mindszenty, les ignobles persécutés dont sont victimes, et plus que jamais, les catholiques en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en URSS, en Yougoslavie. « Où qu'il soit en contrôle, le communisme persécute sans relâche ceux qui croient en Dieu et dans la dignité de l'homme. Le communisme est inflexiblement hostile à la religion », s'est-il écrié.

Le cardinal Heenan, ne mâchant pas ses mots, a accusé l'Occident de demeurer indifférent à l'égard de la détresse dans laquelle survit l'Eglise derrière le rideau de fer. Il est vrai que cet Occident a tendance à perdre le sens des réalités. Il est vrai aussi qu'à Moscou on sait berner la galerie (occidentale), comme le soulignait Henry Peyret: « Pour se débarrasser de ses adversaires politiques, Staline pratiquait les purges spectaculaires. Brejnev est plus subtil mais tout aussi efficace. Il envoie ses adversaires dans les camps de concentration, les prisons, les hôpitaux psychiatriques ».

Pierre COURVILLE

CELUI QUI NE LEUR SOURIRA PLUS



Voici M. et Mme Hilligiest, de Houston. Ils montrent une photo où se trouvent quatre de leurs enfants. Mais celui qui est au premier rang, au milieu, est mort. Mort à Houston, victime du criminel qui a tué, de la façon que l'on sait, vingt-cinq jeunes gens. Son corps a été retrouvé dans un des charniers. (Téléphoto AP)

Berne donne des précisions pour une protection civile « efficace »

D'un correspondant à Berne: Pour assurer une protection aussi efficace que possible à la population civile en cas de conflit armé, on prévoit, chez nous, une dépense voisine de 7 milliards, échelonnée sur 20 ans.

L'effort financier est donc considérable. Peut-on du moins en attendre un résultat satisfaisant? Estimant qu'il y avait là un problème dont certains éléments appelaient encore quelques précisions, un conseiller national, M. Oehen, de Berne, avait posé, le 12 mars dernier, une série de questions au Conseil fédéral. La réponse est venue lundi matin. En voici l'essentiel:

C'est le gouvernement fédéral qui est compétent pour décider, au vu de la situation politico-militaire, s'il convient d'ordonner l'occupation préventive des abris.

Un séjour sous terre d'une certaine durée peut avoir des effets

physiologiques et psychologiques. Une commission de spécialistes a étudié ces effets et il a été tenu compte de ses travaux dans la « conception de la protection civile » élaborée et publiée en 1971.

On n'envisage pas de mesures coercitives contre ceux qui ne gagneraient pas les abris. L'autorité attend de la population qu'elle comprenne et admette la nécessité d'une telle mesure. Mais à cet effet, « une information complète des autorités et de la population est indispensable ».

LA GRANDE QUESTION

Mais cette protection serait-elle suffisante en cas d'utilisation généralisée d'armes bactériologiques, chimiques ou nucléaires?

Pas de protection absolue, reconnaît le Conseil fédéral. D'ailleurs l'emploi d'armes atomiques reste problématique et représente plutôt

un moyen de chantage. Mais si, hors de nos frontières, les forces combattantes utilisaient des armes atomiques tactiques, certaines régions de notre pays pourraient être exposées à la contamination radioactive. De plus, lors d'une agression de type classique, l'emploi de toxiques de combat n'est pas exclu. Aussi, le service de protection de l'armée contre les effets, des armes nucléaires ou chimiques améliore-t-il constamment les méthodes et les moyens à mettre en œuvre.

Le Conseil fédéral rappelle, en outre, la nécessité, non seulement d'assurer l'approvisionnement en eau dans les abris, mais d'y entreposer des vivres de garde. Dès que la population peut quitter l'abri, même pour peu de temps, il incombe aux autorités locales d'organiser le ravitaillement.

J. P.

(Lire la suite en page 7)

VERS UN ACCORD CHEZ LIP?



Les ouvriers qui occupent les locaux de la société « Lip », à Besançon, ont annoncé qu'ils étaient prêts à discuter des propositions gouvernementales de sauvetage de la société en faillite. Cependant, comme le montre notre document, la vente « sauvage » des montres se poursuit. — Lire nos informations en page 3.

(Téléphoto AP)

BIZARRE, BIZARRE...

Bizarre, bizarre! Voilà ce que l'on est tenté de dire en regardant ce qui se passe au Viet-nam. Pendant des années, de Moscou à New-York, de Pékin à Paris en passant par Zurich, Berne, Genève et la plupart des capitales du monde, on n'a entendu qu'un seul cri: « Que les soldats américains quittent le Viet-nam », sous-entendant que la guerre alors y prendrait fin.

Les organisations de gauche et d'extrême gauche, ainsi que les syndicats d'obédience apparentée, donnaient le la. Ils jouaient d'ailleurs sur du velours. Quel être sensé se serait prononcé pour la prolongation de la tuerie, de la destruction, de la misère humaine et de cette folie, la guerre? Où qu'elle sévisse, ouvertement ou dans la clandestinité, comme sur le « front invisible palestinien », la guerre ne résout aucun problème. Elle en crée sans cesse de nouveaux. La mort et la haine n'engendrent que de nouvelles et mortelles inimitiés.

Mais voilà que, depuis des mois, les G.I. sont rentrés en Amérique. Ils ont replié leur matériel, rapatrié leurs bateaux et leurs avions. La marine américaine a même dragué le golfe du Tonkin, pour le débarrasser des mines flottantes menaçant la navigation au large d'Haiphong.

Du coup aussi la propagande des gauchistes de tout poil, qui confinait parfois à l'hystérie, a également décidé de désarmer: elle fait le silence à présent sur le Viet-nam.

Seulement voilà, ce silence est quand même bizarre: c'est que la guerre là-bas continue. Non point qu'elle serait portée par les Sudistes sur le territoire du Viet-nam du Nord. Non! C'est sur le sol du Vietnam du Sud, infesté de Vietcongs communistes, et de troupes venant du Nord communiste, infiltrées le long de la frontière du Laos et à travers le Cambodge, que la tuerie se perpétue. La lutte menée par ces singuliers « partisans de la paix » communistes est même si âpre que la commission internationale de contrôle renonce à contrôler quoi que ce soit: ses membres canadiens sont carrément rentrés chez eux; ils ont compris que toute tentative de voir clair dans le chaos entretenu par les totalitaires était inutile.

Mais où donc sont les manifestations, les slogans et les meetings gauchistes et syndicalistes dans nos capitales de l'Ouest et d'ailleurs, pour protester contre la poursuite de cette guerre atroce par les communistes? Bizarre, bizarre, n'est-ce pas?

R. A.

Chronique régionale: pages 2, 3 et 5

Informations suisses: page 7

Les sports: pages 9 et 11

Carnet du jour - Radio-TV: page 13

Dernière heure et bourses: page 15

Pyromane au Landeron? Un hangar détruit par le feu (page 3)

Les incidents de Saignelégier: la première stupeur passée, le Jura s'interroge sur l'avenir de la Fête du cheval

Evolène: la colonie de vacances fermée; l'affaire se poursuivra en justice (page 7)

NEUCHÂTEL

Tamponnement en chaîne

● Hier vers 14 h 10, au volant de sa voiture, M. J. P., de Neuchâtel, circulait rue des Fahys en direction est. Parvenu à la hauteur de l'immeuble portant le numéro 129, il n'a pas été en mesure d'arrêter son véhicule derrière l'automobile conduite par M. H. S., de Neuchâtel, qui se trouvait à l'arrêt dans une file. Sous l'effet du choc, son auto a heurté la voiture conduite par M. F. B., domicilié à Neuchâtel, qui à son tour est entrée en collision avec l'automobile pilotée par M. R. B., de Neuchâtel également, lesquels étaient tous deux à l'arrêt. Dégâts.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

HARICOTS fins du pays

Le kilo **1.75**

Sauclissons Chautems.
Lard fumé et lard salé.
Côtelettes et jambonneaux fumés.

aux Gourmets

Samedi 18 août à 20 h 15
Stade du Hardturm à Zurich

GRASSHOPPERS - Neuchâtel Xamax F.C.

Voyage en car, dép. 17 h, au sud de la poste, Fr. 32.-

Inscriptions jusqu'à vendredi soir :
Stade de la Maladière,
Agence Cook (place Pury)

CE SOIR, à 20 h 15
au stade de la Maladière

Neuchâtel Xamax - Bienne

Quart de finale coupe de la ligue.
Cartes de membres non valables.
Location d'avance :
Agence Cook, place Pury ;
Delley-Sports service, Promenade-
Noire ;
Stade de la Maladière.

Naissances

Monsieur et Madame René NOBLE ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Sarah
13 août 1973

Maternité Pourtalès Murgiers 1
2000 Neuchâtel 2016 Cortaillod

VAL - DE - RUZ

Noces d'or à Vilars

(c) Au cours d'une réception et entourés de leurs proches, M. et Mme Robert von Allmen ont célébré le 50me anniversaire de leur mariage.

Des délégations du Conseil communal, autorités dont M. von Allmen a longtemps fait partie, ont adressé leurs vœux aux époux en se plaisant à relever les nombreuses tâches accomplies par les jubilaires.

CERNIER

Passagère légèrement blessée

Au volant de sa voiture, M. F. N., circulait hier vers 14 h 50, rue du Crêt-du-Mont-d'Amin. A l'intersection de la rue Henri-Calame, il n'a pas accordé la priorité à la voiture conduite par M. R. M., de Beaulieu (France). Mme M. V., domiciliée à Cernier, passagère de l'automobile française a été légèrement blessée.

SAVAGNIER

Rencontre paroissiale

(c) Renvoyée d'une semaine, par suite du temps instable des premiers jours d'août, la rencontre annuelle des deux paroisses de la Côte-d'Engollon et de Savagnier a eu lieu dimanche, à Chaumont, dans le pâturage de M. Pierrehumbert. Le ciel sans nuage avait incité une centaine de paroissiens à se retrouver pour le culte présidé par le pasteur Porret qui prit pour base de sa méditation de fragiles graines de moutarde, de sénévé et de pives. Le pique-nique débuta par la distribution d'une appétissante soupe aux pois, qui mijota longuement à l'ombre des noisetiers. Agrémenté de soli ; de cor des Alpes, interprétés par M. J.-Aug. Girard et de jeux divers, l'après-midi passa trop vite.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Louis Moulin, à Saint-Aubin ;
Monsieur et Madame Manoël Vidinha-Moulin, à Mâcon (France) ;
Monsieur et Madame Edouard Moulin, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Aubin ;
Monsieur et Madame François Moulin et leur fils, à Concise, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Louis MOULIN

née SCHUWEY

leur très chère épouse, belle-sœur, cousine, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après quelques jours de maladie.

Saint-Aubin, le 13 août 1973.

Avec toi, nous étions heureux, et dans notre cœur meurtri jamais ne régnera l'oubli.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 16 août, à 15 heures.

Culte au temple de Saint-Aubin, jeudi à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 1er août. Pesenti, Battista, fils de Giuseppe-Stefano, ouvrier de fabrique, Colombier, et de Dorina-Anna, née Pesenti. 6. Merlin, Olivier, fils de Jean-Pierre-Marie, mécanicien, Neuchâtel, et de Christiane-Marlyse, née Bolli. 8. Gonzalez, Javier-Rodrigo, fils d'Avellino, barman, Neuchâtel, et de Juana, née Lopez.

MARIAGE CÉLEBRE. — 10 août Humbert, Bernard-Edmond, ingénieur-chimiste, Boudry, et Klaric, Antonija-Anna, Neuchâtel.

DECES. — 11 août. Bohy, Jeanne-Ida, née en 1882, ancienne fonctionnaire, Neuchâtel, célibataire. 12. Leuba, Laurence, née en 1973, fille de Leuba, Pierre-Yves et de Sylvia, née Dietrich, Boudry.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame René Gilomen, à Boudry ;
Monsieur et Madame Edouard Gilomen, à Boudry ;
Monsieur et Madame Pierre Hess, à Areuse ;
Madame Edmée Nicolet, à Bevaix ;
Monsieur et Madame Fritz Hollenweg et leurs enfants Marie-Laure et Marcel, à la Tour-de-Peilz ;
Monsieur et Madame Marius Baeriswyl et Chantal, à Berne ;
Monsieur et Madame Jean-Michel Gilomen et Chantal, à Boudry ;
Mademoiselle Marlyse Gilomen, à Cressier ;
Monsieur et Madame Jean-François Magistretti et Philippe, à Saint-Aubin ;
Mademoiselle Roselyne Hess, à Areuse ;
Monsieur Pierre-Jean Hess, à Areuse ;
Monsieur et Madame Christian Nicolet et leurs enfants Jean-Luc et Patrick, à Boudry ;
Madame Irène Gilomen, à Cortaillod, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Saam-Gilomen ;
Les familles parentes et alliées ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Monsieur **LOUIS GILOMEN**

leur bien cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 90me année, après une cruelle épreuve.

2015 Areuse, le 11 août 1973.
(Ch. des Indiennes 4)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

Matth. 11 : 28.

L'enterrement aura lieu à Boudry, mardi 14 août.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Veillez penser à l'œuvre de la sœur visitante de Boudry (C.C.P. 20 - 6282)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société des pêcheurs en rivière de la Basse-Areuse a le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis GILOMEN

père de Monsieur Edouard Gilomen, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le chœur d'hommes «ECHO de l'Areuse», Boudry, a le pénible devoir de faire part du décès de

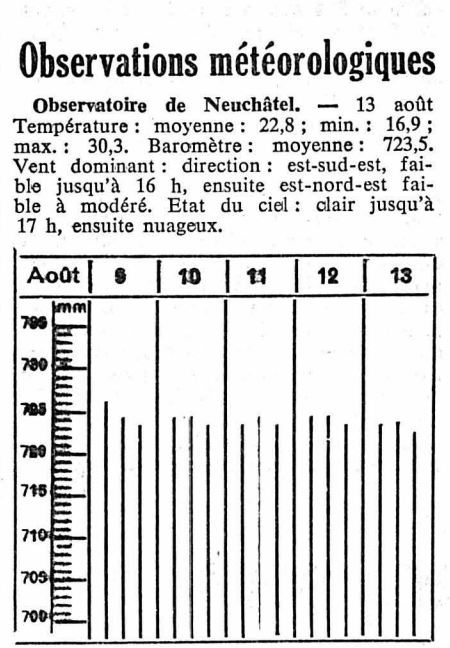
Monsieur Louis GILOMEN

membre honoraire de la société et père de Monsieur Edouard Gilomen, membre dévoué de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 13 août
Température : moyenne : 22,8 ; min. : 16,9 ; max. : 30,3. Baromètre : moyenne : 723,5. Vent dominant : direction : est-sud-est, faible jusqu'à 16 h, ensuite est-nord-est faible à modéré. Etat du ciel : clair jusqu'à 17 h, ensuite nuageux.



Prévisions météorologiques. — Pour toute la Suisse : le temps reste beau et chaud. Quelques orages isolés ne sont pas exclus en fin de journée en montagne notamment.

Tu es mon espérance, Seigneur Eternel. En toi, je me confie dès ma jeunesse.

Ps. 71 : 5.

Madame Louis-Georges Weibel ;
Monsieur et Madame Renaud de Bosset ;
Mademoiselle Marie-Dominique Weibel ;
Monsieur Pierre-Yves Weibel ;
Madame Philippe Bloch, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Charles Weibel ;
Madame Albert de Coulon, ses enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Antoinette de Coulon ;
Madame Frédéric Jaquet, ses enfants et petits-enfants ;
le docteur et Madame Etienne de Meuron, leurs enfants et petits-enfants ;
les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur **LOUIS-GEORGES WEIBEL**

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 66me année.

Auvernier, le 13 août 1973.

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.

Ps. 46 : 2.

L'incinération aura lieu mercredi 15 août, à 15 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Culte au temple du Locle, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Epanches 18, 2012 Auvernier.

Plutôt que d'envoyer des fleurs, on est prié de penser à l'hospice de la Côte, Corcelles, c.c.p. 20 - 391, et aux « Perce-Neige », c.c.p. 23 - 252

Prière instante de ne pas faire de visite

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil d'administration et l'ensemble du personnel de la fabrique d'horlogerie Chs TISSOT & FILS S.A., ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur **LOUIS-GEORGES WEIBEL**

directeur commercial et administrateur - délégué

Sa forte personnalité, sa compétence et sa connaissance des hommes ont marqué, pendant 37 ans, le développement de notre entreprise.

Le Locle, le 13 août 1973.

Le culte sera célébré le 15 août, à 14 heures, au temple du Locle, et l'incinération aura lieu au crématoire de la Chaux-de-Fonds, à 15 heures.

Madame et Monsieur Emile Losey-Faist, à Neuchâtel, et leurs enfants ;
Madame Lucienne Losey, à Pully ;
Monsieur et Madame Claude Losey et leurs enfants Dominique et Jacques, à Zurich,

ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle **ALICE FAIST**

leur chère sœur, belle-sœur, tante et amie, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie, dans sa 79me année.

Neuchâtel, le 11 août 1973.
(Rue de la Serre 9.)

Quand le soir fut venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »

L'incinération aura lieu mardi 14 août, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Blanche BURGER

1959 - 1973

Le temps passe, mais ton beau souvenir nous reste.

Tes enfants.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE (F.H.) a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis-Georges WEIBEL

premier vice-président

enlevé à l'affection des siens lundi 13 août.

La F.H. gardera un souvenir reconnaissant à la mémoire de Louis-Georges Weibel, qui a été membre du comité central, puis du conseil, membre du bureau, puis du comité de coordination, deuxième puis premier vice-président, président de la commission du fonds de prévoyance du personnel F.H.

Il a siégé en outre dans de nombreuses commissions spécialisées.

Par son souci de conserver aux choses leur véritable dimension, par sa préoccupation de garder les questions humaines au centre des problèmes généraux, Louis-Georges Weibel s'est acquis la reconnaissance de ses collègues et l'admiration de ses amis.

Un culte sera célébré le 15 août, à 14 heures, au temple du Locle, et l'incinération aura lieu au crématoire de la Chaux-de-Fonds, à 15 heures.

Fédération horlogère suisse, Bienne.

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 13 août, dans sa 66me année, de

Monsieur Louis-Georges WEIBEL

administrateur - délégué de la maison Chs TISSOT & FILS S.A.
directeur

Nous perdons en lui un administrateur particulièrement averti des problèmes commerciaux, doué d'une forte personnalité et animé d'une foi inébranlable dans la destinée de nos sociétés.

Nous lui gardons une profonde gratitude pour sa longue et efficace contribution au développement de notre entreprise.

Les conseils d'administration et les directions de SSIH — Société suisse pour l'industrie horlogère S.A., à Genève, et SSIH Management Services S.A., à Bienne.

Pour les obsèques, prière de consulter le faire-part de la famille.

La famille et les amies de
Mademoiselle **GRITLI STÖCKLI**

ont le grand chagrin de faire part de son décès, survenu à l'âge de 73 ans, 2000 Neuchâtel, le 13 août 1973.

Heureux ceux qui ont le cœur pur.

L'incinération aura lieu jeudi 16 août, à 14 heures, à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur Charles-André KREBS

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, se sont associées à son deuil. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Marin, août 1973.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS ET RECONNAISSANCE

Ma chère épouse,

Madeleine MARAZZI

nous a quittés le 2 août, à une heure près de son anniversaire.

Vous tous qui l'avez connue, si gentille, si près de vous dans son activité commerciale, si avenante et toujours prête à vous donner pleine et entière satisfaction, et ceci toujours avec le sourire et un bon mot, nous pensons qu'elle laisse à tous un merveilleux souvenir.

Devant les centaines de témoignages rendus à notre chère défunte, pour son bon cœur envers chacun, permettez-nous de vous remercier de vous être associés à notre grand deuil.

Votre présence, vos messages de sympathie, nous ont été d'un grand réconfort.

Nous vous remercions tout spécialement de vos envois de fleurs, car de tout temps, elle les a tant aimées.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun de vous, qui nous avez aidés dans ces jours de cruelle séparation, nous vous remercions de tout cœur et bien sincèrement.

Son époux et les familles en deuil.

2072 Saint-Blaise, août 1973.

Profondément touchés des nombreux et amicaux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur deuil, la famille et les amis du

docteur Hermann SCHMID

expriment ici leur vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

Neuchâtel, août 1973.

Profondément touchés des nombreux et amicaux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur deuil, la famille et les amis du

docteur Hermann SCHMID

expriment ici leur vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

Neuchâtel, août 1973.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DES CE JOUR

* jusqu'à fin septembre 1973 pour Fr. 11.—
* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 29.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Communiqué publicitaire

Puissance des banques : mythes et réalités

A l'époque féodale, les guerres et le faste des cours englobaient des sommes énormes. Aussi les rois et les princes étaient-ils souvent très endettés chez les banquiers, qui possédaient dès lors une forte influence politique et économique.

L'industrialisation transforma du tout au tout l'activité bancaire. Les banques d'aujourd'hui favorisent activement le développement économique du pays par une distribution équilibrée des crédits à l'artisanat, au commerce, à l'industrie et en particulier aux entreprises exportatrices, ainsi que par d'importants concours financiers dans la construction privée d'appartements. Elles contribuent à créer et à garantir des emplois pour des centaines de milliers de personnes. Faut-il s'étonner que les grandes banques en particulier soient encore considérées comme les représentants de la puissance économique et politique ? En fait, qu'en est-il de cette fameuse puissance des banques ?

Une influence politique ?

Contrairement aux siècles passés, les banques ne peuvent acquérir une influence politique par l'octroi de crédits à l'Etat. Cela est vrai en particulier dans un pays à structure fédéraliste comme la Suisse. Dans notre pays d'ailleurs, c'est plutôt l'inverse qui se produit. Comme le démontre la multiplication des interventions officielles dans le domaine bancaire, c'est l'influence de l'Etat et de la politique sur les banques qui a beaucoup augmenté. Le fait de l'interdépendance toujours plus étroite de la politique et de l'économie, les banques — incomparablement plus que toute autre branche d'activité — se trouvent au centre des débats publics. Aussi, ne serait-ce que pour cette raison, les banques dirigeantes ne peuvent-elles pas ne pas tenir compte de l'intérêt général, encore que l'on prétende le contraire ici et là.

Pour montrer à quel point les banques ont peu d'influence politique en Suisse — surtout les grandes banques — il suffit d'examiner la composition du Conseil national et du Conseil des Etats. L'Assemblée fédérale ne compte en effet aucun parlementaire provenant de la direction des grandes banques ; trois députés seulement font partie du conseil d'administration de grandes banques. Il est donc faux de toujours prétendre, comme on le fait dans de larges milieux, que les grandes banques suisses ont une forte influence sur le pouvoir législatif. On serait plutôt tenté de dire que les banques ont un peu négligé la représentation de leurs intérêts sur le plan public. Malgré leur rôle essentiel dans l'économie suisse, les grandes banques — contrairement à d'autres groupes économiques — ne disposent par exemple d'aucun organe de presse.

Position de force dans l'économie ?

Qu'en est-il de la prétendue position de force que les banques occuperaient dans l'économie ? Jadis, lorsque les banquiers finançaient leurs affaires et leurs participations au moyen surtout de leurs propres capitaux et ne disposaient que fort peu de capitaux de tiers, elles possédaient par la force des choses un pouvoir d'influence assez important dans l'économie. Aujourd'hui, en revanche, les banques travaillent avec les capitaux confiés par le public qui représentent plus de dix fois les fonds propres des banques. Or, celui qui dépend de dizaines de milliers, voire de centaines de milliers de déposants doit absolument agir de façon à mériter la confiance, c'est-à-dire être sérieux et prudent et tenir compte des intérêts de tous les groupes économiques. Il ne faut pas oublier non plus que les banques, pendant une dizaine d'années, se sont spontanément imposées des restrictions, dans le cadre d'une coopération volontaire avec les autorités monétaires, pour aider à combattre le renchérissement. Par ailleurs, la concurrence très vive régnant dans la profession et l'existence de dispositions légales sévères réglementant l'activité bancaire, rendraient de toute façon impossible toute tentative d'hégémonie économique. Néanmoins, à l'intérieur des barrières de la loi, les banques doivent pouvoir agir libres de toute entrave et de toute tutelle, en raison même de leur rôle économique essentiel de centrales de paiements et de virements, de distributeurs de crédits et d'intermédiaires financiers. Dans un ordre économique libéral prétendant garantir un niveau de vie élevé à de larges couches de la population. Il est contradictoire de faire subir toutes sortes de contraintes au système bancaire, en particulier dans un pays qui, comme la Suisse, est dépourvu de richesses naturelles.

Sécurité et confiance

Les banques favorisent la formation de l'épargne et la constitution de fortunes, elles accordent des crédits d'exploitation, d'investissement et de construction, gèrent des fortunes, pratiquent toutes les opérations sur valeurs mobilières et, en tant qu'intermédiaires, permettent le déroulement d'un trafic de paiements et de virements sans chiffrent par milliards. Elles conseillent en outre les entreprises industrielles et commerciales,

sans pourtant — et ceci contrairement à la plupart des banques étrangères — prendre des participations qui leur donneraient le contrôle de sociétés extérieures à la branche. Ainsi, les « participations permanentes » figurant au bilan des trois principales grandes banques atteignent 1,6 milliard au total à fin 1972 (Union de Banques Suisses, Société de Banque Suisse, Crédit Suisse), soit 1 1/2 % à peine de la somme des trois bilans. Pour ce qui est des trois premières banques de la République fédérale d'Allemagne, la part correspondante est quatre fois plus élevée.

En fin de compte, les idées qu'on se fait sur la puissance économique et politique des grandes banques reposent en grande partie sur des malentendus et des préjugés. En regardant les choses objectivement, on voit que l'importance des banques dans notre économie ne se fonde pas sur une position de force, mais sur des prestations de services fournies pour le peuple et l'économie, sur un renom international, ainsi que sur la confiance qu'inspire un Etat de droit comme la Suisse.

UBS
Union de Banques Suisses

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Une partie de pétanque, ça fait plaisir !

Ainsi que nous l'avons signalé dans notre dernière édition, le troisième concours de pétanque organisé devant la station d'épuration de la Saunerie, à Colombier, et réservé aux campeurs du terrain de Paradis-plage, a connu un succès réjouissant. Quarante-six doublettes y ont participé et se sont partagé les quelque quatre mille francs de prix. Certaines parties ont été acharnées, et, comme on le voit sur notre photo, il faut parfois attendre que la dernière boule soit lancée avant de comptabiliser les points.

(Avipress - J.-P. Baillod)

+ LOUIS-GEORGES WEIBEL

Avec le décès, hier matin, de M. Louis-Georges Weibel, l'industriel horlogère suisse mais plus particulièrement la SSIH et la Fédération horlogère ont perdu un homme d'un gabarit peu commun. Né à Fleurier le 4 octobre 1907, le jeune homme venait de terminer son diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel lorsqu'il commença sa carrière, alors à peine âgé de vingt ans, en Grande-Bretagne, travaillant à la National Benzol Co. Ltd. Deux ans plus tard, M. Weibel quittait Londres pour l'Allemagne, mais sans pourtant abandonner l'industrie des hydrocarbures, à Bochum d'abord puis à Berlin et chaque fois pour le compte du Stick Stoss Syndikat.

En 1936, il revint en Suisse, fut mobilisé et gagna rapidement les rangs de Tisot, au Locle, entreprise dont il fut successivement fondé de pouvoir en 1943, directeur commercial en 1960 et, enfin, administrateur-délégué en 1969. Cette année-là, la SSIH modifia ses structures et comme tous les cadres supérieurs appelés à la direction générale, Louis-Georges Weibel abandonna le Locle pour Bienne, occupant jusqu'à hier le poste de directeur adjoint du « marketing ».

Alors qu'il se trouvait encore au Locle, M. Weibel avait été successivement membre puis président de l'Association des fabricants d'horlogerie, membre puis président de l'Association patronale horlogère marquant ainsi un attachement de plus de trente ans à la ville des Montagnes et à ses industries.

A l'échelon national, M. Louis-

Georges Weibel fut nommé, dès 1956, à l'assemblée des délégués de la Fédération horlogère suisse. Membre du comité central l'année suivante, puis du bureau en 1958, il fut nommé deuxième vice-président en 1966, puis premier vice-président en 1969 et occupait encore ce poste jusqu'à son décès.

M. Weibel a donné à Tisot, puis à la SSIH et à la FH le meilleur de lui-même. Rue d'Argent, il fut également membre puis président du Fonds de prévoyance FH et présida pareillement la délégation des traitements. Connaissant son souci permanent du contact avec les hommes, quels qu'ils fussent, on peut dire qu'il prit particulièrement à cœur toutes les charges qui lui furent confiées.

Louis-Georges Weibel détestait l'abs-trait. Il souhaitait que chaque décision à prendre le fût en tenant compte du moindre élément et dans cela, les aspects humains tenaient la première place. Chaque fois, il s'astreignait à remettre l'église au milieu du village, se méfiant des exagérations comme de la peste. Enfin, il mettait un point d'honneur à ce que tout marche bien, à ce que chaque rouage tourne avec un autre, sans grincements. Connaissant ses précieuses qualités, la SSIH lui avait confié il y a quelques mois de délicates missions à l'étranger. M. Weibel siégeait également à l'assemblée des délégués de la Chambre suisse de l'horlogerie et était membre suppléant du comité central.

On dira enfin que ce Neuchâtelois était profondément resté et que lorsqu'il fut nommé à Bienne, il y a quatre ans, il en éprouva quelque souci.

Très attaché à son canton, Louis-Georges Weibel le connaissait comme sa poche et rien de ce qui passait ici ne lui était étranger, même si ses nombreuses occupations l'emmenaient souvent loin d'Auvergnier où il avait élu domicile.

Les murs : nouveaux chantiers au Soliat

Commencé il y a deux ans, le mur du Soliat a presque 500 m de long. Il en manque quelques uns et une équipe de dix-huit volontaires de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature et du Service civil international s'en occupe durant cette semaine et la suivante. L'équipe termine le côté sud entre la Grand-Vy et la Baronne. Dans quelques jours sera entreprise la réfection d'un mur situé sur territoire vaudois.

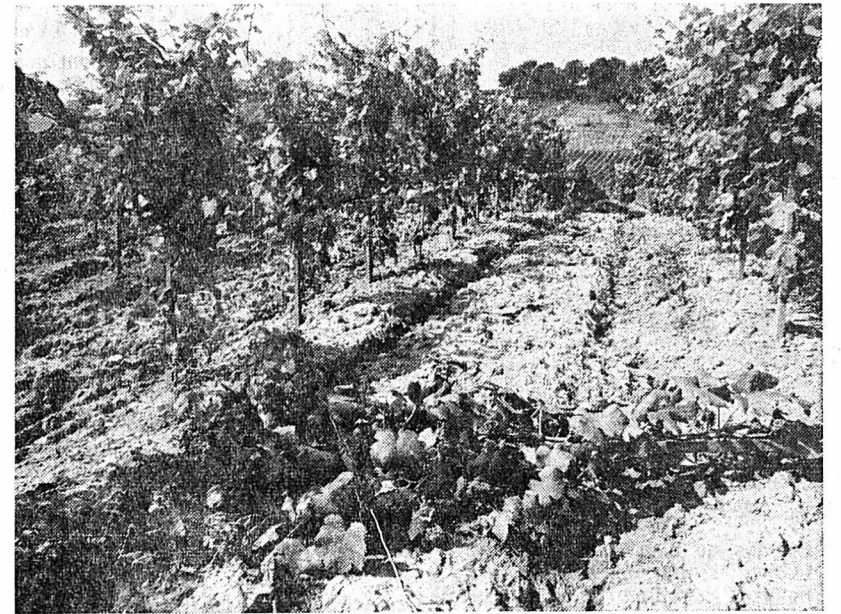
LIGNIÈRES Chauffeur de tracteur indélicat

Hier vers 12 h 30, M. G. C., domicilié à Lignières, faisait une manœuvre au volant de son tracteur agricole, sur le parc de l'hôtel de commune à Lignières. Au cours de cette manœuvre, son véhicule est entré en collision avec une voiture en stationnement et propriété de M. A. J., de la Neuveville. M. G. C. a quitté les lieux sans aviser le lésé. Il a été rejoint à son domicile.

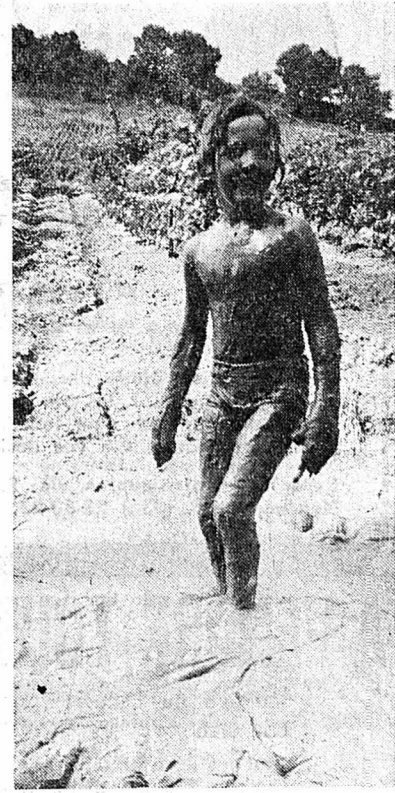
L'orage de pluie et de grêle du week-end n'a pas épargné les vignes de Cortaillod...

Samedi peu après 18 h, un orage d'une rare violence s'est abattu sur Cortaillod, provoquant des inondations dans les champs, les jardins, et les vignes. Ces dernières ont particulièrement souffert lors de l'écoulement de l'eau qui s'est frayée un chemin en ravinant en direction du lac.

Dans la zone de la Pointe-du-Grain, là où l'orage a été le plus violent, un torrent de boue a dévalé le coteau emportant avec lui des cep, ceux qui étaient probablement le moins bien enracinés - et cette masse a recouvert la route de la plage sur une distance de plus de 150 mètres, rendant la circulation



Certains cep ont été couchés par les rafales de vent.
(Avipress - J.-P. Baillod)



Au pied des vignes, dans un lac de boue, un bain original et peu fréquent.
(Avipress - J.-P. Baillod)

impossible. Les services publics ont été contraints de fermer la route à tout trafic, attendant hier pour dégager le passage avec l'aide d'un trax.

Pour les vigneron, la situation n'est pas catastrophique. Si l'eau a enlevé de fortes quantités de terre qu'il faudra remonter en bonne et due place, la grêle, elle, ne fut heureusement pas très dense et les dégâts qu'elle a provoqué ne dépasseront certainement pas 10 % selon les premières estimations.

Le propriétaire d'un des terrains touchés, M. Brunner, estime qu'il est tombé en l'espace d'une heure une quantité d'eau équivalente à 70 millimètres. Cet orage si soudain permet d'évoquer des situations qui furent semblables en 1967, 1963 et plus anciennement en 1951, mais n'est nullement comparable au désastre d'il y a six ans, où la grêle avait anéanti en l'espace de quelques minutes le travail d'un an des viticulteurs.

CULTURE BIOLOGIQUE
Si dans cette région, l'eau a raviné

si profondément, c'est en raison d'une culture biologique. En effet, dans certains parquets, les propriétaires préfèrent laisser pousser l'herbe, et retourner le terrain entre les plants de vignes au moment où la graine est mûre. Ainsi, les plantes enfouies sous la terre constituent un nouvel apport d'azote absolument naturel, un engrais parfait.

C'est justement cette opération de retournement de la terre — faite récemment — qui avait comme bien l'on pense ameubli la surface et qui a permis une ravine aussi importante. Si des désherbants et des engrais avaient été répartis sur la surface sans ce travail d'aération du sol, une croûte relativement dure aurait été formée, empêchant un peu cette érosion.

Il faudra une bonne semaine aux viticulteurs pour remettre en état le vignoble, un travail qui s'annonce exténuant sous un soleil de plomb, à un moment où, pratiquement les travaux de la vigne étaient terminés...

J.-C. R.

Hangar incendié au Landeron : un nouvel acte de malveillance ?

De notre correspondant :

Un incendie a de nouveau éclaté durant la nuit de dimanche à lundi au Landeron. Il était 2 h 35 lorsque les pompiers furent alertés. Moins d'un quart d'heure plus tard, l'équipe des premiers secours et le camion tonne-pompe s'attaquaient au brasier. Sous les ordres du capitaine Züttel, les immeubles proches de la rue de Nugerol furent immédiatement arrosés et les habitants

du quartier se sentirent tranquilisés, car des flammes géantes menaçaient les alentours. Les braises volaient à 50 m à la ronde dans un tourbillon inquiétant.

Si le hangar de bois appartenant à Mme Auberson ainsi que le matériel viticole et les divers objets qu'il abritait sont totalement détruits, un engin de culture est ressorti presque intact du sous-sol protégé par de grosses pierres. Les dégâts sont évalués à 20.000 francs.

La gendarmerie a ouvert une enquête, mais la cause du sinistre n'a pas encore

été déterminée. L'immeuble n'était pas pourvu d'installations électriques. Si l'on se souvient des nombreux cas similaires survenus au Landeron ces derniers mois, on comprend que la population craigne la malveillance et s'interroge. (Voir notre journal du 22 juillet). Notons que la nuit de dimanche à lundi était une nuit de pleine lune. Il s'agira désormais de redoubler de vigilance et de signaler immédiatement tout mouvement suspect pour mettre un terme à une série de sinistres qui engendrent l'anxiété dans la région.

Les fouilles archéologiques de Portalban : un intérêt chaque année renouvelé pour des dizaines d'écoliers

Depuis douze ans, le site archéologique de Portalban livre ses secrets régulièrement, chaque été apportant une nouvelle moisson d'objets très intéressants.

C'est en 1962 en effet que l'archéologue cantonale, Mlle Hannie Schwab, décida des fouilles dans la zone côtière de Portalban, à proximité du terrain de camping actuel. D'emblée, ce site se révéla favorable et d'innombrables objets furent tirés des couches successives qui ont été explorées.

Portalban est un site archéologique datant du néolithique moyen et final, la couche supérieure appartenant à l'âge du bronze final, mais dans certaines zones seulement. C'est dire l'intérêt de fouilles telles qu'elles sont entreprises.

LES ÉCOLIERS AU TRAVAIL

On le sait, les subsides qui sont accordés dans notre pays pour la recherche archéologique ne sont pas

sans limite. Aussi, pour pouvoir fouiller les régions intéressantes, les responsables n'ont-ils pas la possibilité financière d'engager des archéologues professionnels. A Portalban, Mlle Schwab a fait appel, avec une régularité parfaite, à des élèves et des étudiants intéressés par l'âge préhistorique. Et sous sa direction, avec l'aide de quelques ouvriers de la région, tout se déroule pour le mieux.

Chaque année, à la période des vacances scolaires, un nouveau chantier est ouvert, une couche nouvelle est explorée à fond et tous les objets, qui sont souvent de grande valeur documentaire (pas de valeur commerciale bien sûr) sont soigneusement nettoyés, triés, puis classés.

UNE AMPHORE

Les objets découverts consistent principalement en des fragments d'os taillés, des silex taillés également (des pointes de lance ou de flèche, des couteaux des

faucilles, etc.). Des poteries font partie du patrimoine de cette époque, comme des objets tels que des peignes en vannerie, dont certains sont parfaitement conservés, datant de plus de 5000 ans.

On a aussi retrouvé sur ce site lacustre des fragments d'une amphore et, cette année, de nouveaux débris viennent compléter cette pièce, que Mlle Schwab ne désespère pas reconstituer complètement un jour.

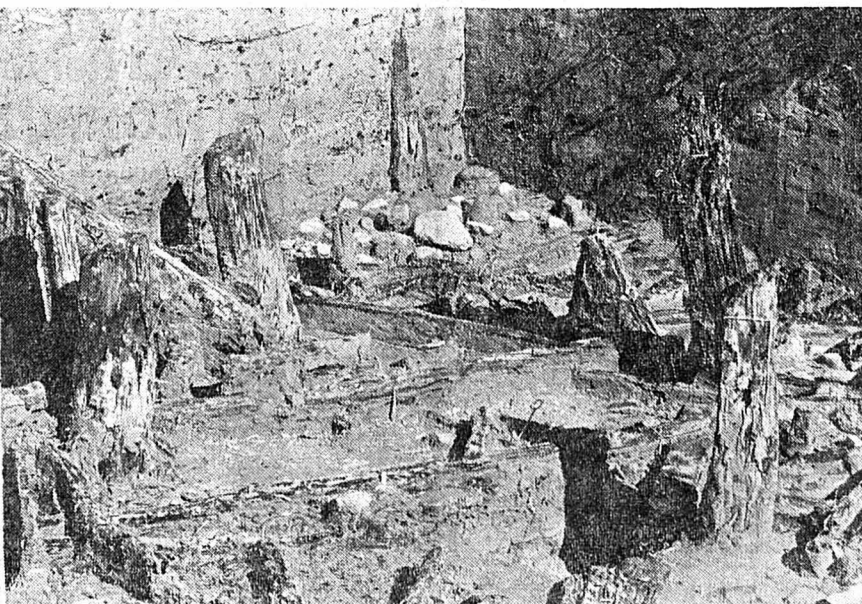
Les jeunes gens et jeune filles qui œuvrent sur ce chantier, encadrés par une équipe de tête bien au courant des techniques de recherches, ont un plaisir tout particulier à consacrer ainsi une grande partie de leurs vacances à un but intéressant. Il est plus enrichissant d'apprendre l'histoire des civilisations en fouillant soi-même le sol, en découvrant ainsi les méthodes de vie de nos ancêtres, que de compiler des ouvrages scientifiques, ou de suivre les cours d'un

instituteur. Le contact direct avec le sujet est combien plus passionnant, surtout lorsqu'on peut expliquer comment les objets ont été exécutés, pourquoi ils ont pu être conservés intacts jusqu'à nos jours. Cette expérience des petits écoliers sur le site lacustre de Portalban a chaque année été une réussite complète.

UN NOUVEL EMPLACEMENT

La zone fouillée cette année a été pratiquement complètement exploitée. Les travailleurs bénévoles ont mis les bouchées doubles, car la Municipalité de Delley sur le territoire de laquelle se trouve le site, a décidé d'agrandir le terrain de camping-caravaning qui a été créé il y a deux ans. Mais déjà un nouvel emplacement a été déterminé à proximité, si bien que l'an prochain, un nouveau camp de travail pourra être ouvert.

J.-C. R.



L'emplacement de la découverte d'un objet est noté avec précision. A droite, poutres et pilotis ayant formé une maison lacustre s'entrecroisent, mais ont néanmoins été très bien conservés. On est certain de pouvoir en dresser les plans détaillés et de reconstituer ainsi le mode d'habitat de nos ancêtres.

(Avipress - R. Charlet)

TOUR DE VILLE

Baigneurs, attention aux vols dans les piscines !

● ON signale que des vols ont été commis dans les vestiaires mis à disposition de la piscine de Serrières. Une même personne a même subi à deux reprises la « fouille ». On fera remarquer à ce « naïf » qu'il a la possibilité de mettre un cadenas au casier mis gratuitement à sa disposition ou de louer cet article auprès du garde-bain qui pour sa part décline toute responsabilité, et on le comprend.

On remarquera pourtant que le ou les auteurs de ces vols font preuve d'une audace peu commune car par ces temps caniculaires le « va-et-vient » est continu dans ces vestiaires.

LIP : léger durcissement des organisations syndicales

Plusieurs réunions se sont déroulées hier à l'usine Lip-Palente. Elles avaient toutes pour thème l'attitude à avoir à l'égard d'éventuelles négociations. C'est ainsi qu'au cours d'une assemblée générale, le matin, des discussions — parfois vigoureuses — ont abouti à un léger durcissement des organisations syndicales CGT-CFDT. En effet, certaines déclarations faites à la presse par des responsables syndicaux ont provoqué quelques remous chez les travailleurs de Lip, ces derniers trouvant ces déclarations trop « ouvertes » à des négociations.

A l'issue de cette assemblée, les responsables syndicaux ont réaffirmé la position qu'ils avaient fait connaître, dimanche soir, à savoir : «... L'essentiel pour nous est le contenu des propositions qui nous seront faites. Nous ne discuterons que sur la base des revendications qui sont les nôtres depuis le début de la lutte : pas de licenciement, pas de démantèlement de l'entreprise, maintien des avantages acquis, et paiement des salaires. »

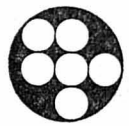
EMBAUCHE : CE N'EST PAS LE PEROU...
Dans l'après-midi s'est tenue une réunion du comité d'action Lip qui a affirmé

les mêmes positions que l'assemblée générale du matin quant à l'attitude à avoir face à des négociations. Ce comité d'action, qui sommeillait pratiquement depuis la mi-juillet, semble retrouver une certaine activité. C'est ainsi que ceux qui ont participé à la réunion demandent que le comité d'action soit présent à la table des négociations à côté des organisations syndicales.

D'autre part, certains bruits circulaient à Besançon faisant état de promesses d'embauche faites à plusieurs dizaines d'ouvriers de Lip par des employeurs de la région. Mais à la direction régionale de l'emploi, on n'a eu connaissance d'aucun accord de cette sorte. On signale simplement au service de l'emploi que la Chambre patronale de Besançon a demandé à ses adhérents d'avancer leur programme de recrutement, c'est-à-dire de faire connaître un peu plus tôt que prévu leurs désirs d'embauche.

Enfin, on a appris que le syndic, Me Jacquot, avait fait verser la paie du mois de juin aux cadres qui ne participent pas au mouvement et qui n'avaient donc pas bénéficié de la « paie sauvage » effectuée par les ouvriers.

AVIS OFFICIELS



CENTRE SCOLAIRE
SECONDAIRE
DE COLOMBIER
ET ENVIRONS
(Cescole)

ANNÉE SCOLAIRE
1973 - 1974

Inscriptions :

Seuls les élèves non encore inscrits se présenteront au secrétariat du Centre scolaire secondaire, de Colombier et environs (CESCOLE), le lundi 20 août 1973 à 9 h.

Entrée :

Tous les élèves entrant à Cescole se grouperont dans le préau ouvert, selon l'horaire suivant :

Mardi 21 août 1973, à 8 h 10

Classes de 1re classique, scientifique, moderne-préprofessionnelles et le développement supérieure.

Mardi 21 août 1973,
à 14 h 05

Classes de 2me classique, scientifique, moderne et pré-professionnelle.

Mercredi 22 août 1973,
à 7 h 45

Classes de 3me classique, scientifique, moderne, préprofessionnelle et 8me terminale (3me pré-professionnelle-pratique).

Mercredi 22 août 1973,
à 9 h 05

Classes de 4me classique, scientifique, moderne, préprofessionnelle et 9me terminale (4me pré-professionnelle-pratique).

— Les leçons commenceront selon l'horaire normal, le jeudi 23 août 1973.

— Chaque élève se procurera personnellement son premier abonnement de tram ou de bus auprès des compagnies TN et B.B.B. S.A. Il est possible d'acquiescer un abonnement scolaire annuel.

— Des séances d'information seront organisées à l'intention des parents. L'horaire de ces séances sera remis à chaque élève le jour de la rentrée.

— Le secrétariat est ouvert dès le lundi 6 août 1973, de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.

Le directeur

Ecole professionnelle
des arts et métiers
La Chaux-de-FondsAnnée scolaire
1973-1974

Début des cours :

lundi 20 août 1973

Les jeunes gens qui entrent en apprentissage doivent s'inscrire au secrétariat du Centre professionnel de l'Abelle, rue de la Paix 60, la Chaux-de-Fonds, tél. 23 10 66, dès lundi 13 août 1973.

Selon la loi fédérale sur la formation professionnelle, l'obligation de suivre l'enseignement s'applique à toute la durée de l'apprentissage, y compris le temps d'essai.



VILLE DE NEUCHÂTEL

ÉCOLE PRIMAIRE DE NEUCHÂTEL

Ouverture de l'année scolaire 1973-1974

L'ouverture de l'année scolaire est fixée au

lundi 20 août 1973

Les élèves se rendront dans la classe qui leur a été désignée, comme suit :

— Elèves de 1re année primaire, à 9 h 10

— Elèves de 2me, 3me, 4me, 5me années primaires, à 8 h 15

INSCRIPTIONS

Les parents d'élèves nouvellement domiciliés dans la circonscription communale sont invités à inscrire leurs enfants à la Direction des écoles, collège de la Promenade, durant la semaine du 13 au 17 août 1973 et au plus tard lundi 20 août 1973.

Neuchâtel, août 1973.

LA DIRECTION.

IMMEUBLES

A vendre

atelier-entrepôt

400 m², près de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à EZ 1896 au bureau du journal.

A vendre aux environs de Neuchâtel

ancienne ferme

transformée avec grand dégagement.

Adresser offres écrites à DY 1895 au bureau du journal.

A vendre à Hauterive

superbe villa-terrasse

comprenant 6 pièces, dont une très grande salle de séjour, 2 halls, 1 lingerie et 1 cuisine complètement aménagées, ainsi que 2 caves.

Surface habitable de 175 m². Une terrasse arborisée de 126 m² et un sous-sol aménageable. Nécessaire pour traiter : Fr. 170.000.—

S'adresser à Maurice Jeanrenaud, chemin des Cuarroz, 1807 Blonay. Tél. (021) 53 27 54.

Fr. 30.000.—

peuvent suffire pour être propriétaire d'un bel

appartement
de 3 pièces

dans un immeuble neuf, situé à YVERDON.
Pour visiter, téléphoner dès lundi au (024) 2 56 48.

A vendre, à Cortailod,

immeuble locatif

de 12 logements.
Construction 1970-1971.
Fonds propres nécessaires pour traiter : Fr. 477.000.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

TERRAIN

Particulier cherche à acheter entre 3000 et 5000 m² de terrain pour la construction d'une villa. Région ouest de Neuchâtel. Paiement comptant.

Faire offres sous chiffres LI 1919 au bureau du journal.

VILLE DE NEUCHÂTEL

ÉCOLE SECONDAIRE - Section préprofessionnelle

Ouverture de l'année scolaire 1973-1974

lundi 20 août 1973, à 8 h 15

pour les élèves de tous les niveaux.

INSCRIPTIONS

Les parents d'élèves nouvellement domiciliés dans la circonscription communale sont invités à inscrire leurs enfants à la Direction des écoles, collège de la Promenade, durant la semaine du 13 au 17 août 1973 et au plus tard lundi 20 août 1973.

Neuchâtel, août 1973.

LA DIRECTION.

Commune de Lignières
MISE EN SOUMISSION

Poste de

CANTONNIER-CONCIERGE

Entrée en fonction à convenir.
Traitement légal.

Tous les renseignements peuvent être obtenus au bureau communal, tél. 51 22 82.

Adresser offres écrites au Conseil communal.

LES BECUELS LE LANDERON
A VENDREAPPARTEMENTS RÉSIDENTIELS
DANS IMMEUBLE DE 12 LOGEMENTS

Situation calme et dominante. Vue Imprenable.
Nous offrons : tapis tendus, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, grande terrasse, deux ascenseurs.

Il reste :

**1 APPARTEMENT de 5 1/2 pièces (120 m² + terrasse)
à Fr. 215.000.—**

**Box dans garage collectif Fr. 13.000.—
ou garage individuel Fr. 15.000.—**

Entrée en jouissance : septembre 1973 - Financement assuré.
Pour traiter : S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiments, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Vous désirez construire,
acheter une villa
ou un appartement...

avant de vous décider
...consultez-nous !

Nous avons à l'étude plusieurs projets, dont un ensemble de quatre villas jumelées sur les Hauts de Saint-Blaise. Possibilité d'acquiescer directement une part de terrain et de choisir un aménagement intérieur, correspondant à vos désirs.

Renseignements auprès de S. Facchinetti S.A., Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel, tél. (038) 25 30 23.

A VENDRE TOUT DE SUITE

fabricue au Landeron, chemin Mol 11 a, en très bon état.

Environ 160 m² d'ateliers avec annexes.
Garage double, 5 x 6 m.
Surface du terrain 366 m².

Exacta S.A., rue du Stand 71 d, Bienne, tél. (032) 42 33 51.

A vendre, à CHEZ-LE-BART,
à 200 m du lac, splendide situation,

APPARTEMENTS

de 5 1/2 pièces, à partir de 170.000 fr.

S'adresser à :

Promotion Immobilière,
fiduciaire Seiler & Mayor.
Tél. (038) 24 70 52. Tél. (038) 24 59 59.

A remettre pour raison d'âge, petit

café de
campagne

avec chiffre d'affaires intéressant, canton de Vaud, région lac de Neuchâtel. Capital nécessaire pour traiter environ Fr. 150.000.—

Faire offres sous chiffres 06-T 920336, Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienne.

A LOUER

A louer, à l'est de Neuchâtel,

studio
dans les combles

avec poutres apparentes, cuisine agencée, tapis tendus, machine à laver le linge, ascenseur. Fr. 437.—, charges comprises. Libre tout de suite.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 26 76 72.

A LOUER AU LANDERON

dans Immeuble résidentiel de 12 logements en voie d'achèvement

1 APPARTEMENT

de 4 pièces, tout confort, grande cuisine entièrement équipée (machine à laver la vaisselle), 2 salles d'eau, tapis tendus, grande terrasse, grande cave. Salle de jeux pour enfants.

Vue Imprenable. Endroit calme.

Date d'entrée : 24-30 septembre 1973.

Loyer mensuel Fr. 700.—

Charges fixes Fr. 80.—

Box dans garage collectif Fr. 60.—

Pour visiter et traiter : S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiments, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

A louer pour le 24 septembre, à une seule personne, à Peseux, situation tranquille,

Studio
bien meublé

tapis tendu, laboratoire de cuisine, frigo, salle de bains, 332 fr., charges comprises. Place de parc à louer. Indiquer la profession et l'employeur.
Faire offres à la case postale 646, 2001 Neuchâtel.

CAP 2000

Centre d'achat de Peseux

Pour ouverture automne 1974, il reste à louer :

**1 magasin de 90 m² plus arrière
65 m² pour bureau**

**Appartements de 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 pièces
1 superbe attique**

S'adresser à : Fiducim S.A., Gestion Immobilière et commerciale, Grand-Rue 18, Peseux. Tél. (038) 31 54 44.

A louer, à Saint-Aubin (NE),

APPARTEMENT

de 2 pièces, tout confort, libre tout de suite ou pour date à convenir.

Faire offres sous chiffres 28-900209, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer, dans Immeuble en construction à Saint-Martin,

appartements
tout confort

pour le 1er novembre 1973. Loyer, charges comprises :

— 1 pièce Fr. 295.—
— 2 pièces Fr. 360.—
— 3 pièces Fr. 480.—
— 4 pièces Fr. 580.—

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A LOUER à Boudry

APPARTEMENTS NEUFS

tout confort.

Loyer mensuel sans charges :
2 1/2 pièces, 65 m² Fr. 455.—
3 1/2 pièces, 80 m² Fr. 495.—

Libres immédiatement ou pour date à convenir.

STUDIOS

à partir de Fr. 300.—, libres dès le 31 août 1973.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 59 59.

un toit sûr
à la Rentenanstalt
MONRUZY, NEUCHÂTEL

Situation agréable avec vue sur le lac et ensoleillement parfait, à proximité des transports publics.

A louer, dès l'automne 1973, rue de Champrévères 1,
magnifiques appartements

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.
3 pièces dès Fr. 665.—
4 pièces dès Fr. 770.—
5 pièces dès Fr. 920.—
6 pièces dès Fr. 1115.—

1 logement de 3 1/2 pièces en attique
1 logement de 6 1/2 pièces en attique

Ces prix s'entendent TOUT COMPRIS : chauffage, eau chaude, machine à laver le linge.

Garages souterrains Fr. 65.—

LOCATION : Fidimobil S.A.
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63

A louer, à Neuchâtel, locaux pour

BUREAUX

environ 120 m², rez-de-chaussée, avec chauffage général, près de la gare et du centre, disponibles 24 octobre.

Adresser offres sous chiffres 28-300444, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer à l'est de Neuchâtel

appartement

1 1/2 pièce, tout confort, cuisine agencée, tapis tendus, machine à laver le linge.
Fr. 420.—, sans charges.
Libre tout de suite.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

BEVAIX

A louer

beaux appartements

de 1, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, tout confort, dès fin septembre 1973.

S'adresser à : Gérance des Immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81 (Interne 454).

A louer, à Dombresson, pour le 1er octobre 1973,

appartement 2 1/2 pièces

Fr. 350.— charges comprises ; pour le 24 décembre 1973 (ou date à convenir),

appartement 4 pièces

Fr. 470.— charges comprises + garage Fr. 60.—
Adresser offres sous chiffres AX 1908 au bureau du journal.

Rue Louis-Favre
A louer pour le 1er octobre
2 logements de

2 CHAMBRES

dont une de 30 m², remis à neuf. Chauffage central et service d'eau chaude généraux. Tapis tendus.
S'adresser à : ETUDE WAVRE notaires.
Tél. 25 10 63.

A louer à

NEUCHÂTEL :
un appartement

de 4 1/2 pièces, tout confort, cuisine équipée, loyer 780 fr. plus charges, garage 60 fr., libre immédiatement

un appartement

de 3 pièces, tout confort, loyer 405 fr. plus charges, libre dès le 1er septembre 1973.

CORTAILLOD

un appartement

de 2 pièces, tout confort, loyer 330 fr. plus charges, libre dès le 1er septembre 1973.

S'adresser à P. Cretegnny & Cie, faubourg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

A louer, à Saint-Blaise,

appartement
de 4 pièces

tout confort, pour le 1er octobre 1973.

Ecrire à case postale 6, 2024 Saint-Aubin.

LE LANDERON

A louer pour le 24 septembre 1973 bel appartement de

4 chambres

cuisine agencée, tout confort. Loyer mensuel : Fr. 495.— charges comprises.

Place de parc : Fr. 15.—
S'adresser à l'Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer, à partir du 1er septembre 1973, à la route de Bâle 9, au Landeron,

appartement de 3 1/2 pièces

au 1er étage.

Loyer mensuel : Fr. 473.—, charges incluses.

S'adresser au concierge, tél. (038) 51 38 54, ou

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neugasse 17, Bern, Tel. 031 220255

(Lire la suite des annonces classées en page 6)

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du district

Le difficile métier d'arbitre...

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé lundi à Môtiers sous la présidence de M. Jean-François Béguin, juge suppléant, assisté de M. Gaston Sancey, greffier.
A.C., du Mont-de-Buttes, avait commandé des aliments pour le bétail à G.S., représentant. Il s'en fit livrer une partie avant terme. G.S. déposa les aliments devant le domicile de A.C. qui réclama le soldé et fit une nouvelle commande. Rencontrant A.C. à la Côte-aux-Fées, G.S. l'interpella mais A.C. le prit fort mal. La conciliation n'a pas abouti et A.C. a été jugé séance tenante, sur sa demande. Il ne contestait pas les injures. Il a été condamné pour injures et menace de 100 fr. d'amende et de 82 fr. 60 de frais, mais des dépens n'ont pas été accordés au mandataire du plaignant en vertu d'une jurisprudence du Tribunal fédéral. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans un an.

se sentant pas bien, R. VI. stoppa une nouvelle fois à la sortie ouest de Travers et se rendormit. Un automobiliste de Môtiers avisa la police qui fit passer à R. VI. les tests d'usage. L'analyse révéla une alcoolémie moyenne de 1,32‰. On reprochait aussi à R. VI. d'avoir garé sa voiture sur la chaussée, obligeant ceux qui voulaient le doubler à empiéter sur la ligne blanche. Son avocat a plaidé l'acquiescement et subsidiairement l'application d'une peine d'amende. Jugement à huitaine.

UN ENTREPOT MIS A SAC
Un commerçant de Fleurier, propriétaire d'un immeuble aux Verrières, a déposé dans un entrepôt de vieux gramophones, appareils de radio, disques et diverses autres antiquités. Le 23 mars, il constata que des objets d'une certaine valeur avaient disparu.

Plainte pénale déposée. Six cambrioleurs furent démasqués. Trois ressortent de l'autorité tutélaire et les trois autres, J.-M. F., des Verrières, R.G., de Neuchâtel, et J.-P. Z., de Couvet, ont été traduits devant le tribunal, le procureur ayant requis contre chacun trois mois de prison. Les vols ont commencé en été ou en automne 1972. Mais les trois prévenus affirment qu'ils ont pu entrer dans l'entrepôt sans rien fracturer, car les portes n'étaient pas verrouillées, ce que conteste formellement le plaignant qui a retrouvé un carreau cassé. Le plaignant pense que le butin représentait un montant de 4000 fr. et que des brocanteurs pourraient être derrière les voleurs. Il aimerait d'autre part savoir où sont passés les objets dérobés et qui ne lui ont pas été restitués.

Comme l'affaire présente plus d'un côté mystérieux, le tribunal a décidé de renvoyer le dossier au procureur pour complément d'enquête.

L'ARBITRE ET LE FOOTBALLEUR
Lors d'un match à Couvet entre l'Areuse et Fleurier 2b, divers incidents ont émaillé la partie. L'arbitre, A.S., de la Chaux-de-Fonds, a reçu dans le dos les deux pieds de G.P., de Fleurier, et fit rapport. L'ACNF

suspendit DP. pendant deux ans et infligea 150 fr. d'amende au club. L'arbitre porta plainte pour voies de faits et injures plaignant à laquelle D.P. répondit par une contre-plainte prétendant que A.S. l'avait traité de « sale Italien ». L'arbitre contestait cette accusation. Après avoir défini le rôle des arbitres et des joueurs sur un terrain de football, les sanctions pouvant les frapper dans le cadre de l'association, le président a tenté de mettre fin à ce conflit. Or, ni le directeur de jeu chaux-de-fonnier ni le joueur fleurisien n'ont souscrit aux conditions posées par la partie adverse, de sorte que les débats ont été renvoyés pour manque de preuves. G.D.

MÔTIERS

Mi-été au clos Grand-Jacques

(sp) La section môtisienne de la Société fédérale de gymnastique, à l'occasion de son centenaire, avait organisé l'an dernier une première fête de la mi-été qui connut un grand succès. Aussi va-t-elle récidiver les 17, 18 et 19 août en montant une grande cantine au clos Grand-Jacques, en bordure de l'admirable Grand-Rue, en face des Mascarons et du musée Rousseau.

L'Echo de Riaux à la radio

(sp) Dimanche après-midi, à l'enseigne de l'émission « La joie de jouer » du second programme de la radio romande, les auditeurs du Vallon et d'ailleurs ont entendu avec plaisir plusieurs morceaux interprétés par le club d'accordéon de Môtiers, « L'Echo de Riaux », ainsi appelé en raison de la combe de Riaux qui s'ouvre au sud de village et d'où descend la célèbre cascade décrite par Rousseau.

BUTTES

Bientôt les journées sportives du F.C. Buttes

(sp) Le F.C. Buttes tient brillamment sa place en quatrième ligue et est surtout une pépinière de jeunes d'où d'excellents éléments sont sortis, en particulier Daina, ex-joueur de Xamax, de Young Boys et du Lausanne-Sport. Ses traditionnelles journées sportives auront lieu cette année samedi et dimanche. Elles seront patronnées par notre journal. Au programme est prévu, samedi, une rencontre entre Buttes vétérans et Marins, et dimanche, Buttes I recevra les Ponts-de-Martel I. Le ballon du match principal est offert par la « FAN ».

COUVET

Toujours au carrefour du Cercle républicain

(sp) Depuis l'ouverture de la Pénétrante, on ne compte plus les collisions plus ou moins graves qui se sont produites au carrefour du Cercle républicain où ne convergent pas moins de cinq rues. Roulant sur la T10 en direction ouest au volant de sa voiture, M. E. M., de Couvet, a coupé la route à une automobile autrichienne circulant en sens inverse, alors qu'il tournait à gauche pour emprunter la Grand-Rue. Collision et dégâts.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collée : 20 h 30, La Garce et le truand (16 ans).
Môtiers, château : exposition de dessins d'enfants.
Môtiers, musée Rousseau : exposition photographique et iconographique.
Ornans, musée Courbet : ouvert.
Pontarlier, salon des Amnociades : ouvert.
Fleurier, le Rancho : bar-dancing, ouvert en soirée.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, tél. 61 10 37 ; des Verrières : banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds
CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Max et les ferrailleurs » (16 ans).
Eden : 18 h 30, « Les nouveaux rapports intimes dans les collèges de jeunes filles » (20 ans) ; 20 h 30, « Big Boss » (18 ans).
Plaza : 20 h 30, « Mourir d'aimer » (16 ans) ; Scala : 21 h, « Le clan des Siciliens » (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 2 h
Le Scotch : 21 h - 2 h
La Boule d'Or : 21 h - 2 h
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h
Domino : 21 h - 2 h
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes (mercredi et le week-end).
Musée des beaux-arts : les maîtres et les œuvres de l'Ecole d'art appliqué de la Chaux-de-Fonds.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, 108, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : les collections.
Château des Monts : Musée d'horlogerie et historique, les collections.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Jullien, tapisseries.
Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Après la fermeture d'une fabrique à la Côte-aux-Fées Arthur Juvet s'était mis à son compte pour occuper sa famille

De l'un de nos correspondants :
Le 6 juillet, veille des vacances horlogères, la fabrique de pivotes Arthur Juvet et Cie, à la Côte-aux-Fées, fermait définitivement ses portes en fonction des difficultés sans cesse croissantes qu'elle rencontrait sur le marché en face de la concurrence.
Cette entreprise familiale avait vu le jour en août 1916, voici donc 57 ans, dans des conditions qu'il est peut-être intéressant de rappeler au lendemain de sa disparition, et à une époque de concentration industrielle et d'anonymat économique. Jusqué en 1916, M. Arthur Juvet travailla, ainsi que son fils Justin, dans la manufacture Georges Piaget et Cie, horlogerie soignée à la Côte-aux-Fées. Tous deux, excellents ouvriers, s'étaient vu confier par leur patron de délicates opérations dans le secteur du pivotage. Au passage, soulignons que trois mobiles de la montre (la roue d'ancrage, la fourchette et le balancier) sont pourvus à leurs extrémités de pivots qui travaillent dans des trous de pierres fines destinés à en réduire au maximum l'usure par frottement ; un bon pivotage, qui consiste à amener le pivot très exactement au diamètre voulu, est un élément essentiel pour la marche parfaite d'un mouvement d'horlogerie.
Or donc, Arthur Juvet était passé maître dans le pivotage autant que dans l'art d'être père... Il n'avait pas moins de treize enfants ! Aussi, était-il placé devant l'alternative suivante : soit envoyer ses filles et ses garçons en place, soit créer sa propre affaire pour les occuper tous. Après s'être renseigné à gauche et à droite et surtout avoir beaucoup réfléchi en son âme et conscience, l'industriel Niquet opta pour la seconde solution. En pleine Première Guerre mondiale et non sans quitter avec regrets la manufacture Piaget, il ouvrit un modeste atelier familial sous la raison sociale « Arthur Juvet et Cie, fabrique de pivotes ancres soignées ». Il en devint le chef, alors que son fils Justin était son associé. Une année plus tard, cette prospère petite entreprise occupait déjà une vingtaine d'ouvriers.
En 1931, à la mort de son fondateur, M. Arthur Juvet, la maison devint une société anonyme avec trois administrateurs à sa tête, tous frères et sœur : M. Justin Juvet, président ; M. Georges Juvet, secrétaire ; Mlle Héloïse Juvet, caissière.
On déplorera d'autant plus la fermeture de cette fabrique si l'on se souvient que, pendant les vingt premières années de son existence, de 1916 à 1936, elle a payé à son personnel près d'un million de fr. de salaires. Dans une petite commune comme la Côte-aux-Fées, cela compte doublement !

Conservier souplesse et agilité, une nécessité pour le troisième âge

De notre correspondant régional :
La gymnastique du troisième âge n'est pas seulement devenue à la mode. C'est une nécessité biologique, un besoin pour se maintenir plus alerte de corps et d'esprit. Après quelques séances déjà, les participants ressentent les bienfaits des exercices. Les personnes « rouillées » améliorent ou recouvrent une certaine mobilité.
— Que les profanes se rassurent, dit Mlle Odette Bolle, institutrice aux Verrières, cette gymnastique n'est ni pénible, ni compliquée. Les exercices se font surtout tantôt debout, tantôt assis, et sont complétés par des respirations profondes qui assurent une meilleure circulation. De se croire assez souple et de se dispenser de ces simples exercices, cela est faux, comme aussi de se croire trop âgé pour commencer. On fait ce que l'on peut et on s'arrête quand on veut...
PLAISIR RETROUVÉ
Pratiquer la gymnastique du troisième âge, c'est avoir ensuite plus de plaisir à travailler dans son ménage si les doigts et les mains sont souples. On a aussi plus de plaisir si le pied est sûr et la nuque libre de tout mouvement pour scruter l'horizon. C'est pourquoi il est nécessaire de lutter contre l'ankylose de toutes les articulations, des doigts aux épaules, des pieds à la hanche.
— Des exercices de balle ou de ballon,

MONTAGNES

La kermesse de la Chaux-du-Milieu

(c) La kermesse de la Chaux-du-Milieu a vécu. Le temps, peu prometteur samedi, s'était finalement rangé du côté des organisateurs pour la journée de dimanche, assurant ainsi plein succès à la manifestation organisée par la Société de divertissement que préside M. Louis-Albert Brunner. Cette société, qui regroupe quelques membres de toutes les sociétés actives dans la commune, a mis sur pied la kermesse en s'assurant la collaboration d'une grande partie de la population.
Le bal du samedi soir, tout d'abord prévu en plein air, se déroula à la grande salle.
La journée du dimanche débuta par un film en plein air suivi du concert-apéritif offert par la fanfare locale. Un copieux déjeuner servi ensuite à la cour du collège déjeunier que chacun pouvait encore compléter au gré de sa fantaisie en s'approvisionnant dans un des nombreux stands précédés le tournoi humoristique de football. Cette manifestation mise sur pied par la Société de jeunesse vit s'affronter trois équipes qui sans toujours maîtriser parfaitement la technique du football surent, en revanche, faire se tordre de rire les nombreux spectateurs. Finalement le Cerneux-Péquinot remporta la coupe qui sera remise en jeu l'an prochain. Le jeune virtuose de l'accordéon Serge Broyet entraîna alors chacun jusqu'à la tombée de la nuit.

LA CHAUX-DE-FONDS

Chien écrasé

(c) Hier vers 11 h, au volant de sa voiture, M. R. P., domicilié à Lausanne, circulait sur la route de la Vue-des-Alpes en direction de la Chaux-de-Fonds. Parvenu au haut du Reymond, il a heurté avec sa machine le chien de M. R. G. de Serrières, qui s'était échappé. La malheureuse bête qui traversait la route au moment où survénait la voiture, fut tuée. Dégâts au véhicule.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (10 août)

Naissances : Gafner Nathalie-Charlotte, fille de Hans-Peter, mécanicien et d'Annelise-Charlotte, née Mathez ; Tisini Natacha, fille d'André-Marcel, agent de police, et de Fiorella-Enrica, née Kurth.
Promesses de mariage : Bolle, Bernard, mécanicien sur autos et Quinche, Cathy-Lucie ; Othenin-Girard, Olivier-Fernand, cantonnier, et Jacot, Monique-Andrée.
Mariages civils : Augsburger Philippe-Edmond, étudiant et Winkler, Eliane-Eva ; Zahnd, Willy-René, employé de laboratoire et Aeschlimann, Josiane-Renée ; Oberson, Marcel-Louis-Henri, agent de police et Sandoz, Marianne-Denise ; Francy, Paul-André, employé de commerce, et Gumy, Danielle-Marie ; Frauenfelder, Hans-Peter, droguiste et Maire, Eliane-Mireille.
Décès : Gutmann, née Sauter, Anna-Maria, née le 30 avril 1896, veuve de Georges.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Cercle républicain de Couvet a le pénible devoir d'annoncer le décès de **Monsieur Arnold SCHICK** membre honoraire.

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT
Nous cherchons **DESSINATEUR EN BATIMENT**
Tél. (038) 24 74 14.

URGENT
Nous cherchons **EMPLOYÉE DE BUREAU**
Tél. (038) 24 74 14.

URGENT
Nous cherchons **AIDES-MONTEURS**
Tél. (038) 24 74 14.

GALENICA S.A.
Produits pharmaceutiques en gros
cherche pour son service exploitation :
magasinier-préparateur ;
PERSONNEL FÉMININ
pour le service des commandes.
Travail propre, individuel, varié.
Prestations sociales intéressantes.
Faire offres à **GALENICA S.A.**,
case postale 229, 2002 Neuchâtel.
Tél. (308) 21 11 25.

BÉROCHE S.A.

Fabrique de décolletages

2025 CHEZ-LE-BART

Tél. (038) 55 15 76

Ouvrières contrôleuses

pour travaux propres et faciles.

Ouvriers manœuvres

pour différents travaux d'atelier.

Employé (e) de bureau

pour différents travaux de bureau et de comptabilité.

Aide de bureau

éventuellement à mi-temps.

Prestations sociales de 1^{er} ordre. Eventuellement logement à disposition.

Veillez nous adresser vos offres ou nous téléphoner (Interne 44 pour le personnel d'exploitation, Interne 14 pour le personnel d'administration).

Pour un plat « rapicolant »
Poivrons verts d'Italie
Tomates du pays, au prix du jour
Excellente :
Farce pour tomates
prête à servir
le kilo **1.-**
les 100 g **110**

OFFRE SPÉCIALE

MIGROS

A LOUER

A LOUER
Libre immédiatement, à Bevaix,

magnifique appartement de 4 pièces

séjour de 26 m², cuisine, W.-C. séparés, salle de bains, garage, dans petit immeuble locatif, construction neuve, belle situation.

S'adresser à J.-F. Merlot & Cie, rue W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

A louer, pour le 1er octobre 1973, **GARAGE** (collectif) situé à : Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel. Loyer mensuel : Fr. 63.—. S'adresser à : GÉRANCIA S.A., Léopold-Robert 102, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 54 33.

Dem. à louer
Dame seule à l'AVS cherche **appartement** 2 pièces. Prix modéré. Tél. (024) 2 63 18.

HAEFLIGER & KAESER S.A.**HK**

cherche à louer

entrepôts couverts de 1000 m² environ

Région Neuchâtel - Saint-Blaise - Entre-deux-Lacs. Achat pas exclu.

S'adresser à : rue du Seyon 6 - 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 21.

Importante entreprise de la région de Neuchâtel cherche

LOCAUX INDUSTRIELS de 300 m² environ

permettant l'implantation d'un atelier de petite mécanique, et situés de préférence à l'est de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres FY 1883 au bureau du journal.

ARCHITECTE

engagerait collaborateurs pour participer à la recherche et à la réalisation de projets intéressants, dans des domaines variés. Les architectes, techniciens et dessinateurs intéressés voudront bien téléphoner au (038) 24 06 07, ou écrire à Claude Rollier, architecte SIA-EPFL, place Pury 2, 2000 Neuchâtel.

USINE DE MÉCANIQUE du Val-de-Ruz cherche

un OUVRIER QUALIFIÉ

Place stable, bien rémunérée. Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres sous chiffres 940046 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

Nous cherchons

comptable

ou

employé de bureau

avec bonnes notions de comptabilité pour remplir le poste de responsable du bureau administratif, c'est-à-dire salaires, AVS, factures, caisse maladie, etc.

Situation intéressante pour personne de confiance, aimant les responsabilités et le travail indépendant. Entrée désirée le plus tôt possible.

Faire offres, avec curriculum vitae, à : Maison Jean VALLON S. A., fabrique de boîtes 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

HUGUENIN & FOLLETÈTE

FABRIQUE DE VERRES DE MONTRES

engage

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres en atelier. Formation assurée par nos soins. Bons salaires et avantages sociaux.

S'adresser à Huguenin & Folletète, Portes-Rouges 163. Tél. (038) 25 41 09 Neuchâtel

LEMO S. A., électrotechnique, route de Lausanne, 1110 Morges, cherche, pour compléter ses différents services :

2 RÉGLEURS

département reprise

1 MÉCANICIEN

département outillage et prototypes

Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres écrites au chef du personnel, ou téléphoner au No (021) 71 13 41.

Offres d'emplois

Nous cherchons **SCIEUR** ruban à grumes. Emploi stable bien rémunéré. Faire offres à : Scierie des Eplatures S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

On cherche : **sommelière** semaine de 5 jours ; date d'entrée à convenir ; un **garçon de cuisine** nourri, logé. Hôtel de la Couronne, Colombier. Tél. (038) 41 32 81. L'entrepôt de la papeterie Raymond, à Cornaux, cherche **une employée de bureau à temps partiel** Se présenter au bureau, ou téléphoner au 47 18 88.

Dans petite sympathique école d'équitation, à Zollikon, près de Zurich, on cherche, pour le 15 août 1973 ou date à convenir, un aimable

garde de chevaux

de confiance, travaillant indépendamment, absolument sérieux. Heures de congé réglées ; chambre avec salle de bains.

Pour tout renseignement : tél. (01) 65 41 06.

Couple sans enfants cherche

appartement de 3 ou 3 1/2 pièces

avec vue sur le lac, région de Neuchâtel, pour date à convenir. Adresser offres écrites à DI 1789 au bureau du journal.

Nous cherchons **ouvrières** pour travaux faciles. Bons gains. Se présenter à : **Fabrique de cartonnages** 17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel. Tél. (038) 25 32 81.

AU FRIAND

sous les Arcades, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 43 52, cherche

COLLABORATRICE

esprit vif, bilingue, s'intéressant à la diététique. Travail varié et bien rémunéré. Semaine de 5 jours. Si convenance, participation.

Les intéressées à ce poste sont priées de faire leurs offres manuscrites.

”

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

VENDEUSES

pour nos départements :

ART. FUMEURS**HORLOGERIE****SPORT****JOUETS****LINGERIE DAMES****ÉLECTRICITÉ**

Nous offrons :

Places stables et bien rémunérées. Bonne ambiance de travail, possibilités d'avancement. Avantages sociaux d'une grande maison, dont assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins
neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S. A.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FABRIQUE DE CADRANS

cherche pour son atelier de posage d'applique

UN RÉGLEUR

capable de s'occuper d'un groupe de 5 personnes.

Faire offres sous chiffres 87-167, Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Le **RESTAURANT DU REPOSOIR** à Neuchâtel

cherche une

SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate ou date à convenir. Service 8 h. Congé samedi et dimanche.

Tél. 25 91 98.

Pour travaux d'électromécanique, nous cherchons

MÉCANICIEN

Place stable et bien rémunérée. Avantages sociaux.

Faire offres ou s'adresser à : Fabrique de moteurs QUARTIER, 2015 Areuse. Tél. (038) 42 12 66.

Urgent STOPPANI, 2105 TRAVERS, cherche pour son département électronique, tél. 63 26 68, M. Tobler (dom. 63 26 35)

ÉLECTRONICIENS

connaissant la logique

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres et intéressants ; pour son département plastique Injecté, tél. 63 13 17, M. Krähnenbühl

OUVRIERS

pour travailler sur machines en équipes

1 OUVRIÈRE

pour divers travaux de montage, polissage, etc.

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter (usine Bachmann, Travers) ou téléphoner aux différents numéros indiqués.

PERRET & PICCI
meubles de style
1063 Villars (NE),

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

ÉBÉNISTES

Ambiance de travail agréable.

Déplacements assurés depuis la gare de Neuchâtel.

Tél. (038) 36 13 42.

Café neuchâtelois cherche

sommelière

(ou DÉBUTANTE). Travail agréable. Tél. (038) 31 66 98.

Fabrique

sort importantes séries mécanismes calendriers posages cadrans.

Faire offres sous chiffres P 28-950086 à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

MODE EN VEDETTE PRIX VEDETTE

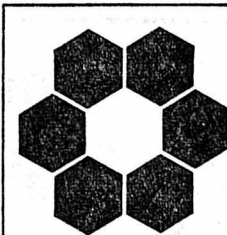
Blouson garçon, vernis crush. 2 poches. Brun, marine. 4-16 ans.

35.90

Jeans moleskine, 100% coton. 4-16 ans.

12.95

Manteau garçon parka-coat avec capuchon, coton/polyester. Doublure borg amovible. 2 poches et ceinture. Vert, brun, marine. 4-14 ans.

49.90

AU LOUVRE
La Nouveauté SA

La Radio-Télévision Suisse romande

cherche, pour son Studio de Radiodiffusion à Genève,

OPÉRATEUR (TRICE)

expérimenté (e), pour son département technique. Nationalité suisse. Date d'entrée à convenir.

Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au Département administratif, Studio de Radiodiffusion, 1211 Genève 8.

**GALENICA S.A.**

Produits pharmaceutiques en gros

cherche

CHAUFFEUR REMPLAÇANT

à plein temps. Permis A : âge idéal 30-35 ans. Horaires fixes. Prestations sociales modernes.

Faire offres à GALENICA S.A., case postale 229, 2002 Neuchâtel. Tél. (308) 21 11 25.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La scandaleuse « expérience » d'Evolène est terminée: la colonie a été fermée

De notre correspondant :

Lundi la nouvelle est devenue officielle : la colonie de vacances de Lanuz à Evolène a été fermée sur ordre du Centre protestant de Genève. Le scandale avait assez duré.

Une lettre écrite à été envoyée par l'Etat Valais aux responsables genevois à la suite du rapport communiqué par l'un des collaborateurs du service cantonal de la santé publique.

Le délégué de l'Etat à Evolène, M. André Vitali, de Chippis, n'a pas caché la lamentable impression que sa visite lui avait faite. « Le suis monté sur place avec le capitaine de gendarmerie de Vex, M. Marezo, nous dit M. Vitali. Nous avons pénétré dans les lieux par surprise, les responsables de la colonie étant absents. Vous ne pouvez pas vous faire une idée du désordre qui régnait dans les locaux. Les tables étaient renversées, les chaises étaient pêle-mêle. Des enfants de cinq ou six ans fumaient la cigarette, d'autres se traînaient au sol. Ça puait à la rinde. La vaisselle n'était pas lavée, le principe d'éducation voulant que les enfants qui avaient envie de manger se mettent eux-mêmes à faire la vaisselle. Une

partie des assiettes d'ailleurs étaient cassées et gisaient au sol. »

D'autres visiteurs ont raconté comment les enfants étaient à ce point laissés à eux-mêmes qu'ils pouvaient dormir ensemble, garçons et filles, tout nus à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit ou partir en promenade si telle était leur initiative. Une fillette devait dormir dans les toilettes, reléguée qu'elle était en ces lieux par ses camarades qui trouvaient qu'elle sentait trop mauvais.

Quelle ne fut pas la surprise des observateurs de l'Etat Valais de constater que leur rapport abandonné un instant sur un coin de table avait été barbouillé de confitures.

On sait d'autre part que l'un des gosses mal surveillé a fait une chute d'une trentaine de mètres lors d'une promenade et s'est cassé les deux jambes. Il est toujours à l'hôpital de Sion. Ses parents partis à l'étranger n'en savent pas grand-chose. Les responsables de la colonie agissant, on le sait, au nom de nouveaux principes ayant pour but de développer les potentialités cachées des enfants nous prétendaient, à la veille de la fermeture, que leurs « protégés » ne se plaignaient pas et qu'ils seraient encore tous là si les parents n'étaient pas venus les chercher.

A Evolène, on crie au scandale depuis quelques jours prétendant que ces gosses sont mal nourris, qu'ils se livrent entre eux dans leur nudité à toutes sortes de gestes et qu'ils vont quémander leur nourriture chez des voisins tenaillés qu'ils sont par la faim. Quoiqu'il en soit, cette « expérience » aux enfants pour favoriser leur « épanouissement », expérience qui devait durer jusqu'à 26 août, est maintenant close. Il était demandé 530 fr. aux parents par enfant mis dans cette étrange colonie.

L'affaire se poursuivra en justice.

« Nous avons été mal compris »

Quant aux responsables ils disent : Les parents et les journalistes nous ont bien plus mal compris que les enfants. Les gosses n'auraient demandé qu'à continuer l'expérience avec nous. Ils sont partis contre leur propre gré. L'expérience n'était pas

terminée. On aurait dû attendre nos conclusions. On prétend qu'on laissait faire aux enfants ce qu'ils voulaient. C'est faux. La base c'est que les enfants se prennent en charge eux-mêmes, s'organisent eux-mêmes, développent leur sens des responsabilités, leurs initiatives. Ça peut paraître du « laisser faire » mais ce n'est pas ça du tout. Les enfants nous ont toujours donné l'impression d'être contents de cette formule de colonie...

SUISSE ALÉMANIQUE

Chef de ventes indelicat arrêté à l'étranger

ZURICH (ATS). — Un chef de vente d'une grande entreprise zuricoise de montres et bijoux a été arrêté à Lisbonne pour abus de confiance. Il est actuellement retenu aux fins d'extradition. Les abus de confiance qu'on lui reproche portent sur une somme totale d'un million de francs environ.

Quand la cueillette des champignons est limitée

ANDEER, (ATS). — Les personnes qui cueilleront des champignons les lundi, mercredi et vendredi dans le district grison d'Hinterrein seront désormais passibles d'amendes pouvant s'élever jusqu'à 500 francs. C'est ce que stipule de nouveaux règlements adoptés par les communes du district. Seules exceptions : les communes de Zillis, Sufers et Hinterrein. En outre, les communes d'Avers, de Splügen et de Lohn ont totalement interdit la cueillette des champignons sur leur territoire. Il a fallu recourir à de telles mesures, du fait que les ramasseurs de champignons, surtout en provenance d'Italie, s'adonnaient à un véritable pillage de ces végétaux, dans un but commercial.

Le bureau de surveillance des prix dresse un premier bilan après six mois d'activité

BERNE (ATS). — Il y a maintenant plus d'une demi-année que la surveillance des prix est entrée en activité. L'arrêté fédéral urgent à ce sujet porte la date du 20 décembre 1972, et c'est le 10 janvier de cette année que le Conseil fédéral a mis en vigueur l'ordonnance d'exécution correspondante. L'opinion publique avait été informée le 3 janvier déjà de la nomination du conseiller national Schürmann en qualité de préposé à la surveillance, de la création d'un groupe d'état-major pour la lutte contre la surchauffe, ainsi que d'une commission consultative pour la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. C'est le 11 janvier qu'a débuté à proprement parler la surveillance des prix, avec l'ouverture au public du bureau du préposé.

PLUS DE 6000 DEMANDES

Le « mur des lamentations », qui ne représente plus qu'une petite partie du travail de surveillance des prix, a reçu, au cours des six premiers mois de son existence, du 11 janvier au 13 juillet, 6087 demandes de la part du public. 1842 de ces demandes ont été adressées par téléphone et 4245 par lettres. Le bureau réservé aux interventions du public n'a en outre pas moins de fonctionnaires comme précédemment (tél. (031) 61 36 77).

L'arrêté sur la surveillance impose au préposé, lorsque l'on constate une augmentation extraordinaire des prix de certaines marchandises ou de certains services, d'avis des entretiens avec les milieux visés dans le but de les faire renoncer, par un arrangement, à ces hausses, avant de prendre d'autres mesures. Le premier entretien de ce genre a eu lieu le 29 janvier, et il y en a eu au total 80 jusqu'à la fin de juillet.

Les conversations régulières avec divers groupes économiques, en vue de l'étude du développement des prix, ne sont pas comprises dans ce total, de même que les discussions avec d'autres autorités fédérales, cantonales ou communales. Dans plus de 600 cas, le bureau du préposé a été amené à demander, par écrit ou par l'intermédiaire d'organes de police, des explications ou des informations au sujet de hausses de prix. Dans de nombreux cas, les arrangements prévus dans l'arrêté fédéral ont pu être réalisés, ce qui a permis d'éviter des hausses déjà appliquées ou prévues.

Des décisions imposant la suppression d'augmentations de prix non justifiées ont été adoptées en date du 1er juin contre diverses entreprises de la branche des carburants et le 2 août à l'encontre de trois sections de la Fédération suisse des cafés, restaurateurs et hôteliers. Le tribunal fédéral n'a pas admis que les recours contre ces décisions aient un effet suspensif, de telle sorte que les prix sont maintenus au niveau antérieur jusqu'à l'entrée en vigueur de la décision définitive à propos des recours.

PRINCIPAUX SUCCES

Grâce à l'emploi de l'ensemble des moyens dont dispose la Confédération pour influencer la formation des prix, le niveau des prix des produits agricoles, des produits pharmaceutiques et des prestations des services publics ont pu être stabilisés. De même, la surveillance des prix s'est opposée avec succès contre la hausse des taxes hypothécaires, ce qui a permis d'empêcher une augmentation générale des loyers et des prix de terrain. En outre, il a été possible de répercuter sur les consommateurs des baisses de prix enregistrées sur certains produits importés, du fait de modifications des cours des changes ou d'abaissements de droits de douane.

L'ordonnance sur l'affichage des prix de détail du 12 juin, qui doit faciliter des achats rationnels et faits en toute connaissance de cause par les consommateurs, selon les données recueillies par le service d'information « lutte contre la surchauffe », est déjà appliquée pratiquement dans une mesure réjouissante.

SALAIRES ET BÉNÉFICES

Le 27 juillet, le préposé a rendu publiques ses directives concernant l'appréciation des hausses de prix, valables provisoirement pour la période 1973-74. Ces directives contiennent également divers principes concernant la possibilité de reporter des hausses de salaires sur les prix, ainsi que sur le caractère admissible ou non des augmentations de bénéfices des entreprises, ce qui permet de mieux rattacher à la lutte contre le renchérissement, le développement des salaires et des bénéfices à côté de celui des prix.

Le considérable renchérissement des importations, portant surtout sur les matières

premières, mais aussi sur diverses catégories de produits finis, n'a facilité en aucune manière la tâche de la surveillance des prix. Il est apparu d'autre part que les principales mesures du train de dispositions conjoncturelles de la fin de 1972 en particulier les arrêtés sur le crédit et la construction — n'exercent leurs effets qu'avec un certain retard dans le temps. On observe sans difficulté — comme le constate le bureau du préposé — que la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices a obtenu en une demi-année avec ces dispositions.

Plâtriers-peintres : plus de recommandations générales des prix

BERNE, (ATS). — Le service d'information « Lutte contre la surchauffe » communique :

En vertu du contrat collectif de travail mis en vigueur le 1er janvier de cette année, l'Association suisse des maîtres plâtriers-peintres a communiqué à ses membres le 21 décembre 1972 — donc avant la publication de l'arrêté fédéral (29 décembre 1972) — que les augmentations de prix étaient de l'ordre de 12 ou de 13 %. Ces hausses sont motivées principalement par la progression des charges salariales.

Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices considère que de telles recommandations en matière de prix sont des cartels, qu'elles émanent d'associations suisses, cantonales ou locales. A son avis, ces recommandations sont en principe illicites en application de la surveillance des prix parce qu'elles ne tiennent pas assez compte des structures des entreprises et des conditions de concurrence à l'égard des frais d'exploitation et du poste « risques et gain ». Le préposé estime que, dans bien des cas, les hausses des salaires ne peuvent être simplement reportées sur les prix d'une manière uniforme.

A la suite de son entretien avec le préposé, l'Association suisse des maîtres plâtriers-peintres se déclare disposée à modifier son communiqué dans ce sens que les frais d'exploitation seront calculés en fonction de la situation particulière de chaque entreprise.

Le ravisseur de M. Tchombé sera extradé en Espagne

LAUSANNE, (ATS). — Le Tribunal fédéral a décidé par six voix contre une de lever l'opposition faite par Francis Bodenan, le ravisseur de l'ancien premier ministre du Katanga, M. Moïse Tchombé, contre la demande d'extradition faite par l'Espagne. L'extradition pourra donc avoir lieu dans le but de permettre que le coup, par lequel Bodenan avait détourné, le 30 juin 1967, l'avion, dans lequel Moïse Tchombé avait pris place vers l'Algérie, soit jugé par la justice espagnole, compétente en l'espèce parce que le détournement avait eu lieu sur territoire espagnol.

La contrainte exercée par le ravisseur, Bodenan, qui avait réussi à s'infiltrer parmi le personnel employé par M. Tchombé dans son asile espagnol, avait bel et bien un arrière-plan politique. Celui-ci consistait dans l'effort de mater une révolte dirigée contre le président de la République du Zaïre (ex-Congo belge), le général Mobutu. Mais cet aspect politique de l'affaire est sans importance pour les juges espagnols.

L'extradition a donc été autorisée par le Tribunal fédéral dans le sens d'une contribution à la lutte contre la piraterie aérienne internationale, contribution basée sur le droit commun.

Francis Bodenan, ressortissant français, avait été arrêté le 2 décembre 1969, après qu'un mandat d'arrêt international avait été lancé contre lui. C'est au mois de janvier 1970 que les autorités espagnoles avaient présenté une demande d'extradition de Francis Bodenan.

RAVISSEUR INTROUVABLE

Le ravisseur de M. Moïse Tchombé, cependant, semble avoir disparu. La police genevoise chargée de l'enquête par le Tribunal fédéral de mettre M. Bodenan en état d'arrestation, n'a pas été en mesure de le trouver.

Libéré sous caution de 30.000 fr., Francis Bodenan doit, conformément aux conditions fixées, se présenter chaque semaine (le mardi) à la police genevoise. S'il ne réapparaît pas demain, il perdra sa caution.

SUITE Protection civile

Si, en temps de paix les abris sont utilisés comme caves, garages, etc., ce qui ne permet pas d'y organiser des exercices, ils doivent être maintenus en état de servir par les propriétaires. L'entretien du matériel et des installations incombe aux communes qui, avec les cantons, ont la responsabilité de l'instruction en vue de l'occupation des abris et de l'utilisation du matériel. L'Office fédéral et les offices cantonaux de la protection civile organisent réguliè-

ment des cours en vue de former des spécialistes pour l'entretien du matériel. Ils procèdent également à des contrôles périodiques.

Il semble donc que, du côté administratif, on ait pris toutes les mesures que pourraient exiger les circonstances. Toutefois, ce n'est pas dans les « bureaux » que l'on peut créer le climat psychologique qui doit rester le meilleur garant d'une protection civile efficace. J. P.

Comment est calculé le pouvoir d'achat

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a précisé hier dans sa réponse à une question du conseiller national Marthaler (UDC-BE), les indicateurs économiques utilisés pour déterminer l'évolution du pouvoir d'achat. L'indice suisse des prix à la consommation repose essentiellement sur l'évolution des prix des biens et services qui jouent un rôle important dans la consommation des personnes salariées. A lui seul, cet indice ne suffit pas à donner une image de la situation économique de la population.

La statistique suisse des salaires repose surtout sur l'enquête effectuée chaque année en octobre sur les salaires d'environ 13 millions de travailleurs occupés dans quelque 54.000 entreprises. Aménagée selon une nouvelle conception il y a peu de temps, une autre statistique basée sur les salaires versés aux ouvriers victimes d'accidents dans les entreprises soumises à la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents, fournira des indications trimestrielles. Dressée d'après les dossiers relatifs à environ 200.000 annonces d'accidents par an, cette statistique des salaires est l'une des mieux fondées parmi les statistiques sociales de la Suisse et soutient aussi la comparaison avec ce qui se fait dans les autres pays. Enfin, l'association de l'indice des salaires à celui des prix à la consommation, association suggérée dans la petite question de M. Marthaler, relève encore le pouvoir d'achat, vise à déterminer le pouvoir d'achat. Cette méthode est adoptée depuis des décennies.

Par ailleurs, différentes questions ont retenu l'attention du Conseil fédéral. Celui-ci s'est déclaré favorable à l'aménagement de la piste B de 800 à 1100 m de longueur

de l'aéroport de Genève-Cointrin. D'autre part, le département de l'intérieur a alloué des subventions pour l'installation d'épuration des eaux pour un montant de 2,23 millions de francs aux cantons de Berne, Soleure, Bâle-Campagne, Grisons et Argovie.

Le Conseil fédéral a également souligné que la qualification des travailleurs étrangers qui viennent pour la première fois en Suisse constituait un critère important pour leur recrutement selon la nouvelle réglementation. Le Conseil fédéral a précisé que plusieurs membres de la commission chargée d'étudier la question des versements compensatoires à l'égard des représentants bel et bien les petits paysans. De plus, malgré un certain retard enregistré sur le programme prévu, l'inventaire des paysages et beautés naturelles d'importance nationale, paraîtra sous peu. Le Conseil fédéral a reconnu que les calorimètres qui permettent de facturer l'énergie calorifique fournie à l'utilisateur n'étaient soumis à aucun contrôle. Mais bon ordre sera bientôt mis à cette lacune.

Le Conseil fédéral se fera représenter aux cérémonies de mercredi à Assomption, à l'occasion du renouvellement du mandat du président de la République du Paraguay, M. Alfredo Stroessner. C'est M. Robert Campiche, ambassadeur de Suisse en Uruguay et au Paraguay qui représentera notre pays. Enfin, détail amusant, Oswald et Nidwald continueront d'être appelés « Unterwald-le-Bas » et « Unterwald-le-Haut », pour respecter la constitution !

Loterie à numéros : un gagnant avec 6 numéros

BERNE (ATS). — La liste des gagnants du 31me tirage de la Loterie suisse à numéros du 11 août 1973 est la suivante :

1 gagnant avec 6 numéros : 361.385 fr. 95.
2 gagnants avec 5 numéros + le No. complémentaire 50.000 fr. chacun.
188 gagnants avec 5 numéros : 1922 fr. 25 chacun.
8419 gagnants avec 4 numéros : 42 fr. 90 chacun.
116.276 gagnants avec 3 numéros : 4 francs chacun.
Sans garantir.

JURA

APRÈS LES INCIDENTS DU MARCHÉ-CONCOURS DE SAIGNELÉGIER La première stupeur passée, le Jura s'interroge sur l'avenir de la Fête du cheval franc-montagnard

De notre correspondant :

Au lendemain du Marché-concours — et jour de foire — les conversations roulaient évidemment à Saignelégier autour des incidents survenus durant le banquet officiel, incidents qui empêchèrent M. E. Jaberg, président du gouvernement bernois, de prononcer son allocution. M. Jaberg se proposait de féliciter les pionniers du Marché-concours de leur travail opiniâtre et infatigable et de dire un merci reconnaissant « aux organisateurs de cette belle manifestation, à nouveau en tous points réussie... ». Il ignorait évidemment, au moment où il préparait son discours, ce qui se tramait minutieusement, non contre lui personnellement, mais contre ce qu'il représentait à Saignelégier. M. Jaberg pensait encore louer le cheval des Franches-Montagnes et, sur un plan général, regretter que le cheval n'ait pas perdu du terrain dans l'armée seulement, mais aussi dans l'agriculture. Comme le délégué du Conseil fédéral, M. Jaberg pensait faire allusion aux possibilités insoupçonnées qui devraient s'ouvrir à l'équitation, donc aux Franches-Montagnes, région où le sport équestre peut trouver des conditions d'existence plus favorables que partout ailleurs. Ajoutons que le discours de M. Jaberg ne contenait aucune allusion politique au problème jurassien.

REACTIONS

Hier donc à Saignelégier, les commentaires marchaient bon train. Ils allaient de la désapprobation catégorique aux restrictions, en passant aussi par l'approbation. Ce sont en somme de vieilles discussions qui refont surface : Qui doit-on inviter au Marché-concours, à qui faut-il donner la parole ? C'est un sujet qui préoccupe les Francs-Montagnards, et en premier lieu les organisateurs, depuis très longtemps.

Pour l'instant, l'incident est enregistré, mais non oublié. On parle d'une plainte et d'éventuelles démissions au sein de l'équipe directrice du Marché-concours. On citait dimanche soir les noms du président, du secrétaire-général et du

caissier. Mais il est probable que le temps permettra une vue plus réaliste de l'événement et des suites à lui donner.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE JURASSIENNE

Des deux grands quotidiens jurassiens, seul le « Pays » de Porrentruy joint au compte rendu des faits, quelques commentaires rédactionnels. M. Jean Wilhelm, conseiller national et directeur de ce journal, écrit en effet, sous le titre : « Regrettable, mais inéluctable... » : « Nous étions hier parmi la cohorte officielle en la vaste halle-cantine du Marché-concours et, sans rien savoir au préalable, nous avons été surpris, comme chacun, par l'intervention éclair du Béliér. Des précautions avaient pourtant été prises puisque maints policiers en civil patronnaient les bouts de table, mais elles s'avèrent vaines puisque rien ne put contrecarrer les manifestants qui eurent la chance de ne pas provoquer finalement d'incendie général ou de lésions corporelles graves.

» Oui, nous ne savions rien mais, le temps des réactions passé, nous n'avons pas été surpris du fait outre mesure puisque la question jurassienne, indépendante en soi de la Fête du cheval franc-montagnard, a pris une tournure fort grave et inquiétante ces derniers mois, et cela au gré d'un gouvernement bernois empêtré plus que jamais dans son impérialisme, tandis que dans le Jura la jeunesse s'impatriante toujours plus devant les lenteurs et les faux prétextes invoqués de toutes parts... Dès lors, comment s'étonner ? Et comment un président du gouvernement bernois normalement constitué aurait-il pu ne pas prévoir une réaction d'un tel genre ? Bien plus, pourquoi l'intéressé n'a-t-il pas senti d'avance combien le terrain était brûlant et n'en a-t-il pas tiré les conclusions y relatives, soit en faisant front cavalièrement, soit en refusant pas l'obstacle, plutôt que de se réfugier dans une fuite discutable, soit en faisant preuve délibérée d'abstention ?

» Cet incident, poursuit le conseiller national Jean Wilhelm, est éminem-



M. Jaberg, président du gouvernement bernois, à la tribune officielle, alors que les bombes fumigènes éclatent de toutes parts autour de lui. (Avipress - Bévi)

ment regrettable en soi, mais il s'inscrit dans la trop longue suite de heurts et de conflits qui ont marqué les relations entre Berne et le Jura. Il démontre une fois de plus l'urgence d'une désentrêtement politique structurelle d'une tout autre dimension que celle, dérisoire, qui fera l'objet de la machinerie parlementaire bernoise ces prochains mois... »

Quant au « Démocrate » de Delémont il se contente de relater les incidents et écrit : « Cette année, pour la 70me édition, toutes les conditions étaient réunies pour que la grande Fête du cheval soit une réussite complète. Malheureusement, de très graves incidents provoqués par le groupe Béliér ne l'ont pas permis. Mais ce qui est plus grave, beaucoup plus grave encore, c'est que cet acte va probablement mettre en cause l'existence même de cette fête folklorique unique... »

QUAND LES DRAGONS CONTESTENT...

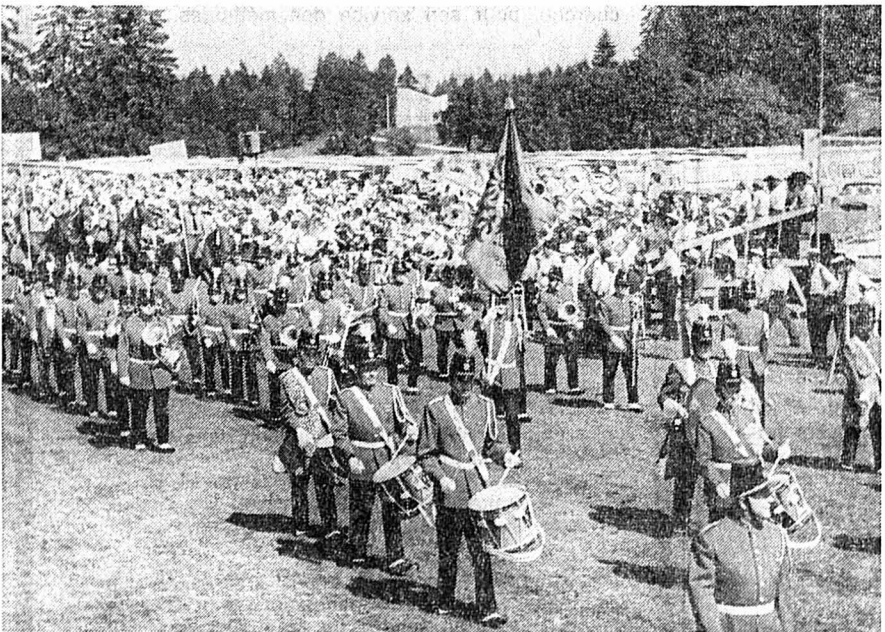
Indépendamment de l'incident que l'on sait, une contestation, assez souriante il est vrai, s'était installée dimanche dans le cortège, lors du second passage du

L'UDC bernois demande de la fermeté

Suivant « attentivement » l'activité des milieux séparatistes du Jura bernois, le parti de l'Union démocratique du centre (UDC) du canton de Berne demande aux autorités fédérales et cantonales de faire poursuivre « logiquement et fermement » tous les délits de droit qui ont été commis.

Dans un communiqué publié lundi à Berne, l'UDC du canton de Berne déclare notamment : « L'UDC du canton de Berne, à la suite de nombreux contacts avec tous les milieux de la population, est sûr de représenter l'opinion qui prédomine nettement dans le public du canton en demandant aux autorités fédérales et cantonales de faire poursuivre logiquement et fermement tous les délits de droit. Dans le domaine politique, elle s'engage de manière déterminée à faire accélérer les démarches vers le plébiscite dans le but de déterminer clairement la réelle volonté de la population jurassienne. » (ATS)

JURA



La « Musique militaire » de Neuchâtel défilant lors du cortège de dimanche. (Avipress - Bévi)

OFFRES D'EMPLOIS

Pour date à convenir, on demande

SERVEUSE
Libre tous les soirs et le dimanche.
S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, tél. (038) 25 10 92.

MOKA BAR
Concert 4, tél. (038) 25 54 24, cherche

SERVEUSE
Entrée : date à convenir.

Hôtel des XIII-Cantons, Peseux, cherche :

**sommelière
barmaid
aide de ménage**

pour le 1er septembre.
Tél. 31 55 98.

Fabrique d'horlogerie en plein essor, jeune et dynamique, engage tout de suite, ou pour date à convenir,

personnel féminin

pour travaux fins et soignés. Atelier seulement.

Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

LE RESTAURANT LE JURA
Neuchâtel, engagerait

EMPLOYÉE
pour le buffet.
Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 10.

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée à convenir :

**GARÇON ou fille d'office
femme de chambre**

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

GARDE

Quelle gentille dame, habitant Cortailod, quartier chemin des Polonais ou aux environs, garderait un enfant entre les heures d'école ?

Tél. 42 25 45, après 18 heures.

Fiduciaire de la place cherche pour date à convenir

**une employée
comptable**

à la demi-journée.

Adresser offres écrites à AT 1884 au bureau du journal.

CRÉDIT JUSQU'À **Fr. 10 000.-**
SANS CAUTION
POUR **MEUBLER** VOTRE **APPARTEMENT**

**NOS PRIX PAR
MENSUALITÉS
à peine
croyables**

INTÉRÊTS COMPRIS PAS DE SUPPLÉMENT

NOS CRÉDITS SONT DE 30 MOIS
sans réserve de propriété sur demande, avec suspension de versement en cas de maladie - accidents - service militaire (sel. disp. jointes au contrat).

Tous nos mobiliers sont livrés au 30 % de leur valeur au comptant — franco installés en votre appartement avec garantie — notre service de « crédit tous meubles » fera votre plan d'amortissement pour le solde — pour tout achat, vos frais de déplacement seront remboursés.

**DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS ANCIENS
MEUBLES**

nous les reprenons au meilleur prix et en paiement partiel sur votre nouvel achat.

**NOTRE ASSURANCE CRÉDIT GRATUITE VOUS
PROTÈGE VOUS ET VOTRE FAMILLE**
en annulant tout paiement du solde de votre contrat en cas d'invalidité totale ou de décès (sel. disp. jointes au contrat).

**AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET
NOTRE CADEAU**

LA CUISINE GRATUITE

VISITEZ

notre cité merveilleuse du meuble

**7 ÉTAGES - 22 VITRINES
7000 m² DE CHOIX**

ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., ou à tout autre moment de votre choix, mais seulement sur rendez-vous, tél. (029) 2 66 66.

SALLE A MANGER complète 6 pièces
dès Fr. 785.- ; à crédit Fr. 890.-, acpte Fr. 236.-

22.-

SALON avec canapé-lit
dès Fr. 795.- ; à crédit Fr. 900.-, acpte Fr. 240.-

22.-

STUDIO-COLOR, 5 pièces
dès Fr. 1225.- ; à crédit Fr. 1385.-, acpte Fr. 395.-

33.-

CHAMBRE A COUCHER
dès Fr. 1285.- ; à crédit Fr. 1445.-, acpte Fr. 395.-

35.-

SALON TRANSFORMABLE sur roulettes
dès Fr. 1425.- ; à crédit Fr. 1600.-, acpte Fr. 430.-

39.-

PAROI-BIBLIOTHÈQUE 250 cm., noyer ou palissandre
dès Fr. 1635.- ; à crédit Fr. 1845.-, acpte Fr. 495.-

45.-

CHAMBRE A COUCHER arm. haute, palissandre
dès Fr. 1885.- ; à crédit Fr. 2130.-, acpte Fr. 570.-

52.-

SALON TV fauteuil relax
dès Fr. 1995.- ; à crédit Fr. 2240.-, acpte Fr. 620.-

54.-

SALLE A MANGER teak ou palissandre
dès Fr. 2015.- ; à crédit Fr. 2260.-, acpte Fr. 610.-

55.-

CHAMBRE A COUCHER Regency
dès Fr. 2335.- ; à crédit Fr. 2633.-, acpte Fr. 715.-

64.-

SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p.
dès Fr. 2765.- ; à crédit Fr. 3115.-, acpte Fr. 835.-

76.-

PAROI-ÉLÉMENTS 4 m., avec lit mural 2 pers.
dès Fr. 3785.- ; à crédit Fr. 4258.-, acpte Fr. 1138.-

104.-

APPARTEMENT COMPLET 2 chambres
dès Fr. 2784.- ; à crédit Fr. 3134.-, acpte Fr. 854.-

76.-

APPARTEMENT COMPLET 3 chambres
dès Fr. 3685.- ; à crédit Fr. 4140.-, acpte Fr. 1200.-

98.-

APPARTEMENT COMPLET TOP 73 3 chambres
dès Fr. 6985.- ; à crédit Fr. 7845.-, acpte Fr. 2115.-

191.-

Si vous êtes empêché de visiter nos expositions...
ADRESSEZ-NOUS ENCORE AUJOURD'HUI CE BON

Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.

En choisissant aujourd'hui, vous bénéficiez des meilleurs prix avec garde-meubles gratuit jusqu'à la livraison, selon contrat.

BON pour une documentation gratuite

Nom, prénom :

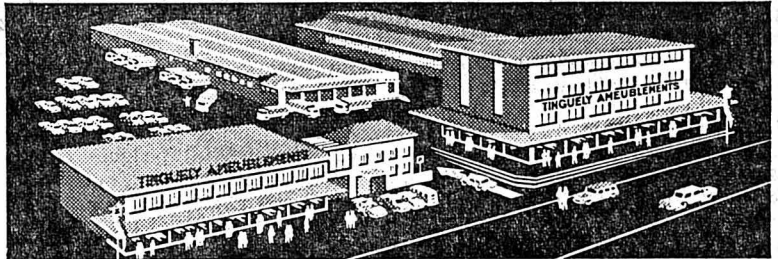
Rue, No :

Localité :

FN

romand
AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

Tinguely AMEUBLEMENTS
1630 BULLE



GRAND PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉLÉPH. (029) 2 66 66



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

engage tout de suite ou pour époque à convenir

**CONTRÔLEUR
et CONTRÔLEUSE
de FABRICATION**

— secteur de production sur machines-transferts, horaire continu par équipes de 8 heures en rotation chaque semaine
— secteur de production sur machines traditionnelles, horaire normal.

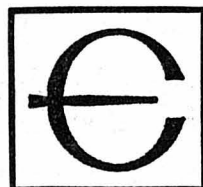
Exigences : connaissances horlogères.

Rémunération : en fonction des connaissances et des exigences du poste, indemnités pour travail de nuit.

Des appartements sont à la disposition de notre personnel.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres de service par écrit accompagnées d'un curriculum vitae ou de prendre rendez-vous par téléphone avec le service du personnel de l'entreprise. Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



Compagnie des montres
ELGIN S.A.
Neuchâtel
Poudrières 135-137

cherche :

**horlogers complets
emboîteurs qualifiés**

pour travail soigné en fabrique seulement ;

personnel féminin

pour divers travaux d'atelier.

- Caisse de pension,
- horaire flexible,
- réfectoire à disposition.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 95 25, pour prendre rendez-vous.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

CHAUFFEUR CAT. D

Nous offrons : semaine de 5 jours, bonne rétribution.

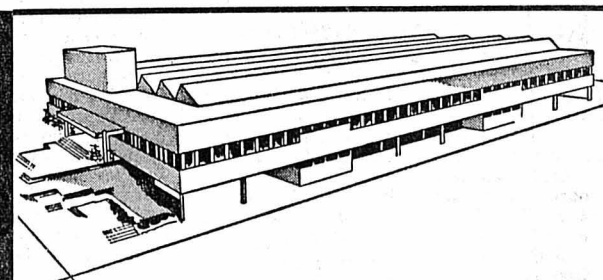
Veuillez adresser vos offres à MM. BENOIT FRÈRES,
FONDERIE DE MÉTAUX, rue des Prés 153,
2500 Bienne 3. Tél. (032) 3 09 31.

Pour activité variée
entreprise de la place engage au plus tôt

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

bonne dactylo, possédant le français et l'allemand, ainsi que la sténo française.
Travail intéressant au sein d'une équipe commerciale jeune et dynamique.

Faire offres, avec références et prétentions de salaire, sous chiffres 87-231, Annonces Suisses S. A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.



Dickson & Cie - DEKO - 2034 Peseux

Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52

cherche

SPÉCIALISTE

pour usinage de divers outils en métal dur, destinés à notre propre exploitation.

Ce poste convient aussi à un

AIDE - MÉCANICIEN

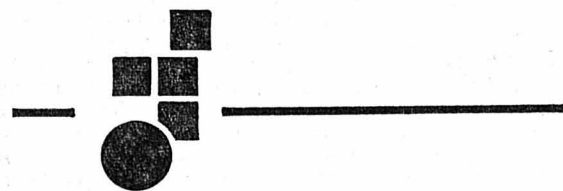
qui désire se spécialiser et améliorer sa situation.

Nous cherchons un

COLLABORATEUR

pour la tenue et la surveillance de nos départements magasin et expédition.
Nous offrons conditions de travail intéressantes.

Veuillez adresser vos offres à MM. BENOIT FRÈRES,
FONDERIE DE MÉTAUX, rue des Prés 153,
2500 Bienne 3. Tél. (032) 3 09 31.



Nous engageons

pour entrée immédiate ou à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour notre département commercial.

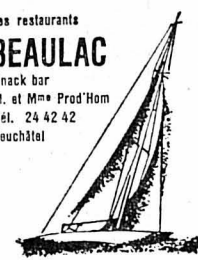
Cette personne, de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand, serait appelée à faire de la correspondance et divers travaux de bureau.

Se présenter à :

HUGUENIN MÉDAILLEURS S. A.

2400 LE LOCLE Bellevue 32 Tél. (039) 31 57 55, interne 17

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel



engage tout de suite

**CHEF DE RANG
QUALIFIÉ**
(pour le restaurant français)
**FILLE OU GARÇON
DE BUFFET**
(débutants seront formés)
SOMMELIER (ÈRE)
(pour le snack et terrasses)

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod-Hom.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour son service des méthodes,

AGENT DE MÉTHODES

Nous demandons :

- de l'esprit d'initiative et de l'entregent,
- de l'intérêt pour les problèmes d'organisation,
- un esprit ouvert aux solutions nouvelles et originales.

Nous offrons :

- des possibilités d'évolution dans une entreprise en expansion,
- une grande autonomie de travail,
- traitement en rapport avec les exigences,
- excellentes institutions sociales.

Les candidats répondant à ces critères sont priés d'adresser leurs offres, accompagnées des documents usuels, au service du personnel de :
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

Retour à la nature !

Comme la peau est exposée plus que jamais à des surcharges extrêmes, dues au milieu ambiant qui se dégrade sans cesse, MAX FACTOR a créé des produits spéciaux à base d'extraits de plantes sélectionnées sous le nom HERBAL :

DEEP CLEANSING GRAINS

Petits grains nettoyants bleu foncé, incorporés dans une crème de plantes bleu ciel, onctueuse et souple. Provoque un démaquillage très actif grâce au massage avec les petits grains. La peau redevient rayonnante de propreté.

THROAT FIRING CREME

Crème spéciale pour les soins du cou et de la nuque.

TONIC NON-ALCOHOLIC

Tonique tout à fait sans alcool qui sera toléré par la peau la plus sensible.

EYE MAKE-UP CLEANSER

Produit pour éliminer le maquillage des yeux. Il ne contient pas d'huile et peut donc être appliqué sur une peau très délicate.

PEEL-OFF MASQUE

Un masque transparent sous forme de gelée qui se laisse enlever comme un film après l'application. Il affine la structure de la peau, vivifie et raffermi.

Les deux démonstratrices se feront un plaisir de vous remettre des échantillons de cette ligne HERBAL lors de la démonstration du

14 au 18 août 1973

au rayon parfumerie

armourins
neuchâtel

Pour compléter mon service de livraisons, je cherche un

CHAUFFEUR-LIVREUR

permis A, à plein temps. Pour entrée immédiate ou époque à convenir. Charles Marazzi-Imer, commerce de fruits et légumes Musinière 9, 2072 Saint-Blaise. Téléphone 33 25 06.

On cherche, pour s'occuper d'un grand immeuble à Neuchâtel,

UN CONCIERGE

à plein temps. Logement de 3 1/2 pièces à disposition. Travail indépendant. Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise. Convient à personne habituée aux travaux manuels ou exerçant une profession du bâtiment.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à : LA NEUCHATELOISE Compagnies d'Assurances Service Immobilier 16, rue du Bassin, 2000 Neuchâtel. Tél. 21 11 71.

Nous recherchons, pour le 1er novembre ou autre époque à convenir :

employée de bureau ou secrétaire

à plein-temps, capable, habile sténodactylo et ayant de bonnes connaissances d'anglais.

facturière

à temps partiel, capable et expérimentée. Fermé le samedi. Situations d'avenir.

Prère de faire offres manuscrites à SCHURCH & Cie, 1er-Mars 33, Neuchâtel, commerce de gros en fournitures Industrielles. Renseignements par téléphone au (038) 24 34 34.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE cherche à temps partiel une jeune

SECRÉTAIRE-HOTESSE

Sachant travailler de manière indépendante, ayant un esprit d'initiative et aimant prendre des responsabilités pour assurer : un travail de secrétariat le contact avec les clients la vente d'appartements, etc. Adresser offres écrites à KH 1918 au bureau du journal.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX

S.A.

MONRUZ-NEUCHATEL

cherche, pour entrée le 1er septembre 1973 ou date à convenir,

SECRÉTAIRE

de langue maternelle allemande, ayant de très bonnes connaissances des langues française et anglaise, pour s'occuper de la correspondance de la direction.

Prère de soumettre les offres, avec copies de certificats et préférences de salaire, à Précimax S.A. Champvreyres 2. Tél. (038) 25 60 61.

Boîtes de montres BOUILLE S.A., Monruz 17, Neuchâtel, engage ou plus tôt :

ouvriers (ères)

aides-mécaniciens

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 77 33.

NEUCHÂTEL

engage, pour différentes succursales,

vendeuses
vendeurs
bouchers
caissières

ainsi

qu'un couple
de gérants

et

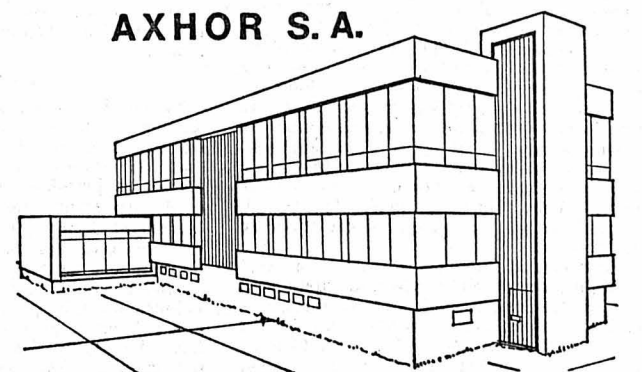
un chef boucher

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13me SALAIRE en 3 ans

Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 37 21

AXHOR S.A.



cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour son usine principale à Dombresson. Mise au courant assurée.

Faire offres par téléphone au (038) 53 11 81

ainsi qu'un

MÉCANICIEN

pour sa succursale de Saint-Martin.

Faire offres par téléphone au (038) 53 27 23.



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour ses services d'exploitation :

ÉLECTRICIEN

ayant une bonne formation de base, qui sera appelé, dans le cadre de nos laboratoires, à seconder le chef responsable de l'entretien et du développement d'équipements de production utilisant des techniques modernes

AIDE-ÉLECTRICIEN

AIDE-MÉCANICIEN

pour le contrôle et l'entretien d'installations de laboratoire de production.

Nous offrons activités intéressantes et variées à candidats aimant travailler de manière indépendante.

Prère de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre équipe, nous recherchons un

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

ayant si possible une expérience d'au moins un an dans cette profession. Notre futur collaborateur devra avoir travaillé sur un système à bandes ou à disques et connaître le Cobol, l'Assembler ou le PL 1.

Il devra résoudre divers problèmes touchant l'administration, la production et le marketing.

NOUS OFFRONS :

- activité variée au sein d'une équipe jeune
- une formation complémentaire régulière
- un développement futur du côté de l'analyse
- des possibilités de développement intéressantes dans le cadre Philip Morris Europe dont nous faisons partie
- un salaire en rapport avec vos capacités
- les avantages d'une grande entreprise (cantine, centre de loisirs, club de vacances, caisse de pension, etc.).

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

— Tu sembles oublier que les Boers ont vécu toutes les formes de suspense possibles le jour où ils se sont enfoncés dans un arrière-pays inconnu avec leurs familles, pour y commencer une nouvelle vie. Pour escalader les montagnes, ils ont dû démonter leurs chariots, sans savoir ce qu'ils trouveraient de l'autre côté. Ils avaient toujours peur de mourir de soif. Ils ont été attaqués par des milliers de Cafres. Il y a eu du sang, des meurtres, des viols, sans parler de leurs querelles intestines. Que veux-tu de plus ?

— C'est du suspense, mais d'un genre différent.

— En ce qui concerne la sexualité, mon héros et mon héroïne y pourvoient.

— As-tu déjà un titre ? demanda Adrian.

— Oui. Je l'appellerai Voyage vers l'or.

— Ça me paraît bon, approuva Adrian.

— Et toi, Chris, qu'en penses-tu ? demanda Anton.

— Ce n'est pas mal, admit-elle à contre-cœur.

Adrian jeta un coup d'œil à sa montre.

— Il faut que je m'en aille.

Il vida son verre et se leva. Ils l'accompagnèrent jusqu'au perron. Il embrassa Christine avant de descendre les marches. Paul l'attendait dans la voiture.

Jan vint le rejoindre sur le perron et ils regardèrent la voiture s'éloigner dans l'avenue. Paul, penché à la portière, gesticulait. Prosper aboyait, les poursuivant dans un nuage de poussière.

— Pauvre Adrian, remarqua Christine en glissant son bras sous celui d'Anton, je ne l'envie pas d'avoir à retourner dans ce pandémonium. Jane a vraiment le génie du désordre.

— Elle n'a pas une vie facile, riposta Anton. Cinq enfants, c'est une lourde charge.

Le visage de Christine se rembrunit. Lâchant le bras de son mari, elle se rapprocha de Jan.

— Ce n'est pas une excuse. Elle ne sait pas le féliciter. Ça ne m'étonne pas qu'Adrian vienne se détendre ici tous les soirs avant de rentrer chez lui.

— Et que dirais-tu si moi j'allais me détendre chez Jane tous les soirs.

Elle se mit à rire.

— Oh, chéri, je voudrais t'y voir ! Tu ne te détendrais pas longtemps.

Jan sourit. Elle lui ébouriffa les cheveux :

— N'est-ce pas, Jan, que ton père reviendrait vite chercher auprès de nous la paix et la tranquillité ?

— Ce n'était pas ce que je voulais dire, riposta Anton d'un ton sec.

CHAPITRE XIII

Anton acheva le « Voyage vers l'or » alors que Jan venait d'avoir neuf ans. Le roman fut publié neuf mois plus tard.

Il obtint un succès immédiat. Anton devint célèbre presque, du jour au lendemain. Le livre faisait partie de la liste des succès de librairie à la fois en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

La critique n'était en aucune façon unanime dans ses louanges. Il y eut des articles sarcastiques ou venimeux, et des éreintages impitoyables.

Mais Anton avait donné aux lecteurs ce qu'ils désiraient. Un roman puissant, évocateur, se déroulant dans un cadre à la fois pittoresque et authentique. Son héroïne aux cheveux de jais, Suzanna Naudé, dont le modèle initial avait été sa mère, dominait cette épopée historique. Elle n'était pas seulement courageuse et loyale, mais également sensuelle.

— Crois-tu que ta mère était vraiment ainsi ? demanda Christine après avoir lu le roman.

— Ma mère ? répéta Anton avec une nuance d'irritation.

Où as-tu pris cela ?

— Tu m'avais dit que ton héroïne ressemblerait à ta mère.

— C'est vrai. Au début je m'en suis inspiré, mais, finalement, ma mère et elle n'ont plus rien de commun. Suzanna a pris le mors aux dents. Il n'y avait plus moyen de la retenir.

Il soupira un peu mélancoliquement.

— Elle a fini par devenir terriblement dévergondée.

— On ne saurait mieux dire, riposta froidement Christine.

Etait-il absolument nécessaire qu'elle eût des mœurs aussi... libres ?

— Ma chère Chris, répliqua-t-il avec impatience, l'auteur n'a pas le pouvoir d'intervenir dans le comportement de ses personnages. Il arrive un moment où ils lui échappent et font ce qu'ils veulent, un peu comme les gosses de Jane.

Elle haussa les sourcils.

— J'ai du mal à le croire. Et ton héros, énergique et silencieux, ressemble-t-il à ton père ?

— Ils ont beaucoup de traits communs, à cela près que mon père n'était pas un homme violent.

Il sourit :

— Par exemple, mon père n'aurait jamais frappé ma mère, même si elle l'avait mis hors de ses gonds.

— J'en suis convaincu. Et il ne l'aurait pas non plus violée.

Ses narines frémissaient d'indignation et sa bouche n'était que dédain.

— Voyons, Chris, ne n'était pas un viol.

— Il l'a prise contre son gré. Où est la différence ?

— Elle est de taille : Suzanna l'aimait.

Christine haussa les épaules et se tut. Le roman était truffé de scènes érotiques dont le souvenir lui faisait monter le rouge aux joues.

Il alluma une cigarette et lui jeta un regard rapide.

— Enfin, qu'est-ce que tu as ? demanda-t-il avec irritation.

Chaque fois que nous parlons de mon roman, tu prends un air pudibond.

— Pourquoi as-tu décrit les scènes d'amour d'une façon si... si clinique ? Tu ne crois pas que tu aurais pu t'en remettre à l'imagination du lecteur ?

— J'ai préféré utiliser la mienne. Ce que j'avais à dire, je l'ai exprimé avec réalisme. Bon Dieu, s'exclama-t-il avec impatience, tu as tout d'une vieille fille effusquée !

Elle le toisa froidement :

— Je trouve ces scènes d'amour indécentes. Quand je pense que maman les lira, j'ai envie de rentrer sous terre.

Il eut un rire sarcastique :

— Ça ne ferait pas de mal à ta mère de...

— Ne parle pas de ma mère sur ce ton, cria-t-elle avec colère.

— Parlons d'autre chose, concéda-t-il. J'ai reçu une lettre de Peter Jones. Lui et mes éditeurs voudraient que j'aille à Londres. Il semble qu'il soit question d'une adaptation cinématographique du Voyage vers l'or. Je pense qu'un séjour à Londres serait une bonne idée. Pourquoi ne viendrais-tu pas avec moi ?

— Mais qu'allons-nous faire de Jan ?

— Nous pourrions nous absenter pendant les vacances scolaires et le confier à ta mère, ou encore à Adrian et Jane.

(A suivre)

MARY MULLER

UN ARBRE DANS LA TEMPÊTE

ROMAN



Traduit de l'anglais par Laure Casseau. Copyright Opera Mundi ÉDITIONS DE TRÉVISE 30

athlétisme **Les coupes d'Europe de « polyathlon »**

LES DÉCATHLONIENS RUSSES REDOUTABLES

C'est à Sofia, où étaient réunis les meilleurs spécialistes est-européens, que le tour préliminaire de la première Coupe d'Europe de décathlon et pentathlon féminin a donné les meilleurs résultats. Malgré le forfait de quelques-uns de ses meilleurs éléments comme Blinajev, Berendsen et Chitchebatychev, l'URSS a distancé de 44 points la Pologne, qui n'a pas aligné Ryszard Skowronek, son meilleur décathlônien du moment. Classée troisième, l'Allemagne de l'Est a dépassé la marque des 23.000 points, ce qui traduit assez bien la valeur du concours. Individuellement, c'est aussi un Soviétique qui a triomphé : Toomas Survaeli qui, avec 8018 points, a réalisé la neuvième performance de l'année.

Dans différentes disciplines, plusieurs concurrents se sont retrouvés à égalité, comme au saut en hauteur avec six athlètes à 1 m 92. Dans les courses (400 m et 110 m haies), il a fallu avoir recours à la photo pour établir les temps exacts. Chez les femmes, victoire logique de Burglinde Pollak, qui a amélioré le record du monde de pentathlon avec 4831 points.

FACILE POUR LA FRANCE
La pluie et le froid ont présidé à la réunion de Reykjavik. Ces mauvaises conditions ont eu une répercussion néfaste sur les performances, d'autant plus que le niveau de la participation était sensiblement inférieur à celui de Sofia et Innsbruck. Les Français se sont montrés les meilleurs. C'est Yves Leroy — 8140 points cette saison — qui s'est imposé individuellement avec un total de 7751 points. Roche et Schebel ont

14.317 points pour Laenggasse Berne

Dans le cadre d'une réunion organisée à Olten, la TV Laenggasse Berne a totalisé 14.317 points, ce qui lui permet de prendre la deuxième place du championnat suisse inter-clubs, derrière le LC Zurich qui a déjà réalisé 14.562 points. Le week-end prochain, lors de la 3^{ème} et dernière journée du championnat suisse inter-clubs, une nouvelle occasion sera offerte aux différents clubs de se qualifier pour la finale du 9 septembre.

C'est au saut à la perche et au saut en longueur que les meilleurs résultats ont été enregistrés. Avec 4 m 91, le Solorois Peter von Arx a établi une nouvelle meilleure performance de la saison avant d'échouer de peu, à trois reprises, contre le record de Suisse à 5 m 02. En longueur, le Bernois Peter Durig a été crédité de 7 m 47.

Classement (cat. A) : 1. Laenggasse Berne 14.317 points; 2. Unterstrass Zurich 13.683; 3. Olten 12.790,5.

Les juniors suisses sélectionnés pour Duisbourg

La Fédération suisse d'athlétisme a, d'entente avec le Comité national pour le sport d'élite, procédé à la sélection des Suisses pour les 2^{èmes} championnats d'Europe juniors, qui auront lieu du 24 au 26 août à Duisbourg. Les athlètes retenus sont les suivants :

Messieurs : 100 et 200 m : F. Faehndrich (Lucerne). — 1500 m : B. Vifian (Lucerne). — 5000 m : M. Ryffel (Berne). Dames : 400 m : Brigitte Kamber (Bâle). — 800 m : Monika Faesi (Aarau).

contribué également au succès des athlètes français.

La Belgique a finalement battu la Hollande pour la deuxième place. Mais elle ne sera pas présente à Bonn. Et la blessure du néerlandais de Noorlander au saut à la perche lui a pourtant facilité la tâche. Mais le mauvais temps a été un obstacle supplémentaire à la réalisation d'un total qui aurait pu lui ouvrir les portes de la finale.

Chez les dames, les Françaises ont imité leurs compatriotes masculins. Elles ont aussi triomphé assez nettement en se déclinant un chef de file à la hauteur de leurs ambitions en la personne de Marie-Christine Wartel, la nouvelle détentrice du record de France du saut en hauteur, qui est sortie première du classement individuel avec le total de 4292 points. Elle avait déjà réalisé 4432 points cette saison.

A Sofia, les Anglais ont joué de

malchance. Avec les Hollandaises, elles auraient pu logiquement prétendre se qualifier. Mais une contre-performance de la championne olympique Mary Peters, qui n'a pu passer 1 m 52 en hauteur, les a privées de leur billet au profit des Yougoslaves.

A l'issue des réunions d'Innsbruck, Sofia et Reykjavik, les équipes qui participeront à la finale de Bonn, les 22 et 23 septembre, sont les suivantes :

Décathlon : URSS (23.270), Pologne (23.226), Allemagne de l'Est (23.009), Suède (22.914), Suisse (22.548), Bulgarie (22.427), France (22.060) en tant que nation victorieuse à Reykjavik et l'Allemagne de l'Ouest en tant que nation organisatrice.

Pentathlon féminin : Allemagne de l'Est (14.047), URSS (13.354), Hongrie (13.072), Bulgarie (13.056), Allemagne de l'Ouest (12.837), France (12.374), Autriche (12.356) et Yougoslavie (12.203).

tennis

L'irascible Nastase gagne à Cincinnati tout en injuriant l'arbitre de la finale

Ilie Nastase a remporté le tournoi de Cincinnati (Ohio) en battant, en finale, l'Espagnol Manuel Orantes par 5-7, 6-4, et 6-4. La victoire du Roumain a été marquée par un incident. Nastase a injurié l'arbitre Jim Meakin, pour sa décision de poursuivre le match malgré la tempête qui balayait le court central. Ce n'est qu'après un avertissement que Nastase, qui avait déjà quitté le terrain sous les cris de « go home » poussés par les spectateurs mécontents, a changé d'avis et a terminé la partie. Il n'en a pas moins critiqué plusieurs décisions des juges de ligne et envoyé deux balles dans les rangs des spectateurs. Le chèque récompensant sa victoire ne lui a pas été remis. Une commission d'arbitrage de la Fédération de tennis des Etats-Unis étudiera la plainte déposée par M. Meakin.

cyclisme

Le Tour du Portugal
Le Portugais Francisco Miranda a remporté la 8^{ème} étape (Guimaraes-Vidago, 171 km) du Tour du Portugal. Son compatriote Agostinho conserve son maillot de « leader ».

hockey sur glace

Calendrier de la ligue nationale A

Le comité de la ligue nationale de la ligue suisse de hockey sur glace a publié le calendrier de la ligue A pour la saison 1973-74. La compétition débutera le samedi 13 octobre et se déroulera, comme l'an dernier, sur quatre tours. Des interruptions (dates de la ligue) sont prévues afin de permettre la préparation des différentes équipes nationales. Elles auront lieu aux périodes suivantes : du 1^{er} au 4 novembre, du 12 au 20 novembre, du 26 décembre au 3 janvier 1974, du 17 au 21 février (sous réserves de matches de barrage de championnat) et du 21 février au 30 avril. Voici le calendrier de la ligue A :

Premier tour

Samedi 13 octobre : Genève Servette - Sierre, Langnau - Berne, Kloten - Ambri, La Chaux-de-Fonds - Zurich.

Mardi 16 octobre : Berne - Zurich, Ambri - Sierre, Kloten - La Chaux-de-Fonds, Genève Servette - Langnau.

Samedi 20 octobre (éventuellement vendredi 19 octobre) : Langnau - Ambri, Sierre - Kloten, Genève Servette - Zurich, La Chaux-de-Fonds - Berne.

Mardi 23 octobre : Sierre - Berne, Kloten - Langnau, Ambri - Zurich, Genève Servette - La Chaux-de-Fonds.

Samedi 27 octobre : Zurich - Kloten, Berne - Genève Servette, Sierre - Langnau, Ambri - La Chaux-de-Fonds.

Mardi 30 octobre : Berne - Ambri, Zurich - Sierre, Genève Servette - Kloten, La Chaux-de-Fonds - Langnau.

Samedi 10 novembre : Zurich - Langnau, Berne - Kloten, Sierre - La Chaux-de-Fonds, Ambri - Genève Servette.

Deuxième tour

Samedi 20 novembre : Langnau - Genève Servette, La Chaux-de-Fonds - Kloten, Sierre - Ambri, Zurich - Berne.

Samedi 24 novembre : Berne - La Chaux-de-Fonds, Kloten - Sierre, Langnau - Zurich, Genève Servette - Ambri.

Lundi 26 novembre : Zurich - Ambri.

Mardi 27 novembre : Langnau - Kloten, Berne - Sierre, La Chaux-de-Fonds - Genève Servette.

Samedi 1^{er} décembre : Langnau - Sierre, La Chaux-de-Fonds - Ambri, Genève Servette - Berne, Kloten - Zurich.

Mardi 4 décembre : Sierre - Zurich, Kloten - Genève Servette, Langnau - La Chaux-de-Fonds, Ambri - Berne.

gymnastique

Succès soviétique face à l'Allemagne de l'Ouest

Bien que privée de Klimenko et Andrianov, l'URSS a remporté, à Moscou, son sixième match international l'opposant à l'Allemagne de l'Ouest. Les Soviétiques ont totalisé 278,75 points contre 274,40 à leurs adversaires mais ils ont laissé échapper la victoire individuelle, qui est revenue au champion d'Europe à la barre fixe, Eberhard Gienger.

Résultats : 1. Gienger (All-O) 56,25 points; 2. Saronov (URSS) 56,05; 3. Nedbaliski (URSS) 55,75; 4. Messinger (All-O) et Tchukine (URSS) 54,40; 6. Boiko (URSS) et Chamugine (URSS) 54,40.

Troisième tour

Mardi 18 décembre : Berne - Zurich, Ambri - Sierre, La Chaux-de-Fonds - Kloten, Genève Servette - Langnau.

Samedi 22 décembre : Sierre - Genève Servette, Langnau - Berne, Kloten - Ambri, Zurich - La Chaux-de-Fonds.

Samedi 5 janvier 1974 : Langnau - Ambri, Sierre - Kloten, Zurich - Genève Servette, La Chaux-de-Fonds - Berne.

Mardi 8 janvier : Sierre - Berne, Kloten - Langnau, Zurich - Ambri, Genève Servette - La Chaux-de-Fonds.

Samedi 12 janvier : Kloten - Zurich, Berne - Genève Servette, Langnau - Sierre, Ambri - La Chaux-de-Fonds.

Mardi 15 janvier : Berne - Ambri, Zurich - Sierre, Genève Servette - Kloten, La Chaux-de-Fonds - Langnau.

Samedi 19 janvier : Langnau - Zurich, Kloten - Berne, Sierre - La Chaux-de-Fonds, Ambri - Genève Servette.

Quatrième tour

Samedi 26 janvier : Genève Servette - Sierre, Berne - Langnau, Ambri - Kloten, La Chaux-de-Fonds - Zurich.

natation

Aux championnats romands

Christiane Flamand et Alain Charmey raflent les titres

Alain Charmey et Christiane Flamand ont dominé les championnats romands qui ont eu lieu à Martigny.

RÉSULTATS DES PRINCIPALES FINALES

Messieurs. — 100 m nage libre : 1. Charmey (Genève) 58"2. 2. Jungen (Genève) 59". 3. Dubey (Genève) 59"7. 4. Ebner (Sion) 59"8. 100 m dos : 1. Kern (Genève) 1'08". 2. Gex (Fribourg) 1'11"8. 3. Mouly (Genève) 1'14". 4. Luthi (Lausanne) 1'14"1. 100 m brasse : 1. Dubey (Genève) 1'12". 2. Jaccard (Genève) 1'18"4. 3. Andretti (Vevey) 1'20"9. 4. Mauro Zanetti (Le Locle) 1'23"7. 100 m brasse papillon : 1. Charmey (Genève) 1'03"5. 2. de Raemy (Genève) 1'03"6. 3. Ebner (Sion) 1'05". 4. Chamoux (Genève) 1'08"8.

Dames. — 100 m libre : 1. Flamand (Genève) 1'05"1. 2. Chamoux (Genève) 1'07". 3. Perron (Genève) 1'07"3. 100 m dos : 1. Gisclon (Vevey) 1'18"8. 2. Carter (Genève) 1'20"4. 3. Richard (Lausanne) 1'22"6. 100 m brasse : 1. Moser (Genève) 1'25"1. 2. Tappy (Vevey) 1'25"9. 3. Rieder (Genève) 1'29". 100 m brasse papillon : 1. Carter (Genève) 1'57"5. 2. Cordett (Genève) 1'17"2. 3. Giroud (Genève) 1'18".

football

Somme astronomique pour Johann Cruyff

Ajax Amsterdam est prêt à autoriser le transfert au F.C. Barcelone de son célèbre avant-centre Johann Cruyff, pour la somme de 3.300.000 f. suisses, a-t-on appris de bonne source à la suite d'un entretien entre l'intéressé lui-même et une délégation du comité du club néerlandais. L'opération de transfert ne pourrait, toutefois, avoir lieu sans l'autorisation préalable de la Fédération hollandaise de football.

MAUVAISE AMBIANCE ?

Cruyff serait mécontent de la dégradation de l'ambiance qui règne depuis quelque temps au sein d'Ajax. Une des raisons pour lesquelles il souhaite reprendre sa liberté aurait été l'élection à sa place de Piet Keizer comme capitaine du club hollandais. Cette nomination, selon certains, aurait été une sorte de sanction à la suite du refus de Cruyff d'accompagner son club à Munich, lors de la coupe d'Europe, contre Bayern.

Le contrat de Cruyff avec Ajax ne doit expirer que dans trois ans. La Hollande a de bonnes chances de se qualifier pour la coupe du monde et il n'est pas exclu qu'aux termes du contrat, le FC Barcelone soit invité à mettre Cruyff à la disposition de la formation hollandaise.

Tonio Chiandussi entraîne Boudry

Communiqué du F.-C. Boudry : Le F.-C. Boudry, d'une part, Daniel Debrot, de l'autre, ont mis fin d'un commun accord au contrat qui les liait, cela avec effet immédiat. Le comité central du club a engagé, comme nouvel entraîneur, Tonio Chiandussi, que Neuchâtel Xamax a bien voulu libérer.

Précisons que Chiandussi, qui est licencié à Neuchâtel Xamax, ne pourra pas jouer avant la fin de la présente saison avec le club du Vignoble. Quant à Debrot, notre journal a déjà annoncé son départ pour Superga La Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS



Pour notre département d'appareils de chauffe en séries, nous engageons :

SOUDEURS À L'ARC
aide-soudeurs


EMPLOYÉS sur machines

OUVRIERS pour divers travaux

Nous offrons : emplois stables, ambiance agréable, salaires en rapport avec les capacités, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres ou se présenter à :

FAEL S. A. Musinière 17, 2072 SAINT-BLAISE. Tél. (038) 33 23 23



Nous cherchons pour notre boulangerie de SAINT-BLAISE :

1 PÂTISSIER

2 FEMMES, éventuellement à la demi-journée

2 OUVRIERS pour l'expédition.

Nous demandons personnes ayant de l'initiative et sachant collaborer avec une équipe dynamique.

Nous offrons un salaire intéressant et des prestations sociales d'une grande entreprise. Cantine à disposition.

Prière de s'adresser à : JOWA S. A., 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 27 01, et demander M. Burkhalter.

Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30
Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons :

RECTIFIEUR

et

MÉCANICIEN

EXPÉRIMENTÉS

pour travail temporaire

URGENT

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel.



Que vous soyez...

- employé (e) de commerce
- magasinier
- gérant d'immeubles
- secrétaire
- aide-comptable
- analyste

que vous aimiez les chiffres ou les langues, les contacts personnels ou la correspondance

cette annonce peut vous intéresser

Nos différents services offrent actuellement d'intéressantes possibilités de développement individuel à des personnes compétentes à la recherche d'une situation stable et d'avenir.

Notre service du personnel vous renseignera volontiers, sans engagement de part et d'autre, sur les postes offerts et les conditions d'engagement.

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16, 2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 21 11 71, interne 208 et 315.

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX, engage, pour son bureau de fabrication, une

EMPLOYÉE

Travail intéressant et varié pour personne désirant situation indépendante.

Prière de téléphoner au 31 23 31 ou de se présenter à la fabrique en face de la gare de Corcelles.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Excursions FISCHER

MARDI 14 AOÛT

LA DENT-DE-VAULION
Dép. 13 h 30 Fr. 19.— (AVS : Fr. 15.50)

MERCREDI 15 AOÛT

EINSIEDELN
LAC d'EGERI - LUCERNE
Dép. 7 h Fr. 34.— (AVS : Fr. 27.50)

JEUDI 16 AOÛT

ZERMATT (train compris)
Dép. 6 h 15 Fr. 45.— (AVS : Fr. 38.—)

MOOSEGG
Dép. 13 h 30 Fr. 20.— (AVS : Fr. 16.—)

VENREDI 17 AOÛT

BALE - RHEINFELDEN
(avec trajet en bateau sur le Rhin)
Dép. 7 h Fr. 31.— (AVS : Fr. 25.50)

DIMANCHE 19 AOÛT

COL DU KLAUSEN
GLARIS - AXENSTRASSE
Dép. 6 h 30 Fr. 38.— (AVS : Fr. 30.50)

FORÊT-NOIRE - TITISEE
FRIBOURG-EN-BRISGAU
(carte d'identité ou passeport)
Dép. 7 h Fr. 34.— (AVS : Fr. 27.50)

21.8. LES 3 COLS Fr. 36.—
23.8. GRIMENTZ - MOIRY Fr. 35.—

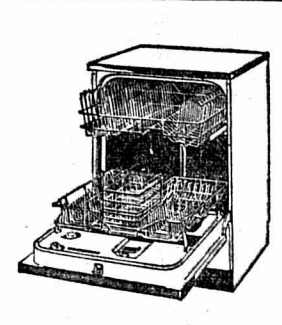
LA RHÉMANIE
Hollande - Belgique - Luxembourg
Du 21 au 24 août (4 j.) Fr. 350.—

STRASBOURG
LES VOSGES - L'ALSACE
28-29 août (2 j.) Fr. 155.—

L'ESPAGNE - SITGES
Blarritz - San Sebastian - Barcelone
Du 1er au 9 septembre (9 j.) Fr. 750.—

Programmes - Rens. - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

TOUJOURS LUI...
TANNER
le vrai spécialiste pour la vente et la réparation d'appareils ménagers :



Machine à laver la vaisselle AEG à partir de 1490.—

Atelier et exposition :
avenue des Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 51 31
NEUCHÂTEL
Non seulement il vend...
... mais il répare.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Pour raison d'âge, à vendre

BATEAU
avec moteur hors bord Johnson 2 CV.
S'adresser à W. MEIER, Saars 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 29.

Cabine Cruiser :
HENSA ADMIRAL
7 m 50 x 2 m 80, 170 CV Volvo. Construit en Norvège spécialement pour la Suisse. Un confort et une sécurité inégalés au prix de Fr. 54.900.—. Description complète dans « Sport nautique » de juillet 1973.
Démonstration sur demande, à Estavayer, lac de Neuchâtel.
NAUTICAR R. Tolck, 1025 Saint-Sulpice - Lausanne Tél. (021) 24 74 93.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

MINI 850
Modèle 1968. Révisée. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix : Fr. 2700.—. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

Garage du Val-de-Ruz
Boudévilliers. Tél. (038) 36 15 15.

Mini 850
expertisée, en parfait état. Fr. 1500.—. Tél. (038) 25 29 50.

Fiat 1100 D
1965, 70.000 km, expertisée, 4 pneus neufs, excellent état. Tél. (038) 48 19 12, dès 18 heures.

Morris 850
modèle 1964, moteur 15.000 km, mécanique révisée, prix avantageux. Tél. (038) 42 23 19.

service de dépannage trois lacs
MOTEURS HORS BORD D'EXPOSITION neufs. Prix intéressants. Agence Johnson F. Fatton Tombet 28 2034 Pesoux. Tél. (038) 31 72 50; 31 73 50.

Alfa Romeo 1750 B
modèle 1971, expertisée. **Garage du Val-de-Ruz** Boudévilliers. Tél. (038) 36 15 15.

ACTIVA pour l'architecture pour votre immeuble pour votre villa pour votre fabrique

ACTIVA pour vos transformations

NEUCHÂTEL - SERRIÈRES
J.-L. BOTTINI ARCHITECTE
Touraine, Rue Pierre-de-Vinglé 14
Tél. (038) 31 55 44

à vendre

citernes à mazout
4400 litres, en parfait état, Fr. 800.—. Tél. (032) 85 17 32.

Tout pour le **CHEVAL** et le **cavaller**
Boutique Saint-Georges, 12, rue Dufour, 2500 Blénie. Tél. (032) 6 89 32. Envois au choix. Jeudi vente du soir.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Réparations de machines à laver

26 ans d'expérience

Confiez vos réparations, ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

TANNER
Neuchâtel
Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

PERSONNEL FÉMININ

pour travail facile sur machines.
La formation est assurée par nos soins.

Faire offres écrites ou se présenter : 34, rue de Neuchâtel, à Pesieux.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Restaurant du JORAN, Serrières, cherche

filles ou garçons de cuisine
Tél. (038) 25 37 92.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME
cherche place stable dans une banque de Neuchâtel ou aux environs dans une des trois fonctions suivantes :
en No 1, le poste d'encasseur ;
en No 2, le poste de sécuritas ;
en No 3, le poste de conciergerie. Désire avoir à sa disposition studio meublé, à prix modéré et à proximité.

Adresser offres écrites à DX 1887 au bureau du journal.

PLACE
Jeune Suisse alémanique cherche, pour apprendre le français, dans entreprise commerciale ou d'administration, de préférence au service de la comptabilité. Entrée immédiate ou date à convenir.
Adresser offres sous chiffres G 303190, à Publicitas, 3001 Berne.

Ouvrier peintre
suisse cherche place à Neuchâtel (ville). Adresser offres écrites à BY-1909 au bureau du journal.

Décolleteur
expérimenté, cherche place comme metteur en train dans décolletage de précision. Faire offres à FC-1913 au bureau du journal.

Employé de commerce
français-anglais cherche place dans import-export ou autre, région de Neuchâtel.
Adresser offres écrites à HE 1915 au bureau du journal.

profession libérale
(représentation ou autre) clientèle à domicile exclue.
Faire offres sous chiffres JG 1917 au bureau du journal.

apprenti compositeur-typographe

serait engagé par l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Formation excellente, dans imprimerie moderne, bien équipée.
Durée de l'apprentissage : 4 ans, avec possibilités d'une formation complémentaire dans la quatrième année.

Nous demandons jeune homme intelligent, ayant de bonnes connaissances de français et du goût pour le dessin.

Début de l'apprentissage : 20 août 1973

Pour tous renseignements et inscriptions, écrivez-nous ou téléphonez-nous pour fixer un rendez-vous.

Adresse :
Chef technique de la FAN, rue Saint-Maurice 4, Tél. (038) 25 65 01 - Interne 253 - 2000 Neuchâtel.

Secrétaire-réceptionniste
aimant les chiffres, connaissances d'anglais, d'allemand, cherche place intéressante. Adresser offres écrites à GD 1914 au bureau du journal.

COMMERCES

A remettre, à la Chaux-de-Fonds,
BAR A CAFÉ
Prix : Fr. 30.000.—.
Adresser offres écrites à CZ 1910 au bureau du journal.

café-restaurant ou bar
Gérance acceptée.
Adresser offres écrites à IF 1916 au bureau du journal.

Apprentissages
Nous cherchons un(e) **apprenti(e) de commerce ou de bureau**
Helvetia-Incendie Evole 23 2001 Neuchâtel. Tél. 25 95 51.

L'annonce reflète vivant du marché dans votre journal

Le Restaurant LE JURA, Neuchâtel, disposerait encore d'une place pour un **apprenti cuisinier**

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 10.

Courtaulds International Finance N.V.
Willemstad, Curaçao, Antilles Néerlandaises

6%

Emprunt 1973-88 de fr. s. 80 000 000
avec cautionnement solidaire de Courtaulds, Limited, Londres

Le produit de l'emprunt est destiné au développement général des activités du garant et de ses sociétés filiales.

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum
Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000
Amortissements: rachats annuels jusqu'à fr. s. 2 000 000 1982-1984 et jusqu'à fr. s. 3 000 000 1985-1987, si les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 4 septembre
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Prix d'émission **99%** net

Délai de souscription du 14 au 17 août 1973, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse

Union de Banques Suisses
Banque Leu SA
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Société Privée de Banque et de Gérance
Union des Banques Cantoniales Suisses

Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
A. Sarasin & Cie
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

EVIER ANCIEN, pierre d'Hauterive ; escalier en bois ; différents radiateurs centraux et portes ; fourneaux en caillottes. Tél. (038) 42 18 04 ou 53 11 53.

TONDEUSE à gazon, marque Wolf, fonctionnant sur batterie, bas prix. Tél. 25 91 30.

4 CHAISES de réception et table, à céder à bas prix. Tél. 25 91 30.

ENSEMBLE Knoll International comprenant : sofa, 2 fauteuils et table en marbre, à céder à bas prix, pour cause de déménagement. Tél. 25 91 30, heures de bureau.

POUR COLLECTIONNEUR et pour décoration, flacons et flacons à poudre de droguerie ou pharmacie, avec écriture latine. Téléphone 53 24 32.

BLOC DE CUISINE, longueur 2 m 75, comprenant : cuisinière électrique 4 plaques ; 2 plonges ; boiler 120 litres, portes émaillées belges, dessus inox, 1000 fr. Téléphone 25 98 14.

CHAMBRE A COUCHER, 2 fauteuils, table de salon marbrée, lit d'enfant, 1 baby relax, cuisinière à gaz, frigo. Tél. 25 98 19, dès 18 heures.

LIT ANCIEN de 1/2 place, à l'état de neuf. Prix à discuter. Tél. 24 68 37, le soir entre 19-20 heures.

PETIT VAISSELIER. Tél. 33 46 33, le matin. Tél. 42 13 03.

BOILER A GAZ transformé, 125 litres, Cigap. Tél. 42 13 03.

REMORQUE ERKA avec bâche, bon état ; éventuellement avec attelage. Prix à discuter. Tél. 41 15 04.

PRIX TRES AVANTAGEUX. Salon : divan avec bar + 3 fauteuils, très bon état. Téléphone 55 15 52 (heures repas).

Demandes d'emplois

A BOLE, jeune dame cherche travail à domicile. Urgent. Tél. 41 31 25.

PEINTRE QUALIFIE cherche place à Neuchâtel ou environs, dans usine ou bâtiment. Tél. (038) 51 15 51.

Demandes à acheter

CITERNE A MAZOUT, max 2500 l. Tél. (032) 85 17 32.

GRANDE ARMOIRE à habits. S'adresser à M. Sommer, Vuarens 7, Dombresson.

A louer

IMMEDIATEMENT, HLM 3 pièces, confort, 210 fr. Limite de salaire annuel 16.000 fr. + 1500 fr. par enfant. Tél. 31 33 45.

POUR LE 15 SEPTEMBRE, appartement 3 pièces, confort, vue, avec conciergerie. Tél. 25 95 19, dès 18 heures.

1 STUDIO dans le haut de la ville. Adresser offres écrites à DA 1911 au bureau du journal.

POUR 1er SEPTEMBRE PROCHAIN, très joli studio, bien meublé, 1 grande chambre, une plus petite, cuisine se partageant en salle à manger, très jolie salle de bains, à l'année, proche de la gare, 400 fr. par mois. Téléphone 25 37 46.

AU CENTRE, belle chambre, cuisine, bains, à jeune fille seule. Tél. 25 17 76, dès midi.

AU CENTRE, belle chambre, semi-indépendante ; étranger exclu. Tél. 25 61 14.

JOLIE CHAMBRE au centre, avec tout confort, fbg du Lac 31 (2me au fond à gauche), appartement No 12.

POUR VACANCES, caravane complètement équipée, du 10 août au 1er septembre, Chevroux. Tél. (037) 67 11 88.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiseille. Tél. 24 34 40

STUDIO meublé, 2 chambres, salle de bains, cuisine, à Colombier. Tél. 41 28 88, entre 12 et 14 h et dès 19 heures.

APPARTEMENT, partiellement meublé, de 4 chambres et bains. Tél. 25 72 27, le matin.

Divers

QUI GARDERAIT un gentil caniche deux après-midi par semaine ? Quartier Bel-Air ou Mail. Tél. 24 01 38.

A DONNER contre bons soins jolis chatons. S'adresser à : Bregots, Saint-Blaise.

DAME, BONNE SITUATION, CHERCHE MONSIEUR dans la soixantaine, éventuellement avec voiture, pour sorties et amitié. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire à EB 1912 au bureau du journal.

JEUNE HOMME 22 ans, donnerait leçons d'échecs à personne de tout âge, moyen ou débutant. S'adresser à P. Muller, tél. (038) 33 21 24.

TIMBRES-POSTE, demander choix mondial à domicile. Chaque timbre 10 centimes. Wyszmann, case postale 11, 2015 Areuse.

Demandes à louer

RETRAITES cherchent appartement tranquille 2-3 pièces, confort, balcon, environs Pesoux, date convenir. Tél. (039) 26 85 90, repas.

POUR LA PERIODE du 23 septembre au 5 octobre, chalet ou appartement, 4 pièces meublées (6 lits), Neuchâtel ou environs, situation tranquille. Adresser offres écrites à : Dr M. Lindegger, Segesserweg 2, 5000 Aarau.

COUPLE SANS ENFANTS cherche appartement, 2-3 pièces, chauffé, si possible jardin cultivable, à Neuchâtel et environs. Téléphone 24 55 66, interne 262, heures de bureau.

APPARTEMENT 2 pièces à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à 148-175 au bureau du journal.

URGENT. Studio meublé, région Auvernier, Colombier. Tél. (038) 24 65 23, de 8 à 10 h ou de 18 à 19 heures.

URGENT. Deux jeunes filles cherchent appartement 2 pièces, Neuchâtel et environs. Adresser offres écrites à CX 1894 au bureau du journal.

Offres d'emplois

2 PEINTRES, quelques heures par semaine pour travaux de peinture polyester. Téléphone 24 21 80.

FEMME DE MENAGE pour nettoyer des bureaux à la place Pury, 4 heures par semaine. Téléphonez au 24 06 07.

POUR DATE A CONVENIR, personne occupée à mi-temps pour tenir compagnie à gentille dame âgée (pas de soins à donner), contre jolie chambre ou sud, dans quartier ouest (Port-Rouland) ; participation à la cuisine et gage à convenir. Adresser offres écrites à GX 1865 au bureau du journal. nal.

Perdus-Trouvés

PERDU jeudi 9 courant, entre Colombier et la Pointe-du-Grain, coussin pneumatique bleu marine. Récompense. Tél. 47 17 65.

PERDU jeune chat castré, tigré, gris et noir, avec petite tache blanche sous le menton, région la Coudre, l'Orée. Contre bonne récompense. Tél. 33 44 29.

PERDU certificat de vaccinations, parcours Neuchâtel-Bôle. Tél. 25 83 75.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel

OSS 117 N'EST PAS MORT

RESUME: La prétendue Nahedad surprend Hubert Bonisseur de la Bath en train d'observer dans le parc Boris Obarow et Marion Lead.

Un pansement sur le crâne



Sans nul doute, Nahedad l'avait suivi. Le prenant par le bras, elle demanda à mi-voix: « Vous me reconnaissez? » « A votre voix et à votre parfum, oui », dit Hubert, qui la distinguait à peine, tant il faisait sombre dans l'allée. « Je me demandais où vous étiez passé, dit-elle. Vous ne trouvez pas qu'il fait presque froid, ici? Venez, miss Russet vous réclame. » Déjà, elle l'entraînait vers la terrasse.



Marion Lead avait elle aussi regagné le salon et dansait avec un homme rondouillard, au visage poupin, que quelques initiés connaissaient sous le nom de Joseph. Il s'agissait de M. John Sliven, importateur, et, plus secrètement, correspondant de la C.I.A. à Tanger. Quel chemin mystérieux suivait donc cette Marion Lead, femme frivole de M. Anthony Lead, haut fonctionnaire américain?



Au même instant, Hubert reçut un nouveau choc: « Le jeune Dan Lead avait raison, se dit-il. Charmante soirée! En tout cas, pleine d'imprévu! Dans l'homme qui, non loin de l'orchestre, faisait rire aux éclats une petite rousse, il venait de reconnaître l'individu qui avait poignardé la malheureuse Consuelo. S'il avait eu le moindre doute, le petit pansement que l'homme portait au sommet du crâne aurait suffi à le dissiper.



« Eh bien, se dit Hubert, il ne semble pas trop se ressentir de mon coup de matraque! L'Espagnol, qui avait quitté la petite rousse, passait devant lui, allant vers le petit salon. Hubert s'approcha de la petite rousse, qui lui tournait le dos, et demanda, l'air affairé: « Excusez-moi... où est-il passé? » La femme le toisa: « Qui ça? » — « Mais vous parlez ensemble, il y a deux secondes. » — « Ah! Rolandez? Il est au buffet, je crois... »

Demain: La filature dans le parc

HOROSCOPE

Des influences favorables gouverneront la matinée. L'après-midi et la soirée seront excellents.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront fermes dans leurs intentions et auront de très bonnes initiatives.

BELIER (21/3 - 19/4)
Santé: Vous consommez trop d'excitants. Amour: Attendez le moment favorable. Affaires: Vos nouvelles entreprises ne sont pas sûres.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Respectez le régime prescrit. Amour: Faites preuve de plus de souplesse. Affaires: Abandonnez les moins bonnes activités.

GEMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Aérez plus souvent votre appartement. Amour: Vous ne savez guère ce que vous voulez. Affaires: Agissez plus simplement.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Ne prenez plus de barbiturique. Amour: Tenez les promesses faites. Affaires: Soyez prudent dans vos négociations.

LION (23/7 - 23/8)
Santé: N'abusez pas de vos forces. Amour: Une possibilité agréable se présentera. Affaires: Des réformes sont devenues nécessaires.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Variez et équilibrez vos menus. Amour: Le rapprochement souhaité est proche. Affaires: N'oubliez pas les petits détails.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Supprimez totalement l'alcool. Amour: Les suggestions de l'être cher sont bonnes. Affaires: Ne perdez pas de temps en discours.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé: Faites une cure de jus de fruits. Amour: Vous devez oublier vos griefs. Affaires: N'empêchez pas sur les droits d'autrui.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: Vivez le plus possible au grand air. Amour: Créez-vous des relations intéressantes. Affaires: Sachez tirer profit des événements.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Efforcez-vous de vivre au grand air. Amour: Vous obtiendrez ce que vous voulez. Affaires: Demeurez encore très vigilant.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé: Surveillez votre cœur. Amour: Bonne soirée passée avec des amis. Affaires: Sauvegardez vos intérêts.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Les soirées sont fraîches, prenez un bain. Amour: Ne parlez pas à tort et à travers. Affaires: Examinez vos problèmes à fond.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Œufs brouillés
Salade bretonne
Fromage
Tarte aux abricots

LE PLAT DU JOUR : Salade bretonne

Préparation et cuisson : 50 min.
Pour 4 personnes : 1 1/2 litre de coques, 1 1/2 livre de moules, 500 g de pommes de terre, 2 petits verres à eau (3 dl) de Muscadet, 1 échalote, un bouquet garni, ciboulette, 200 g de crème, 1 cuillère à soupe de vinaigre de cidre de préférence, sel et poivre.
Faites cuire à l'eau les pommes de terre non épluchées, épluchez-les. Coupez-les encore tièdes en rondelles. Faites cuire à l'eau les pommes de terre non épluchées, épluchez-les. Coupez-les encore tièdes en rondelles. D'autre part, faites tremper 1/4 d'heure les coques dans l'eau salée puis brossez-les sous le robinet. Grattez les moules puis mettez-les dans la casserole avec Muscadet, échalote hachée, bouquet garni, sel et poivre en grains moulu. Couvrez. Mettez à feu vif en remuant jusqu'à ce que les moules soient ouvertes.
Retirez-les avec une écumoire. Mettez les coques dans la même casserole et faites-les ouvrir. Retirez-les. Versez le jus de cuisson sur les pommes de terre. Enlevez moules et coques de leurs coquilles. Ajoutez-les aux pommes de terre. Arrosez-les de vinaigre avec sel et poivre. Remuez, ajoutez la crème. Saupoudrez avec la ciboulette hachée.

Le conseil du cordon-bleu

— Un peu de chapelure « allonge » les œufs brouillés et leur donne un goût agréable.

Gaufres

Voici une recette de gaufres facile à réaliser.
— Pour obtenir 24 gaufres moyennes environ, prenez 250 g de farine, 150 g de sucre, 100 g de beurre, 3 œufs, 1/2 litre de lait, 1 cuillère à café de levure en poudre, 1 pincée de sel et un parfum au choix, rhum, fleur d'orange (eau). Faites fondre le beurre dans le lait tiède. Mettez la farine en fontaine dans une terrine. Déposez au centre, le sucre, le sel et les œufs. Tournez à la cuillère en bois en incorporant successivement la farine. Dès que le mélange a tendance à devenir épais, ajoutez peu à peu le lait et le beurre fondu. La pâte ne doit contenir aucun grumeau. Ajoutez le parfum. Il est inutile de laisser reposer la pâte qui doit avoir à peu près la consistance d'une pâte à crêpes. Chauffez le gaufrier (10 à 15 minutes) selon le type de l'appareil. Huilez légèrement les deux faces et remplissez rapidement le moule de pâte au ras des alvéoles. Rabattez la plaque supérieure. La cuisson demande de 2 à 5 minutes. La gaufre est bien cuite quand elle est bien dorée.
Détachez-la rapidement et posez-la sur une grille à pâtisserie pour qu'elle devienne dure et croustillante.

Vos disques

Vos disques sont vos amis et des amis susceptibles... traitez-les avec beaucoup de soin et de délicatesse. Leur matière, la résine de linyl, est incassable mais cependant très fragile.

A NE PAS FAIRE

Laisser un disque sur le plateau de l'électrophone à la merci des rayons du soleil, de la poussière, des mains enfantines et... des griffes du chat.
— Les nettoyeurs à la benzine ou à l'alcool, ces dissolvants lui seraient fataux.
— Grattez le saphir avec le doigt ou l'ongle (utilisez une petite brosse douce).
— Poser les doigts sur les sillons, toute trace de doigts surtout humide ou grasse, s'oxyde et l'audition s'en ressentirait.
— Le poser en un endroit chaud ou ensoleillé; poste de radio, tablette de radiateur, arrière de voiture.
— Le glisser dans une pochette insuffisamment ouverte; le frotement risquerait de le rayer.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal
18.25 (C) Vacances-jeunesse
19.00 L'Aventure du ciel
19.15 (C) Un jour d'été
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Les Mhicans de Paris
20.15 Le Temps des Doryphores
21.15 (C) Opération vol
22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 (C) La maison des Jeux
17.30 (C) Le Congrès de Genève
18.45 (C) Fin de journée
18.55 (C) Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 (C) Sur les traces de Humboldt
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Médecine pratique
21.25 (C) Me faire ça à moi...
22.45 (C) Téléjournal

FRANCE I

12.30 Le francophonisme
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.45 fin
18.30 Emissions pour les Jeunes
19.10 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 L'Etang de la Breure
20.35 Bienvenue grecque
21.35 Pourquoi pas?...
22.35 Jazz-session
23.10 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Le Cerf-volant du bout du monde
15.50 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) L'Eloignement

20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
(C) Ra
(C) Débat
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Faites un vœu
19.55 (C) La Momie de l'impératrice
20.30 (C) Les Femmes du bœuf
21.25 (C) Visages afghans
22.20 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.30 (C) Per i bambini
19.10 (C) Telegiornale
19.20 Incontro
19.50 (C) Les Seychelles
20.20 (C) Telegiornale
20.40 II regionale
21.00 II Terrore di notte
22.30 (C) Jazz à Montreux
23.10 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, le Yukon, district du Canada. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, en feuilletant un magazine divertissant. 21 h, vivons la vie des Indiens en Europe. 22.40, téléjournal, météo, commentaires.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 17.55, le bon exemple. 18 h, plaque tournante. 18.35, une importante affaire politique. 19.10, aventures au pays de l'arc-en-ciel. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, évolutions de l'Europe des Neuf. 21 h, Emma Peel et Cie. 21.50, magazine culturel. 22.35, téléjournal, météo. 22.50, trois films. 0.00, brèves informations.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, la revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, la radio buissonnière. 11.05, spécial-vacances. 11.30, news service. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, après-midi d'été, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, social-contact. 16.20, Cauchemar à la une. 16.30, le disque d'avant-hier. 17.05, arts et rencontres. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine. 20 h, mardisques. 20.30, La Belle Ferronnière, pièce de Jean Marsus. 21.40, musique. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, concertino. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, chefs-d'œuvre méconnus. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

TV DÉPANNAGE
toutes marques
Annoncé avant
Réparé le même jour **9 h**
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare, Stadtmusik Berne. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique basque. 10.25, mélodies populaires de Vienne. 11.05, chants populaires allemands. 11.30, musique champêtre. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, lecture. 14.30, Capriccio du Studio de Genève. 15.05, compositeurs d'opéras célèbres, Cornelius, Wagner, Meyerbeer, Haendel.
16.05, lecture. 16.30, pour les personnes du troisième âge. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, Boussolle sonore, notes et nouvelles du sud. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. 22.25, jazz. 23.30, musique populaire.

L'annonce
reflet vivant
du marché

MOTS CROISÉS

Problème No 74

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Issues. 2. On peut y retenir sa langue. — On souffre de sa rétention. 3. Ville biblique. — Canton du Morbihan. 4. Vaniteux. — Palatales. — Mauvais quand on rechigne. 5. Ancienne province de France. 6. Personne. — Ils ont toujours un but. 7. Démonstratif. — Se perdent avec le temps. — Il a donné des ailes à l'homme. 8. Saint. 9. Canton de l'Hérault. — Qui ne court pas. 10. Sa tenue est légère. — Simiens.

VERTICALEMENT

1. Privé. — Pelle. 2. Au talon d'une boîte. — Conjonction. 3. Possessif. — Part du peloton. — Station balnéaire. 4. On vous y mène en bateau. — Passereau. 5. Au fond de la pipe. — Ville d'Arabie. 6. Franc. — Il tondrait un œuf. 7. Animateur des sorties. — Simple. 8. Pour attirer le feu (pl.). 9. Pronom. — Elle accuse un peu la fossette. 10. Forces. — Ville d'Espagne.

Solution du No 73

1	D	R	O	M	A	D	A	I	R	E
2	R	A	T	S	O	M	M	E	T	
3	U	P	A	S	L	I	M	A		
4	E	N	E	E	S	O	L	E		
5	U	T	T	R	I	L	E	S		
6	R	A	V	E	N	A	L	A	P	
7	I	S	O	E	G	O	I	N	E	
8	A	S	T	I	O	U	R			
9	G	E	R	B	E	P	U	C	E	
10	E	N	T	I	E	R	E	S		

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'histoire naturelle: Nos oiseaux d'eau. Musée ethnographique: Exposition Malgache qui est-tu? Musée cantonal d'archéologie. Galerie Ditesheim: Estampes de Soulaiges. Musée des beaux-arts: Soulages, peintures - graveurs neuchâtelois. Centre culturel neuchâtelois et Jeunes-Rives: Expositions Luglinbühl.

Pharmacie d'office: F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte: J.-D. Bonhôte, Boudry, téléphone 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Ania Staritsky, gravures, collages et livres sur papier. **Galerie Numaga II:** Les Tellems et les Dogons.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, « Le gang Anderson » (16 ans).

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL S.A.

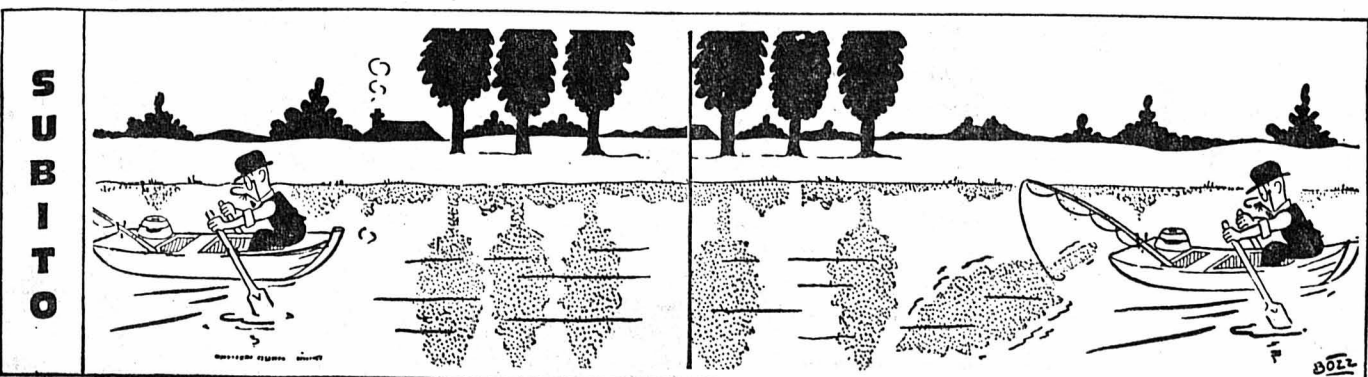
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Rex: 20 h 45, Quand les filles s'émeuvent. 20 ans. Studio: 20 h 30, Frogs 16 ans. Bio: 18 h 40, Le Concert pour le Bangla Desh. 12 ans. 20 h 45, L'Aventure c'est l'aventure. 16 ans. Apollo: Relâche, transformations. Palace: 20 h 30, Bol. 18 ans. Arcades: 20 h 30, Toute la ville danse. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.



Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Maintenant en Multipack:



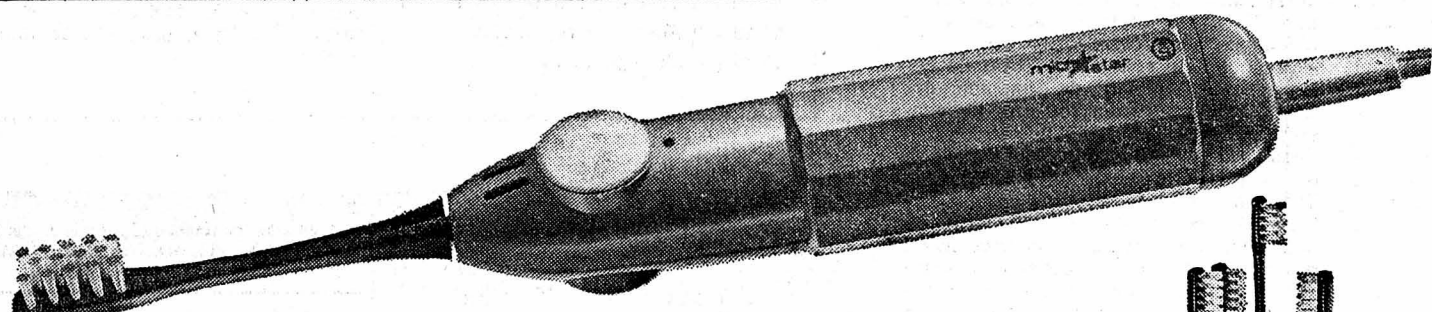
Pâte dentifrice
CANDIDA FLUOR ACTIF

Des tests cliniques ont démontré son efficacité contre la carie.
Grand tube de 160 g 1.40

MIGROS Multipack

2 tubes 2.20
au lieu de 2.80

3 tubes 3.30 au lieu de 4.20 etc.



Brosse à dents électrique

mio star

pour toute la famille. Avec cordon électrique, fiche, support mural et 4 brosses interchangeables, de différentes couleurs.

55.-

De la **MIGROS** évidemment.

Pendant les vacances, du 13 au 25 août, le **bureau du service d'aide familiale** sera ouvert de 8 h 30 à 11 h 30.



JARDIN D'ENFANTS

SORIMONT

Rentrée : 3 septembre.

Age d'admission : 4 ans, matin ou après-midi.

1. Ecluse : tél. 24 77 60.
2. Cassarde : tél. 24 77 60.

Rentrée d'automne : 10 septembre

Bénédict

• SECTION COMMERCIALE
• SECTION DE FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS

Neuchâtel - Ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

• inno prix-choc



VALISE IMITATION CUIR "BERMUDA", DOUBLÉE MATELASSÉE, EN NOIR, BRUN FONCÉ, ROUGE, CADRE TRÈS RÉSISTANT, SANGLES EXTENSIBLES, POIGNÉES ROBUSTES, DIM. 60 CM : 70 CM : 55.-

45.-



SAC À BANDOULIÈRE, IMIT. CUIR, DOUBLÉ, 3 COMPARTIMENTS, UNE POCHÉ À FERMETURE ÉCLAIR, EN NOIR, BRUN OU MARINE.

AU CHOIX

25.-

armourins
neuchâtel

VOYAGES

WITTEW

18-19 août	Stresa - Iles Borromées	170.-
19-20 août	Ile de Mainau	165.-
25-26 août	Nufenen - Centovalli	150.-
2- 9 septembre	Vienne - Budapest	735.-
3- 8 septembre	Vacances à Lugano	dès 295.-
10-16 septembre	Hollande en fleurs	575.-
13-17 septembre	Paris	380.-
15-17 septembre	Rhénanie - Alsace	270.-
15-17 septembre	Engadine - Tessin	220.-
15-16 septembre	Chartreuse - Vercors	155.-
16-17 septembre	Nufenen - Centovalli	150.-
17-19 septembre	Croisière sur le Rhône	290.-
22-23 septembre	Alsace - Forêt-Noire	155.-
24-29 septembre	Ile de Jersey - Normandie	535.-
24-29 septembre	Vacances à Lugano	dès 295.-
4-16 octobre	Tunisie circuit et séjour	1490.-
8-13 octobre	Vacances à Lugano	dès 260.-
17-21 octobre	Paris	380.-

Programmes et inscriptions : **WITTEW CARS**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82
1, rue Saint-Gervais, Couvet - Tél. (038) 63 27 37

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Citroën lance l'Ami Super

Super = 74% de puissance en plus



CITROËN AMI SUPER

Venez l'essayer chez:

Garages **Apollo** S.A.
Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

l'argent

tout de suite de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide - discret simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 93 83
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

X Bon

Je désire Fr. tout de suite en espèces.
Nom
Prénom
Rue
Localité

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

M. Mansfield et le Cambodge

WASHINGTON (AP). — Le sénateur Mike Mansfield, « leader » de la majorité démocrate au sénat, a demandé lundi au président Nixon de prendre d'urgence en considération la demande du prince Sihanouk aux Etats-Unis de mettre fin à toute intervention militaire directe ou indirecte au Cambodge.

ment d'Etat a démenti lundi l'information en provenance de Pnom-Penh selon laquelle des membres du gouvernement cambodgien auraient demandé au gouvernement américain de prendre des dispositions pour renverser le président Lon-nol et permettre le retour immédiat du prince Sihanouk.

Caravelle : réunion du Conseil de sécurité

NEW-YORK (AFP). — Le Conseil de sécurité s'est réuni mardi à 20 h 36 hec pour examiner une plainte du Liban à la suite du détournement sur Israël de la Caravelle des « Middle East Airways » à Beyrouth le 10 août.

C'est une information « inventée de toutes pièces » a-t-il dit. « Nous continuons à soutenir le gouvernement cambodgien et continuerons à le faire. Nous estimons qu'il dispose des moyens nécessaires pour réussir. »

Le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche M. Warren a écarté les questions concernant la possibilité du retour au pouvoir du prince Sihanouk. Il a répété les assurances « nous aiderons le gouvernement cambodgien par tous les moyens légaux » après l'arrêt des bombardements. En vertu d'une décision du Congrès ces bombardements doivent prendre fin le 15 août.

De nouveaux cadavres déterrés au Texas

HOUSTON (Texas) (AFP). — La police a déterré lundi deux nouveaux cadavres de jeunes garçons victimes de la bande d'homosexuels sadiques de Houston.

Le total des corps retrouvés se monte à présent à 25, égalant ainsi le record macabre de Juan Corona, l'entrepreneur agricole californien, reconnu coupable d'avoir tué à coups de machette, en 1971, 25 ouvriers saisonniers.

Les recherches se poursuivent dans la région de Houston sur les indications de Elmer-Wayne Henley, 17 ans, et de son complice David Brooks, 18 ans, le « cerveau » de la bande, Dean-Allen Corll, un électricien de 33 ans, avait été tué mercredi dernier par Henley qui avait plaidé la légitime défense.

Henley avait déclaré que Corll avait voulu le violer et le tuer ensuite au cours d'une « orgie sexuelle ». Aux dernières nouvelles, les deux jeunes détraqués sexuels doivent être soumis à un examen psychiatrique avant de comparaître devant un juge.

Hausse du taux d'escompte américain

WASHINGTON (Reuter). — Le taux d'escompte des banques fédérales des Etats-Unis a été relevé lundi de un demi-point passant de sept à sept et demi pour cent.

C'est la septième fois depuis le début de l'année que le taux d'escompte américain est relevé. Jamais il n'a été aussi élevé.

Pakistan : inondations catastrophiques

RAWALPINDI (Reuter). — Selon la presse en langue ourdoue, le bilan des inondations provoquées par des pluies de mousson au Pakistan pourrait d'ores et déjà s'élever à plusieurs centaines de tués.

De source autorisée, on précise que 700 villages ont été inondés dans le seul district de Sialkot, l'un des premiers atteints de l'Etat, du Pendjab, où des centaines de km carrés de terre sont submergés.

Texaco et le pétrole libyen

NEW-YORK (AFP). — La société Texaco, l'une des plus grosses entreprises pétrolières américaines, a confirmé que le gouvernement libyen a décidé de limiter à 50.000 barils par jour sa part de la production de pétrole brut du gisement qu'elle exploite en Libye conjointement avec la Standard Oil Company of California, un autre grand de l'industrie pétrolière américaine.

Cette part était jusqu'à présent d'un peu plus de 100.000 barils par jour. L'ordre de limitation donné par le gouvernement libyen est entré en vigueur lundi.

Texaco souligne dans un communiqué que le pétrole brut libyen est important pour elle en raison de son faible contenu en soufre qui permet de mieux répondre à la réglementation sur l'environnement.

Collision frontale au Motélon : deux blessés

(c) Hier, vers 15 h 30, M. Jean-Claude Castella, 36 ans, domicilié à Sommentier, circulait au volant de sa voiture de Broc au Motélon. A ses côtés avait pris place son fils Jean-Blaise, âgé de 7 ans. Au lieu dit « En Joux », entre deux dos d'âne où la chaussée est très rétrécie, sa machine entra en collision frontale avec une voiture qui arrivait en sens inverse, conduite par un habitant de Genève, M. Castella et son fils furent blessés au cours de la collision.

Souffrant le premier d'une fracture au genou et le second de plaies au visage, ils ont été hospitalisés à Riaz, d'où ils ont été transférés à Billens. Les dégâts sont évalués à 8000 francs.

Meule en feu : malveillance ?

(c) Vers 14 h 30, hier, une meule de foin s'est embrasée dans un champ sis entre les localités de Saint-Silvestre et de Plasselb (Singine). Le terrain appartient à M. Joseph Ruffieux, agriculteur à Plasselb. La quasi totalité du fourrage amassé a été détruite, malgré l'intervention du capitaine des pompiers. Selon ce dernier, le sinistre serait dû à la malveillance d'un adulte ou à l'imprudence d'un enfant.

Chute mortelle de cent mètres

BRIGUE (ATS). — Dans la journée de lundi l'identité fut connue d'un touriste allemand qui roula dans un précipice alors qu'il se trouvait dans la région de Belalp dans la vallée de Conches. La victime est M. Georg Mross, né en 1922, domicilié à Hildesheim (Allemagne). Le malheureux fit une chute de cent mètres après un faux pas et fut découvert sans vie par la colonne de secours partie à sa recherche.

Conducteur indécis

(c) DIMANCHE vers 21 h 15, M. F. C., domicilié à Neuchâtel, circulait rue des Sablon, au volant de sa voiture avec l'intention d'emprunter l'avenue de la Gare en direction de la Courde. Peu avant l'intersection, le conducteur s'est arrêté derrière une automobile conduite par M. N. A., de Marin, qui était à l'arrêt, afin d'accorder la priorité à des véhicules. A un certain moment, M. N. A. s'est avancé et s'est arrêté à nouveau. Surpris par cette manœuvre, M. F. C. a heurté avec sa machine le véhicule de M. N. A. Dégâts.

Déjà les vacances 1974 !

(c) CONFORMEMENT à la décision prise par la commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN), cette dernière a fixé le programme de ses vacances pour 1974 comme les écoles primaires et préprofessionnelles. Ainsi, l'année prochaine, les élèves de l'ESRN seront en congé dès le lendemain de la Fête de la jeunesse, fixée au vendredi 12 juillet, jusqu'au samedi 24 août.

Vol de voitures

GENÈVE (ATS). — Des inconnus se sont introduits, dans la nuit de dimanche, dans les bureaux d'un garage de Plan-les-Ouates (GE), où ils se sont emparés de deux véhicules de leur ont permis ensuite de voler deux voitures, d'une valeur totale de 20.000 fr., entreposées dans le parc attenant au garage.

Volant bloqué à Moutier

Hier soir, peu après 21 h, un automobiliste de Moutier a vu son volant se bloquer subitement dans un virage à droite sur le pont de la Birse, à proximité de la gare de Moutier. Son véhicule a percuté une jeep venant en sens inverse occupée par deux habitants du Petit Champoz qui ont été blessés et admis à l'hôpital alors que le conducteur de la voiture est indemne. Les dégâts sont estimés à plus de 10.000 francs.

Le vice-président du Mouvement républicain quitte le parti

LAUSANNE, (ATS). — M. Louis Grosclaude, éditeur à Lausanne, vice-président central du Mouvement républicain suisse et ancien président romand, a adressé lundi la lettre suivante au conseiller national James Schwarzenbach, président du parti: « Depuis le début de cette année, à mon grand regret, j'ai constaté qu'il ne m'est plus possible d'assumer une quelconque responsabilité dans la direction du Mouvement national d'action républicaine et sociale. En effet, je ne puis souscrire aux méthodes employées par certaines personnalités actuellement en fonction. Dans ces conditions, je vous prie de porter à la connaissance du comité central, ma décision de me retirer définitivement du Mouvement républicain et par conséquent du comité central. »

Toxicomanes arrêtés à Lugano

LUGANO (ATS). — La section de Lugano de la police cantonale tessinoise a annoncé l'arrestation du chef et d'un membre de la bande, qui dans la nuit du 21 au 22 juillet a volé des médicaments à base de stupéfiants et de la morphine pour une valeur de 3500 francs dans une pharmacie de Noranco (TI). Outre les deux jeunes gens, âgés respectivement de 24 et 23 ans, une jeune fille s'adonnant à la drogue, a également été arrêtée. Une partie de la marchandise, dont 70 ampoules de morphine, a été retrouvée, dissimulée dans des sacs en plastique dans un bois de la périphérie de Lugano. L'un des inculpés a été envoyé à l'hôpital, de même que la jeune fille, l'autre a été écroué à la prison de Lugano.

Le Tribunal fédéral accepte le recours de l'Entente biennoise hors-parti

C'est par quatre voix contre trois que le Tribunal fédéral a accepté hier matin le recours de l'Entente biennoise hors-parti. Désormais la gauche disposera d'une faible majorité au Conseil de ville. En effet, alors que les partis bourgeois comptent 30 sièges, les socialistes avec 22 élus et l'Entente hors-parti avec huit conseillers en décombrant également 30 après les dernières élections. La décision du Tribunal fédéral aura précisément fait pencher la balance quelque peu en faveur de la gauche, en validant les 234 suffrages de l'Entente hors-parti et que le Conseil exécutif biennois avait déclaré nuls. Ainsi, le parti radical se voit ravir un siège par l'Entente biennoise.

Le Tribunal fédéral accepte le recours de l'Entente biennoise hors-parti

C'est par quatre voix contre trois que le Tribunal fédéral a accepté hier matin le recours de l'Entente biennoise hors-parti. Désormais la gauche disposera d'une faible majorité au Conseil de ville. En effet, alors que les partis bourgeois comptent 30 sièges, les socialistes avec 22 élus et l'Entente hors-parti avec huit conseillers en décombrant également 30 après les dernières élections. La décision du Tribunal fédéral aura précisément fait pencher la balance quelque peu en faveur de la gauche, en validant les 234 suffrages de l'Entente hors-parti et que le Conseil exécutif biennois avait déclaré nuls. Ainsi, le parti radical se voit ravir un siège par l'Entente biennoise.

Des nouveaux cadavres déterrés au Texas

HOUSTON (Texas) (AFP). — La police a déterré lundi deux nouveaux cadavres de jeunes garçons victimes de la bande d'homosexuels sadiques de Houston.

Chute mortelle de cent mètres

BRIGUE (ATS). — Dans la journée de lundi l'identité fut connue d'un touriste allemand qui roula dans un précipice alors qu'il se trouvait dans la région de Belalp dans la vallée de Conches. La victime est M. Georg Mross, né en 1922, domicilié à Hildesheim (Allemagne). Le malheureux fit une chute de cent mètres après un faux pas et fut découvert sans vie par la colonne de secours partie à sa recherche.

Conducteur indécis

(c) DIMANCHE vers 21 h 15, M. F. C., domicilié à Neuchâtel, circulait rue des Sablon, au volant de sa voiture avec l'intention d'emprunter l'avenue de la Gare en direction de la Courde. Peu avant l'intersection, le conducteur s'est arrêté derrière une automobile conduite par M. N. A., de Marin, qui était à l'arrêt, afin d'accorder la priorité à des véhicules. A un certain moment, M. N. A. s'est avancé et s'est arrêté à nouveau. Surpris par cette manœuvre, M. F. C. a heurté avec sa machine le véhicule de M. N. A. Dégâts.

Déjà les vacances 1974 !

(c) CONFORMEMENT à la décision prise par la commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN), cette dernière a fixé le programme de ses vacances pour 1974 comme les écoles primaires et préprofessionnelles. Ainsi, l'année prochaine, les élèves de l'ESRN seront en congé dès le lendemain de la Fête de la jeunesse, fixée au vendredi 12 juillet, jusqu'au samedi 24 août.

Vol de voitures

GENÈVE (ATS). — Des inconnus se sont introduits, dans la nuit de dimanche, dans les bureaux d'un garage de Plan-les-Ouates (GE), où ils se sont emparés de deux véhicules de leur ont permis ensuite de voler deux voitures, d'une valeur totale de 20.000 fr., entreposées dans le parc attenant au garage.

Volant bloqué à Moutier

Hier soir, peu après 21 h, un automobiliste de Moutier a vu son volant se bloquer subitement dans un virage à droite sur le pont de la Birse, à proximité de la gare de Moutier. Son véhicule a percuté une jeep venant en sens inverse occupée par deux habitants du Petit Champoz qui ont été blessés et admis à l'hôpital alors que le conducteur de la voiture est indemne. Les dégâts sont estimés à plus de 10.000 francs.

Le Tribunal fédéral accepte le recours de l'Entente biennoise hors-parti

C'est par quatre voix contre trois que le Tribunal fédéral a accepté hier matin le recours de l'Entente biennoise hors-parti. Désormais la gauche disposera d'une faible majorité au Conseil de ville. En effet, alors que les partis bourgeois comptent 30 sièges, les socialistes avec 22 élus et l'Entente hors-parti avec huit conseillers en décombrant également 30 après les dernières élections. La décision du Tribunal fédéral aura précisément fait pencher la balance quelque peu en faveur de la gauche, en validant les 234 suffrages de l'Entente hors-parti et que le Conseil exécutif biennois avait déclaré nuls. Ainsi, le parti radical se voit ravir un siège par l'Entente biennoise.

Des nouveaux cadavres déterrés au Texas

HOUSTON (Texas) (AFP). — La police a déterré lundi deux nouveaux cadavres de jeunes garçons victimes de la bande d'homosexuels sadiques de Houston.

Chute mortelle de cent mètres

BRIGUE (ATS). — Dans la journée de lundi l'identité fut connue d'un touriste allemand qui roula dans un précipice alors qu'il se trouvait dans la région de Belalp dans la vallée de Conches. La victime est M. Georg Mross, né en 1922, domicilié à Hildesheim (Allemagne). Le malheureux fit une chute de cent mètres après un faux pas et fut découvert sans vie par la colonne de secours partie à sa recherche.

Advertisement for Madame, employée à mi-temps, LA NEUCHÂTELOISE. Includes contact information for Compagnie Suisse d'Assurances Générales.

Advertisement for KYBURZ & CIE S.A., fabricant de machines et de moules pour matières plastiques. Includes address and phone number.

FRIBOURG

Collision frontale au Motélon : deux blessés

(c) Hier, vers 15 h 30, M. Jean-Claude Castella, 36 ans, domicilié à Sommentier, circulait au volant de sa voiture de Broc au Motélon. A ses côtés avait pris place son fils Jean-Blaise, âgé de 7 ans. Au lieu dit « En Joux », entre deux dos d'âne où la chaussée est très rétrécie, sa machine entra en collision frontale avec une voiture qui arrivait en sens inverse, conduite par un habitant de Genève, M. Castella et son fils furent blessés au cours de la collision.

Meule en feu : malveillance ?

(c) Vers 14 h 30, hier, une meule de foin s'est embrasée dans un champ sis entre les localités de Saint-Silvestre et de Plasselb (Singine). Le terrain appartient à M. Joseph Ruffieux, agriculteur à Plasselb. La quasi totalité du fourrage amassé a été détruite, malgré l'intervention du capitaine des pompiers. Selon ce dernier, le sinistre serait dû à la malveillance d'un adulte ou à l'imprudence d'un enfant.

Chute mortelle de cent mètres

BRIGUE (ATS). — Dans la journée de lundi l'identité fut connue d'un touriste allemand qui roula dans un précipice alors qu'il se trouvait dans la région de Belalp dans la vallée de Conches. La victime est M. Georg Mross, né en 1922, domicilié à Hildesheim (Allemagne). Le malheureux fit une chute de cent mètres après un faux pas et fut découvert sans vie par la colonne de secours partie à sa recherche.

Conducteur indécis

(c) DIMANCHE vers 21 h 15, M. F. C., domicilié à Neuchâtel, circulait rue des Sablon, au volant de sa voiture avec l'intention d'emprunter l'avenue de la Gare en direction de la Courde. Peu avant l'intersection, le conducteur s'est arrêté derrière une automobile conduite par M. N. A., de Marin, qui était à l'arrêt, afin d'accorder la priorité à des véhicules. A un certain moment, M. N. A. s'est avancé et s'est arrêté à nouveau. Surpris par cette manœuvre, M. F. C. a heurté avec sa machine le véhicule de M. N. A. Dégâts.

Déjà les vacances 1974 !

(c) CONFORMEMENT à la décision prise par la commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN), cette dernière a fixé le programme de ses vacances pour 1974 comme les écoles primaires et préprofessionnelles. Ainsi, l'année prochaine, les élèves de l'ESRN seront en congé dès le lendemain de la Fête de la jeunesse, fixée au vendredi 12 juillet, jusqu'au samedi 24 août.

Vol de voitures

GENÈVE (ATS). — Des inconnus se sont introduits, dans la nuit de dimanche, dans les bureaux d'un garage de Plan-les-Ouates (GE), où ils se sont emparés de deux véhicules de leur ont permis ensuite de voler deux voitures, d'une valeur totale de 20.000 fr., entreposées dans le parc attenant au garage.

Volant bloqué à Moutier

Hier soir, peu après 21 h, un automobiliste de Moutier a vu son volant se bloquer subitement dans un virage à droite sur le pont de la Birse, à proximité de la gare de Moutier. Son véhicule a percuté une jeep venant en sens inverse occupée par deux habitants du Petit Champoz qui ont été blessés et admis à l'hôpital alors que le conducteur de la voiture est indemne. Les dégâts sont estimés à plus de 10.000 francs.

Le Tribunal fédéral accepte le recours de l'Entente biennoise hors-parti

C'est par quatre voix contre trois que le Tribunal fédéral a accepté hier matin le recours de l'Entente biennoise hors-parti. Désormais la gauche disposera d'une faible majorité au Conseil de ville. En effet, alors que les partis bourgeois comptent 30 sièges, les socialistes avec 22 élus et l'Entente hors-parti avec huit conseillers en décombrant également 30 après les dernières élections. La décision du Tribunal fédéral aura précisément fait pencher la balance quelque peu en faveur de la gauche, en validant les 234 suffrages de l'Entente hors-parti et que le Conseil exécutif biennois avait déclaré nuls. Ainsi, le parti radical se voit ravir un siège par l'Entente biennoise.

Des nouveaux cadavres déterrés au Texas

HOUSTON (Texas) (AFP). — La police a déterré lundi deux nouveaux cadavres de jeunes garçons victimes de la bande d'homosexuels sadiques de Houston.

Chute mortelle de cent mètres

BRIGUE (ATS). — Dans la journée de lundi l'identité fut connue d'un touriste allemand qui roula dans un précipice alors qu'il se trouvait dans la région de Belalp dans la vallée de Conches. La victime est M. Georg Mross, né en 1922, domicilié à Hildesheim (Allemagne). Le malheureux fit une chute de cent mètres après un faux pas et fut découvert sans vie par la colonne de secours partie à sa recherche.

VAUD

Le vice-président du Mouvement républicain quitte le parti

LAUSANNE, (ATS). — M. Louis Grosclaude, éditeur à Lausanne, vice-président central du Mouvement républicain suisse et ancien président romand, a adressé lundi la lettre suivante au conseiller national James Schwarzenbach, président du parti: « Depuis le début de cette année, à mon grand regret, j'ai constaté qu'il ne m'est plus possible d'assumer une quelconque responsabilité dans la direction du Mouvement national d'action républicaine et sociale. En effet, je ne puis souscrire aux méthodes employées par certaines personnalités actuellement en fonction. Dans ces conditions, je vous prie de porter à la connaissance du comité central, ma décision de me retirer définitivement du Mouvement républicain et par conséquent du comité central. »

Toxicomanes arrêtés à Lugano

LUGANO (ATS). — La section de Lugano de la police cantonale tessinoise a annoncé l'arrestation du chef et d'un membre de la bande, qui dans la nuit du 21 au 22 juillet a volé des médicaments à base de stupéfiants et de la morphine pour une valeur de 3500 francs dans une pharmacie de Noranco (TI). Outre les deux jeunes gens, âgés respectivement de 24 et 23 ans, une jeune fille s'adonnant à la drogue, a également été arrêtée. Une partie de la marchandise, dont 70 ampoules de morphine, a été retrouvée, dissimulée dans des sacs en plastique dans un bois de la périphérie de Lugano. L'un des inculpés a été envoyé à l'hôpital, de même que la jeune fille, l'autre a été écroué à la prison de Lugano.

Le Tribunal fédéral accepte le recours de l'Entente biennoise hors-parti

C'est par quatre voix contre trois que le Tribunal fédéral a accepté hier matin le recours de l'Entente biennoise hors-parti. Désormais la gauche disposera d'une faible majorité au Conseil de ville. En effet, alors que les partis bourgeois comptent 30 sièges, les socialistes avec 22 élus et l'Entente hors-parti avec huit conseillers en décombrant également 30 après les dernières élections. La décision du Tribunal fédéral aura précisément fait pencher la balance quelque peu en faveur de la gauche, en validant les 234 suffrages de l'Entente hors-parti et que le Conseil exécutif biennois avait déclaré nuls. Ainsi, le parti radical se voit ravir un siège par l'Entente biennoise.

Des nouveaux cadavres déterrés au Texas

HOUSTON (Texas) (AFP). — La police a déterré lundi deux nouveaux cadavres de jeunes garçons victimes de la bande d'homosexuels sadiques de Houston.

Chute mortelle de cent mètres

BRIGUE (ATS). — Dans la journée de lundi l'identité fut connue d'un touriste allemand qui roula dans un précipice alors qu'il se trouvait dans la région de Belalp dans la vallée de Conches. La victime est M. Georg Mross, né en 1922, domicilié à Hildesheim (Allemagne). Le malheureux fit une chute de cent mètres après un faux pas et fut découvert sans vie par la colonne de secours partie à sa recherche.

Conducteur indécis

(c) DIMANCHE vers 21 h 15, M. F. C., domicilié à Neuchâtel, circulait rue des Sablon, au volant de sa voiture avec l'intention d'emprunter l'avenue de la Gare en direction de la Courde. Peu avant l'intersection, le conducteur s'est arrêté derrière une automobile conduite par M. N. A., de Marin, qui était à l'arrêt, afin d'accorder la priorité à des véhicules. A un certain moment, M. N. A. s'est avancé et s'est arrêté à nouveau. Surpris par cette manœuvre, M. F. C. a heurté avec sa machine le véhicule de M. N. A. Dégâts.

Déjà les vacances 1974 !

(c) CONFORMEMENT à la décision prise par la commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN), cette dernière a fixé le programme de ses vacances pour 1974 comme les écoles primaires et préprofessionnelles. Ainsi, l'année prochaine, les élèves de l'ESRN seront en congé dès le lendemain de la Fête de la jeunesse, fixée au vendredi 12 juillet, jusqu'au samedi 24 août.

Vol de voitures

GENÈVE (ATS). — Des inconnus se sont introduits, dans la nuit de dimanche, dans les bureaux d'un garage de Plan-les-Ouates (GE), où ils se sont emparés de deux véhicules de leur ont permis ensuite de voler deux voitures, d'une valeur totale de 20.000 fr., entreposées dans le parc attenant au garage.

Volant bloqué à Moutier

Hier soir, peu après 21 h, un automobiliste de Moutier a vu son volant se bloquer subitement dans un virage à droite sur le pont de la Birse, à proximité de la gare de Moutier. Son véhicule a percuté une jeep venant en sens inverse occupée par deux habitants du Petit Champoz qui ont été blessés et admis à l'hôpital alors que le conducteur de la voiture est indemne. Les dégâts sont estimés à plus de 10.000 francs.

Le Tribunal fédéral accepte le recours de l'Entente biennoise hors-parti

C'est par quatre voix contre trois que le Tribunal fédéral a accepté hier matin le recours de l'Entente biennoise hors-parti. Désormais la gauche disposera d'une faible majorité au Conseil de ville. En effet, alors que les partis bourgeois comptent 30 sièges, les socialistes avec 22 élus et l'Entente hors-parti avec huit conseillers en décombrant également 30 après les dernières élections. La décision du Tribunal fédéral aura précisément fait pencher la balance quelque peu en faveur de la gauche, en validant les 234 suffrages de l'Entente hors-parti et que le Conseil exécutif biennois avait déclaré nuls. Ainsi, le parti radical se voit ravir un siège par l'Entente biennoise.

Des nouveaux cadavres déterrés au Texas

HOUSTON (Texas) (AFP). — La police a déterré lundi deux nouveaux cadavres de jeunes garçons victimes de la bande d'homosexuels sadiques de Houston.

Chute mortelle de cent mètres

BRIGUE (ATS). — Dans la journée de lundi l'identité fut connue d'un touriste allemand qui roula dans un précipice alors qu'il se trouvait dans la région de Belalp dans la vallée de Conches. La victime est M. Georg Mross, né en 1922, domicilié à Hildesheim (Allemagne). Le malheureux fit une chute de cent mètres après un faux pas et fut découvert sans vie par la colonne de secours partie à sa recherche.

Conducteur indécis

(c) DIMANCHE vers 21 h 15, M. F. C., domicilié à Neuchâtel, circulait rue des Sablon, au volant de sa voiture avec l'intention d'emprunter l'avenue de la Gare en direction de la Courde. Peu avant l'intersection, le conducteur s'est arrêté derrière une automobile conduite par M. N. A., de Marin, qui était à l'arrêt, afin d'accorder la priorité à des véhicules. A un certain moment, M. N. A. s'est avancé et s'est arrêté à nouveau. Surpris par cette manœuvre, M. F. C. a heurté avec sa machine le véhicule de M. N. A. Dégâts.

Déjà les vacances 1974 !

(c) CONFORMEMENT à la décision prise par la commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN), cette dernière a fixé le programme de ses vacances pour 1974 comme les écoles primaires et préprofessionnelles. Ainsi, l'année prochaine, les élèves de l'ESRN seront en congé dès le lendemain de la Fête de la jeunesse, fixée au vendredi 12 juillet, jusqu'au samedi 24 août.

Vol de voitures

GENÈVE (ATS). — Des inconnus se sont introduits, dans la nuit de dimanche, dans les bureaux d'un garage de Plan-les-Ouates (GE), où ils se sont emparés de deux véhicules de leur ont permis ensuite de voler deux voitures, d'une valeur totale de 20.000 fr., entreposées dans le parc attenant au garage.

Volant bloqué à Moutier

Hier soir, peu après 21 h, un automobiliste de Moutier a vu son volant se bloquer subitement dans un virage à droite sur le pont de la Birse, à proximité de la gare de Moutier. Son véhicule a percuté une jeep venant en sens inverse occupée par deux habitants du Petit Champoz qui ont été blessés et admis à l'hôpital alors que le conducteur de la voiture est indemne. Les dégâts sont estimés à plus de 10.000 francs.

Le Tribunal fédéral accepte le recours de l'Entente biennoise hors-parti

C'est par quatre voix contre trois que le Tribunal fédéral a accepté hier matin le recours de l'Entente biennoise hors-parti. Désormais la gauche disposera d'une faible majorité au Conseil de ville. En effet, alors que les partis bourgeois comptent 30 sièges, les socialistes avec 22 élus et l'Entente hors-parti avec huit conseillers en décombrant également 30 après les dernières élections. La décision du Tribunal fédéral aura précisément fait pencher la balance quelque peu en faveur de la gauche, en validant les 234 suffrages de l'Entente hors-parti et que le Conseil exécutif biennois avait déclaré nuls. Ainsi, le parti radical se voit ravir un siège par l'Entente biennoise.

Des nouveaux cadavres déterrés au Texas

HOUSTON (Texas) (AFP). — La police a déterré lundi deux nouveaux cadavres de jeunes garçons victimes de la bande d'homosexuels sadiques de Houston.

BIENNE

Le Tribunal fédéral accepte le recours de l'Entente biennoise hors-parti

C'est par quatre voix contre trois que le Tribunal fédéral a accepté hier matin le recours de l'Entente biennoise hors-parti. Désormais la gauche disposera d'une faible majorité au Conseil de ville. En effet, alors que les partis bourgeois comptent 30 sièges, les socialistes avec 22 élus et l'Entente hors-parti avec huit conseillers en décombrant également 30 après les dernières élections. La décision du Tribunal fédéral aura précisément fait pencher la balance quelque peu en faveur de la gauche, en validant les 234 suffrages de l'Entente hors-parti et que le Conseil exécutif biennois avait déclaré nuls. Ainsi, le parti radical se voit ravir un siège par l'Entente biennoise.

Des nouveaux cadavres déterrés au Texas

HOUSTON (Texas) (AFP). — La police a déterré lundi deux nouveaux cadavres de jeunes garçons victimes de la bande d'homosexuels sadiques de Houston.

Chute mortelle de cent mètres

BRIGUE (ATS). — Dans la journée de lundi l'identité fut connue d'un touriste allemand qui roula dans un précipice alors qu'il se trouvait dans la région de Belalp dans la vallée de Conches. La victime est M. Georg Mross, né en 1922, domicilié à Hildesheim (Allemagne). Le malheureux fit une chute de cent mètres après un faux pas et fut découvert sans vie par la colonne de secours partie à sa recherche.

Conducteur indécis

(c) DIMANCHE vers 21 h 15, M. F. C., domicilié à Neuchâtel, circulait rue des Sablon, au volant de sa voiture avec l'intention d'emprunter l'avenue de la Gare en direction de la Courde. Peu avant l'intersection, le conducteur s'est arrêté derrière une automobile conduite par M. N. A., de Marin, qui était à l'arrêt, afin d'accorder la priorité à des véhicules. A un certain moment, M. N. A. s'est avancé et s'est arrêté à nouveau. Surpris par cette manœuvre, M. F. C. a heurté avec sa machine le véhicule de M. N. A. Dégâts.

Mme Golda Meir aurait approuvé l'interception de l'avion libanais par la chasse israélienne

JÉRUSALEM, (AP). — Mme Golda Meir président du Conseil israélien, avait donné son approbation préalable à la capture en plein vol de la caravelle des « Middle east airlines », déclarait-on de sources dignes de foi.

Cependant, dans l'entourage du chef de gouvernement, on se refusait à préciser quel avait été le rôle de Mme Meir lorsque les appareils israéliens avaient intercepté la Caravelle.

Le plan avait été présenté au préalable à Mme Meir qui l'avait approuvé, après avoir consulté ses principaux ministres et les dirigeants des services de sécurité.

Le ministère israélien des affaires étrangères a donné des instructions à ses ambassades sur la manière d'expliquer l'interception de l'avion.

Le ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban, actuellement en visite en Amérique du Sud, est demeuré en contact avec Jérusalem à propos de cette affaire.

Une personnalité officielle a déclaré : « Les terroristes arabes ont inventé la piraterie aérienne et Israël s'est contenté d'essayer de saisir les pirates ».

La presse israélienne cite d'autres actes de piraterie aérienne commis dans le passé, notamment le détournement de l'avion transportant Ben Bella et d'autres chefs de la résistance algérienne, celui de l'avion de Moïse Tchombé, etc.

D'importantes mesures de sécurité ont été prises à l'aéroport international de Lod pour prévenir de nouvelles attaques terroristes de la part des fedayins.

La presse israélienne souligne lundi que, depuis l'interception de l'avion, les dirigeants palestiniens ont entrepris une

enquête pour identifier les indicateurs au sein de leurs organisations, ont changé d'adresse et ont modifié leurs plans de vol.

Le journal « Davar », organe du parti travailliste de Mme Meir, écrit lundi que l'opération était conforme à la résolution déclarée du gouvernement de frapper les terroristes à chaque fois qu'il en a l'occasion.

Le journal religieux « Hatzofe » a défendu l'opération affirmant qu'elle avait été décidée conformément au droit de chaque pays souverain de se défendre lui-même.

Le journal « Hamadia », de son côté, émet des doutes sur l'opportunité de l'interception de l'appareil. « L'action d'Israël pourrait bien créer un précédent

néfaste qui porterait atteinte à son image internationale de pays luttant pour le droit et la justice ».

Des députés israéliens de l'opposition ont lancé un appel demandant que le général Dayan, ministre de la défense, qui a pris sur lui la responsabilité de l'arraisonnement de l'avion libanais présente sa démission.

M. Avneri dirigeant de la nouvelle gauche ainsi que le PC dissident Moked, qui ont lancé cet appel, ont demandé à tous leurs sympathisants et à l'opinion publique de les soutenir.

M. Avneri a également rendu le général Dayan responsable de l'affaire Bonchiki et du mitraillage de l'avion libyen.

De son côté, le secrétaire général de la Histadrout (centrale syndicale), a donné son plein accord à la position adoptée par le capitaine Shaked, président de l'association des pilotes de ligne israéliens. Ce dernier, tout en s'opposant à ce qu'une sanction soit prise contre Israël, blâmait cependant l'opération entreprise.

D'autre part, des personnalités israéliennes ont exprimé le souhait qu'une éventuelle condamnation par le conseil de sécurité de l'interception par la chasse israélienne de la Caravelle libanaise soit assortie d'une condamnation du terrorisme.



Les soldats anglais font front aux manifestants dans les rues de Belfast.

(Téléphoto AP)

Quand le torchon brûle en Ulster

BELFAST, LONDRES (AFP). — Des affrontements sévères ont éclaté à Belfast entre les soldats britanniques et plusieurs centaines de manifestants catholiques qui participaient à une marche contre l'internement.

Les incidents ont éclaté en bordure du quartier catholique d'Andersonstown au moment où les organisateurs de la manifestation — le Sinn-Fein « provisoire » et le mouvement « People's Democracy » — ont demandé aux quelque

10.000 personnes de se rassembler dans un parc voisin pour écouter les orateurs. Environ 500 manifestants ont alors ignoré les consignes et se sont dirigés vers le quartier de Suffolk où se trouve stationnée une importante garnison de l'armée britannique.

A Londres, une quarantaine de manifestants, se déclarant membres du « Groupe d'action rouge irlandais », ont occupé les locaux du quotidien « Sun » dans le quartier de Fleet-Street, avant d'être finalement expulsés par la police. Selon celle-ci, dix personnes ont été arrêtées.

Des représailles contre les Etats-Unis ?

BEYROUTH (AP). — Les militants palestiniens ont laissé entendre que des mesures de représailles contre l'interception par la chasse israélienne d'une Caravelle libanaise pourraient être dirigées contre les Etats-Unis aussi bien que contre l'Etat juif. Le Front populaire pour la libération de la Palestine accuse sans ambages les Etats-Unis de complicité dans la tentative manquée de l'aviation israélienne d'enlever Habache, « leader » du F.P.L.P. et deux de ses principaux lieutenants.

M. Abu, porte-parole du Front a déclaré que la C.I.A. et l'ambassade américaine à Beyrouth « avaient joué un rôle dans la détection et la transmission du renseignement selon lequel Habache

devait se rendre à Bagdad à bord de l'avion qui avait été intercepté ».

« Des mesures spéciales de sécurité du mouvement de guérilla ont déjoué le complot israélien », a-t-il ajouté. « Les efforts d'Israël pour donner l'impression que ses agents de renseignement avaient pénétré les rangs de la guérilla ne visent qu'à masquer son échec total dans l'opération de la nuit de vendredi. »

De son côté, l'agence d'information palestinienne Wafa a publié une déclaration accusant un « conseil supérieur américain » de recueillir des renseignements sur les dirigeants de la guérilla palestinienne et d'aider les services de renseignement israéliens qui ont dressé des plans en vue de les liquider.

Selon Wafa parmi les membres du conseil figurent MM. Mayer, ancien ambassadeur américain au Liban, Rogers, secrétaire d'Etat, le conseiller Kissinger et Copley, chef de la C.I.A.

Les assertions des organisations palestiniennes sur une prétendue collusion entre la C.I.A. et les services de renseignement israéliens ne sont pas nouvelles, mais la multiplication des déclarations anti-américaines pourrait, estime-t-on à Beyrouth, être un signe que des représailles spectaculaires contre les Etats-Unis seraient en cours de préparation.

Incident naval israélo-égyptien

TEL-AVIV (AP). — Des navires égyptiens ont ouvert le feu lundi sur deux unités israéliennes en patrouille de routine dans le golfe de Suez, a annoncé le Q.G. israélien.

Un communiqué précise que les Israéliens ont riposté, touchant l'une des unités égyptiennes, dont une partie de l'équipage a abandonné le bord en sautant dans la mer.

Deux marins israéliens ont été légèrement blessés au cours de l'échange de tirs, ajoute le communiqué. Son de cloche différé au Caire où la radio a annoncé que des unités navales israéliennes ont tenté de violer les eaux territoriales égyptiennes près de l'entrée méditerranéenne du canal de Suez lundi, mais ont été repoussés par la défense navale égyptienne.

C'est le premier incident naval entre l'Egypte et Israël depuis que des missiles mer-mer égyptiens ont détruit le destroyer israélien « Elat » en Méditerranée en août 1968.

La rixe mortelle de Copenhague: peut-être pas si simple que cela

COPENHAGUE (AFP). — La police a révélé l'identité des deux hommes qui se sont entretus dimanche à Copenhague au cours d'une rixe au couteau. Il s'agit d'Edward Mattar, Israélien, et d'Younes Yousef Hassan Subei, Jordanien, 28 ans. L'homme qui a été blessé en tentant de séparer les deux adversaires est le frère jumeau du Jordanien. Selon la police danoise rien ne permet de penser que la querelle entre les deux hommes ait eu un motif politique. Un témoin a d'ailleurs laissé entendre que la dispute s'était envenimée à propos d'une femme... Cependant, l'affaire est loin d'être

Le bulletin de santé de l'Italie: l'état de la malade s'améliorerait

De notre correspondant à Rome: La production, en Italie augmentera probablement de 6% en 1973 et de 7%

en 1974. C'est du moins ce que prévoit la Confédération des industriels (Confindustria) dans une étude sur les perspectives de développement de l'économie durant les quatre prochaines années.

Après une longue période de dépression et de marasme, un vent d'optimisme semble donc commencer à souffler sur la péninsule. Déjà, on avait enregistré un accroissement de 9% de la production industrielle en avril, et de 7,6% en mai. Et voici que cette tendance s'accroît. Les nuages noirs se sont dissipés sur le front social, et la bataille engagée par le gouvernement en vue de stabiliser les prix obtient un succès évident: On peut, par conséquent, parler d'ores et déjà d'une reprise.

La Confindustria compte sur une augmentation de plus de 12% des investissements en 1973. D'autre part, elle prévoit que le nombre des ouvriers occupés dans les industries, qui était de 4.624.000 en 1972 et qui est actuellement de 4.698.000, passera à 4.800.000 en 1974 et à 4.957.000 en 1976.

Les industriels italiens veulent favoriser la construction de nouvelles fabriques dans le sud. Dans le « Mezzogiorno » caractérisé par la misère et par le chômage, ils entendent faire en sorte que l'expansion y soit plus rapide et plus accentuée que dans le centre et dans le nord du pays.

En attendant, ces dernières années, le fossé a continué à s'approfondir. C'est ce qui ressort d'une étude faite par un spécialiste de ces problèmes, le professeur Tagliacarne, qui a établi qu'en vingt ans (de 1951 à 1971) le revenu a augmenté de 493% dans le nord et de 467% dans le « Mezzogiorno ». En 1951, la part du sud équivalait à 24,87% du total, et maintenant elle est descendue à 24,05%. D'autre part, en 1951 le sud absorbait 36% du revenu agricole, et aujourd'hui il en absorbe 45%. Ces chiffres sont suffisamment éloquents pour qu'on se dispense de les commenter.

Les prix, en Italie, avaient augmenté de 11% en mai par rapport à mai 1972. Cette montée en flèche avait quelque chose d'inquiétant, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement présidé par M. Rumor s'est fixé comme premier objectif de lutter contre le renchérissement. Il est clair que des résultats en profondeur ne peuvent pas être obtenus en quelques jours, mais on semble actuellement s'orienter dans la bonne direction. Le « climat », à cet égard, est incontestablement meilleur qu'il ne l'était il y a deux ou trois mois.

En outre, la lire a renforcé ses positions ces derniers jours, par rapport aux autres monnaies européennes. Au milieu de juin, la dévaluation était de 21,7%. Jacques FERRIER

POURQUOI LA CORSE BRÛLE-T-ELLE ?

AJACCIO (AP). — Ce sont près de 13.000 hectares de maquis, forêts et broussailles que le feu a détruit dans l'île de Beauté depuis les premiers jours de juin.

La série des incendies, loin d'être enrayée, ne cesse de se prolonger dans des proportions de plus en plus inquiétantes. Au cours de la seule journée de dimanche, plus de trente foyers se sont déclarés en divers points de l'île.

En quelques jours, douze incendies ont éclaté dans la plaine d'Oletta, où la réserve de chasse semble être particulièrement visée. A Pila-Canale, deux foyers dont l'origine criminelle a pu être

établie se sont déclarés à la périphérie du village, détruisant 500 hectares de maquis et de chênes-verts. A Ocana, dans la région d'Ajaccio, plus de 600 hectares ont également été la proie des flammes. Dans la région de Corte, nullement épargnée, 200 hectares ont été détruits. Près de Bastia, 100 hectares de forêts et de maquis ont été ravagés.

L'origine criminelle de la plupart des incendies qui se sont produits au cours des dernières 48 heures ne semble pas faire de doute, aussi bien pour les enquêteurs qui ne parviennent pas malgré toutes leurs recherches à démasquer les coupables, que pour la population.



Autre sujet de préoccupation: l'affaire des « boues rouges ». Voici un aperçu de la manifestation à Ajaccio.

(Téléphoto AP)

PROCÈS DE KENITRA: 25 TÊTES DEMANDÉES

KENITRA (AFP). — M. Kerdoudi, procureur du roi au tribunal militaire de Kenitra (Maroc), devant lequel comparaissent les 159 personnes inculpées d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et tentative de renversement du régime, a demandé lundi la condamnation à mort de vingt-cinq inculpés, et la détention perpétuelle de trente autres inculpés.

Il a en outre requis onze condamnations à 20 ans de prison, dix ans et 18 à 5 ans d'emprisonnement ferme. M. Kerdoudi a demandé au tribunal militaire « d'appliquer la loi » à l'égard de 31 autres inculpés, parmi lesquels MM.

Bengelloun et Lyazghi, membres dirigeants de la commission administrative de l'Union nationale des forces populaires.

Parmi les condamnations à mort demandées, figurent MM. Dahkoun, Mouhadi et Jdaimi, qui avaient organisé, à la demande de Mohamed Basri des cellules subversives dans les différentes provinces du royaume.

Y figurent également neuf des seize membres du commando armé qui s'était infiltré au Maroc à partir de l'Algérie. Les sept autres sont morts ou en fuite à l'étranger.

Les dernières heures de Pnom-penh ?

PNOM-PENH (AP)h — Le carrefour routier de Skoun, à 50 km au nord-est de Pnom-penh, est tombé aux mains des insurgés khmers. La ville était défendue par environ 500 parachutistes. Elle était l'objet de violentes attaques depuis deux jours. Les parachutistes ont tenté de s'enfuir en partant par petits groupes.

La population avait évacué la ville il y a deux ans après la première attaque. Skoun est situé à la jonction des routes six et sept. Sa chute permettra aux insurgés de se déplacer librement entre Kompong-tom et Kompong-cham.

L'aviation américaine a poursuivi ses raids intensifs sur les positions des insurgés.

A l'ouest de l'aéroport de Pnom-penh, les insurgés ont attaqué le village stratégique de Tuol-leap. Le bruit des bombardements se faisait entendre dans la capitale cambodgienne.

Pendant toute l'autre nuit, les vitres et les murs ont vibré sous la violence du souffle.

LA BATAILLE POUR PNOM-PENH Le gouvernement cambodgien a lancé lundi un appel à une paix dans l'honneur, en accusant le Viet-nam du Nord d'empêcher des négociations entre les deux camps en présence au Cambodge. « Nous souhaitons une paix dans l'honneur. Mais nous lutterons pour assurer une paix juste et pour défendre notre pays », a déclaré le ministre de l'information.

Le principal obstacle à la paix est le fait que les Nord-Vietnamiens et le Vietcong ne respectent pas les accords de Paris » a poursuivi le ministre.

Comme on lui demandait si le gouvernement de Pnom-penh demanderait l'aide de ces deux pays, M. Chhum a répondu: « Jusqu'ici, le Cambodge est décidé à défendre la ville de Pnom-penh et le pays au moyen de ses propres forces et de ses propres armes. Cependant, en tant que pays dont la neutralité a été garantie par l'accord de Genève de 1954, la République a le droit de demander l'aide de pays amis. »



En opération à l'ouest de la capitale. (Téléphoto AP)

TOUR DU MONDE

EUROPE

Hausse des tarifs en France PARIS (AFP). — Les tarifs téléphoniques, téléx et télégraphiques dans le régime international sont augmentés d'environ 16% à partir de lundi 13 août annonce un communiqué du ministère français des PTT.

EUROPE

Ecrevisses à discrétion Reprenant une coutume nordique, nous vous proposons une « Soirée écrevisses ». Ainsi, pour le prix de 29 fr. par personne (service compris), vous pourrez déguster autant d'écrevisses d'eau douce que vous désirez. Sans tarder, retenez votre table pour vendredi soir 24, ou samedi 25 août 1973. Lucien Gétaz Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

EUROPE

Douze Allemands passent à l'Ouest HAMBOURG (AFP). — Douze ressortissants de l'Allemagne de l'Est ont gagné clandestinement la République fédérale durant le week-end, a annoncé la police des frontières de Hambourg. Trois d'entre eux ont traversé l'Elbe à la nage, trois autres sont venus par la Baltique à bord d'une vedette.

EUROPE

Nombreux incendies en Italie ROME (AFP). — La chaleur qui règne depuis trois jours en Italie et l'imprudence des automobilistes qui jettent des mégots par par les portières des voitures sont à l'origine de dizaines d'incendies en Italie. Près de Florence, où il a fait 37 degrés dimanche, un incendie s'étend sur plusieurs kilomètres et menace deux villages. Il en est de même près de Livourne, à Lucques, où cent cinquante militaires sont venus aider les pompiers et les carabinieri qui combattent un important feu de broussailles. Le trafic est interrompu dans toute la région.

AMÉRIQUE

L'armée chilienne au secours d'Allemagne SANTIAGO (AP). — Devant le refus des transporteurs routiers de reprendre le travail, malgré l'ultimatum lancé par les autorités, le gouvernement chilien a décidé de

ASIE

charger l'armée de rétablir la circulation des transports dans le pays.

Le président Allende a annoncé qu'un militaire serait désigné dans chacune des 25 provinces pour rétablir la situation des transports.

PROCHE-ORIENT

Kadhafi indemnisé NEW-YORK (AFP). — Vingt-quatre heures après l'annonce par le gouvernement libyen qu'il avait nationalisé 51% des biens de la société américaine « Occidental company of Libya », la grande compagnie pétrolière a fait savoir, de son côté, qu'elle avait cédé le contrôle de ses opérations en Libye au gouvernement de ce pays pour la somme de 135 millions de dollars.

ASIE

Inondations en Inde: 65 morts DELHI (Reuters). — Soixante-cinq personnes au moins ont trouvé la mort, victimes des inondations qui frappent le nord de l'Inde depuis quelques jours. Les sans-abris se comptent par milliers et d'importantes opérations de secours ont été mises en place avec le concours d'hélicoptères de l'armée pour venir en aide aux personnes isolées.